



# **Note de synthèse compte administratif 2019**

VILLE DE MAUGUIO-CARNON

---

Rapport synthétique de la rétrospective 2017 à 2019

---

## Sommaire

- 1 - LES DONNEES GENERALES ET LE RESULTAT
  - 1.1 - Les grandes masses financières
  - 1.2 - Fonds de roulement et résultat des exercices
  - 1.3 - L'endettement
  
- 2 - LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
  - 2.1 - Les épargnes
  - 2.2 - Effet de ciseau
  - 2.3 - Dynamisme des recettes et dépenses de fonctionnement
  
- 3 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT
  - 3.1 - Encours de dette et annuité
  - 3.2 - Ratio de désendettement
  
- 4 - LA FISCALITE DIRECTE
  - 4.1 - Les bases fiscales
  - 4.2 - Les taux et les produits fiscaux
  
- 5 - LES DEPENSES
  - 5.1 - Les dépenses de fonctionnement
  - 5.2 - Les dépenses d'investissement
  
- 6 - LES RECETTES
  - 6.1 - Les recettes de fonctionnement
  - 6.2 - Les recettes d'investissement
  
- 7 - LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT
  
- 8 - LES RATIOS
  
- 9 – GESTION ACTIVE DE LA DETTE

Le compte administratif dresse le bilan des dépenses (mandats) et recettes (titres) effectuées par la collectivité sur un exercice donné.

Il permet d'apprécier la réalisation et la gestion effective du budget voté et constitue un arrêté des comptes de l'ordonnateur. Le compte de gestion quant à lui retrace les comptes tenus par le comptable, et la situation patrimoniale de la ville à la clôture de l'exercice.

L'analyse du compte administratif 2019 présentée dans ce document confirme les résultats très satisfaisants dont la commune peut se prévaloir. Ces résultats sont la traduction de la stratégie financière responsable, avec pour objectifs de répondre aux besoins en équipements et services publics de nos administrés tout en préservant des fondamentaux financiers sains et des capacités à agir sur le long terme.

Le plan de modernisation de l'administration (projet d'administration, développement de la e-administration, mise en oeuvre des outils de pilotage stratégiques, modernisation des progiciels dans toutes les directions ...) souhaité par les élus et déployée par la direction Générale de la commune a permis de mettre en place une forte « Synergie » entre les acteurs au service des politiques publiques.

« Synergie » c'est justement le nom du projet d'administration qui met en oeuvre le projet politique!

Ce lien fort, entre projet politique et projet d'administration, est une des raisons d'un bilan de mandat très satisfaisant.

Pour preuve, la commune de Mauguio est une des communes les mieux gérées de la région, elle obtient avec la commune de la grande motte la meilleure note 2A+\*des communes d'Occitanie.

Notre engagement envers nos concitoyens a été rempli, nos finances sont saines et notre commune est bien gérée.

Cette excellente santé financière va nous permettre de financer un projet politique ambitieux

## 1 - LES DONNEES GENERALES ET LE RESULTAT

### 1.1 - Les grandes masses financières

	2017	2018	2019
Recettes de fonctionnement	26 458 881	26 422 479	27 878 636
Dépenses de fonctionnement	22 610 175	23 020 106	23 108 011
Recettes d'investissement	1 266 127	1 953 744	3 353 358
Dépenses d'investissement	5 765 055	7 095 662	10 024 086

### Evolution

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Recettes de fonctionnement	2,65 %	5,37 %
Dépenses de fonctionnement	1,09 %	2,2 %
Recettes d'investissement	62,74 %	164,85 %
Dépenses d'investissement	31,86 %	73,88 %

### 1.2 - Fonds de roulement et résultat des exercices

	2017	2018	2019
Fonds de roulement en début d'exercice	6 470 613	5 820 392	4 080 846
Résultat de l'exercice	-650 222	-1 739 545	-1 900 103
Fonds de roulement en fin d'exercice	5 820 391	4 080 846	2 180 743

Le fonds de roulement début d'exercice N est composé des montants inscrits au 002, 001 et 1068 de l'année N tels que résultant de la clôture de l'année N-1.

### 1.3 - L'endettement

	2017	2018	2019
Encours au 1er janvier	11 797 510	10 855 650	9 950 036
Ratio de désendettement	2,8 ans	2,9 ans	2,4 ans
Emprunt	0	0	0

## 2 - LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

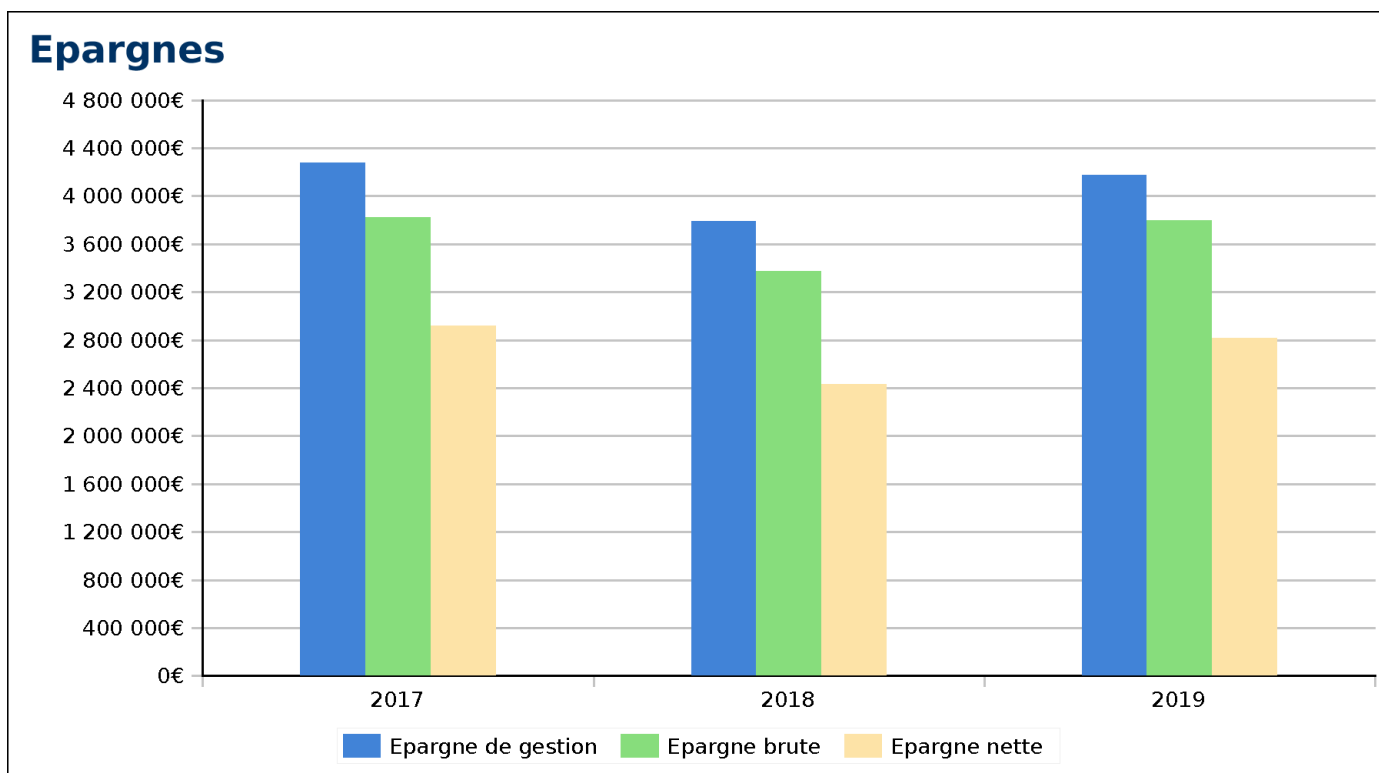
### 2.1 - Les épargnes

**Epargne de gestion** = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

**Epargne brute** = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

**Epargne nette** = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

	2017	2018	2019
Recettes de fonctionnement	26 458 881	26 422 479	27 878 636
Epargne de gestion	4 276 855	3 790 597	4 173 288
Epargne brute	3 823 983	3 373 839	3 794 696
Taux d'épargne brute (en %)	14,47 %	12,78 %	14,11 %
Epargne nette	2 918 303	2 432 045	2 814 763

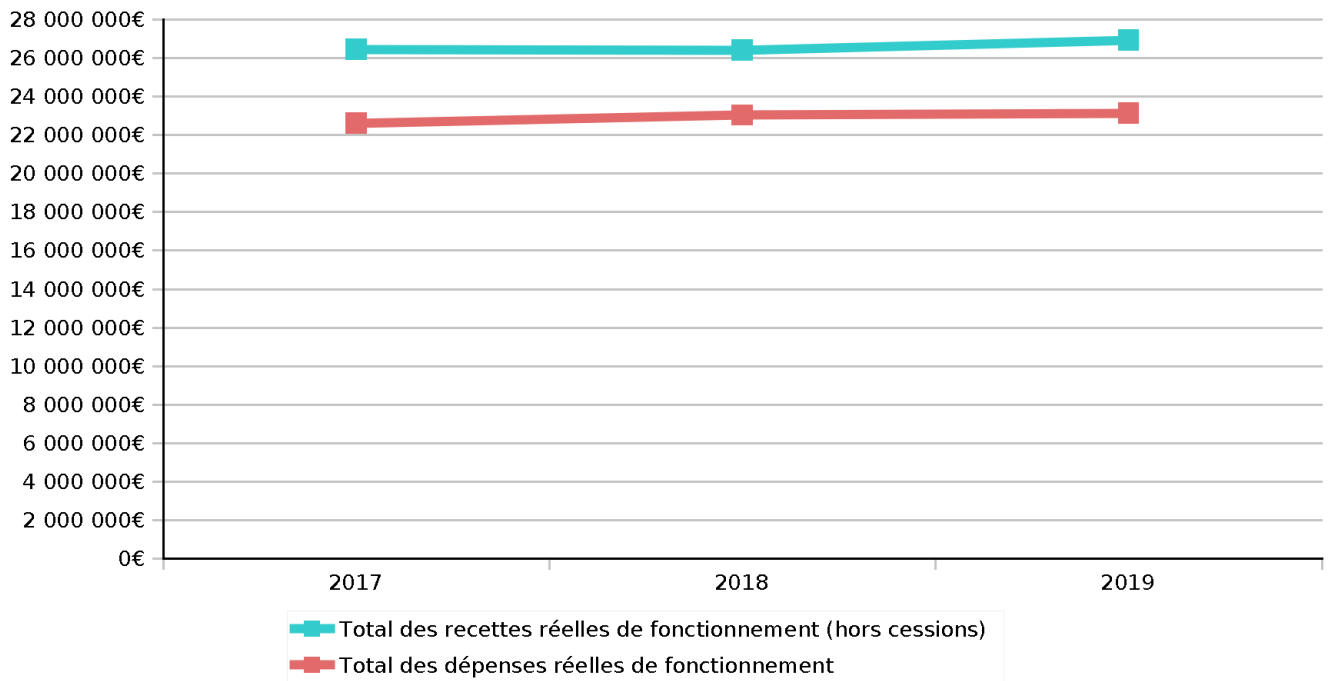


### 2.2 - Effet de ciseau

	2017	2018	2019
Recettes de fonctionnement (hors cessions)	26 434 158	26 393 946	26 902 708
Dépenses de fonctionnement	22 610 175	23 020 106	23 108 011

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses et des recettes en valeur euro.

## Effet de ciseau

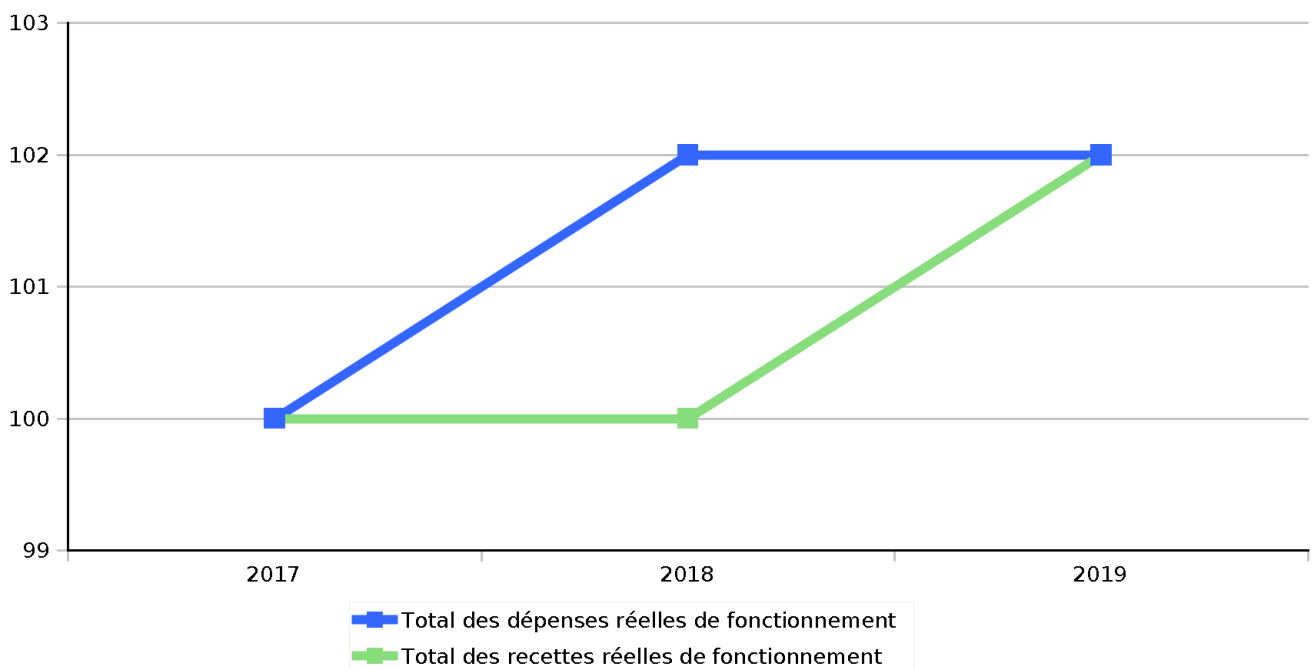


Ce graphique illustre l'effet de ciseau, il met en évidence la dynamique des recettes par rapport à la dynamique des dépenses. Les recettes ou dépenses exceptionnelles sont comptabilisées et sont de nature à faire varier les agrégats d'une année sur l'autre. Le delta entre recettes et dépenses ainsi mis en évidence nourrit la section d'investissement. Il permet alors de financer les dépenses d'équipement ou de se désendetter.

### 2.3 - Dynamisme des recettes et dépenses de fonctionnement

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses et des recettes en base 100.

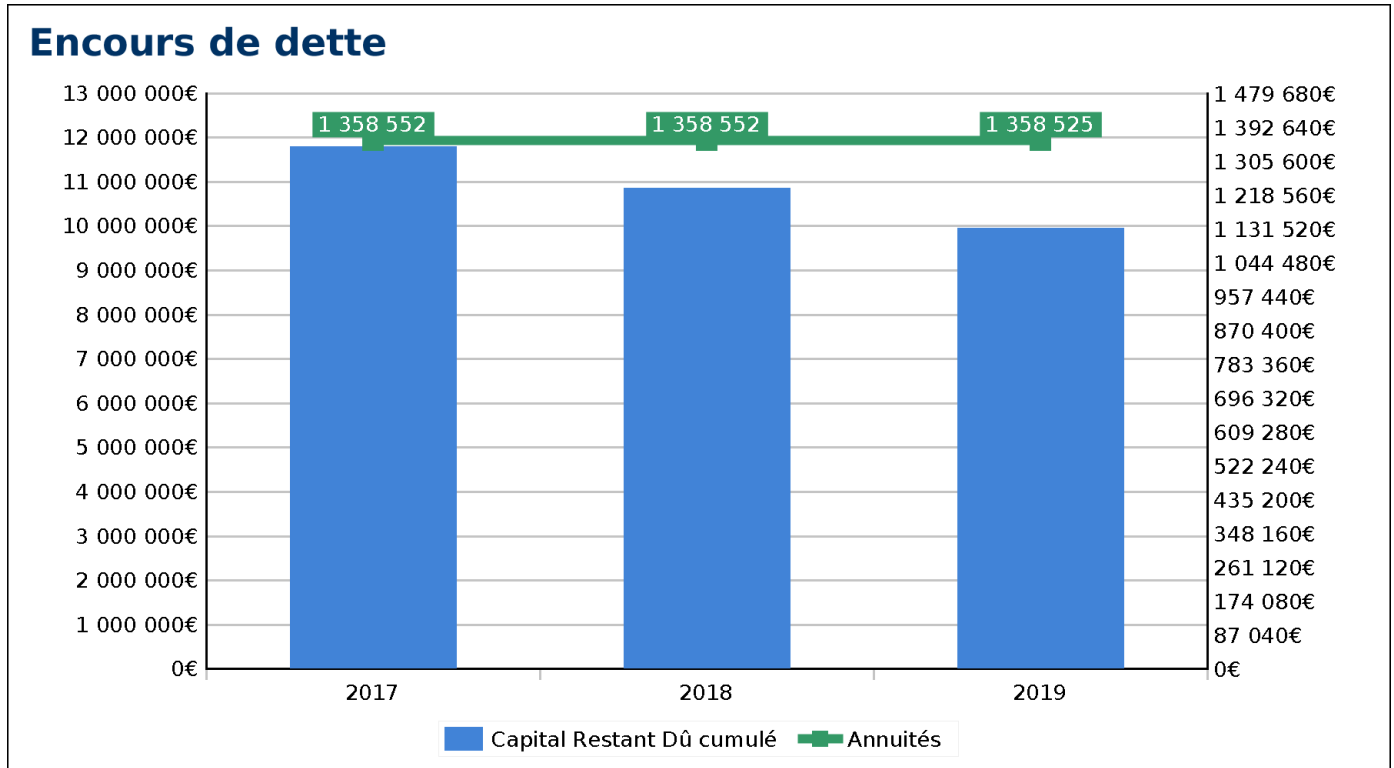
## Evolution des dépenses et des recettes



### 3 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT

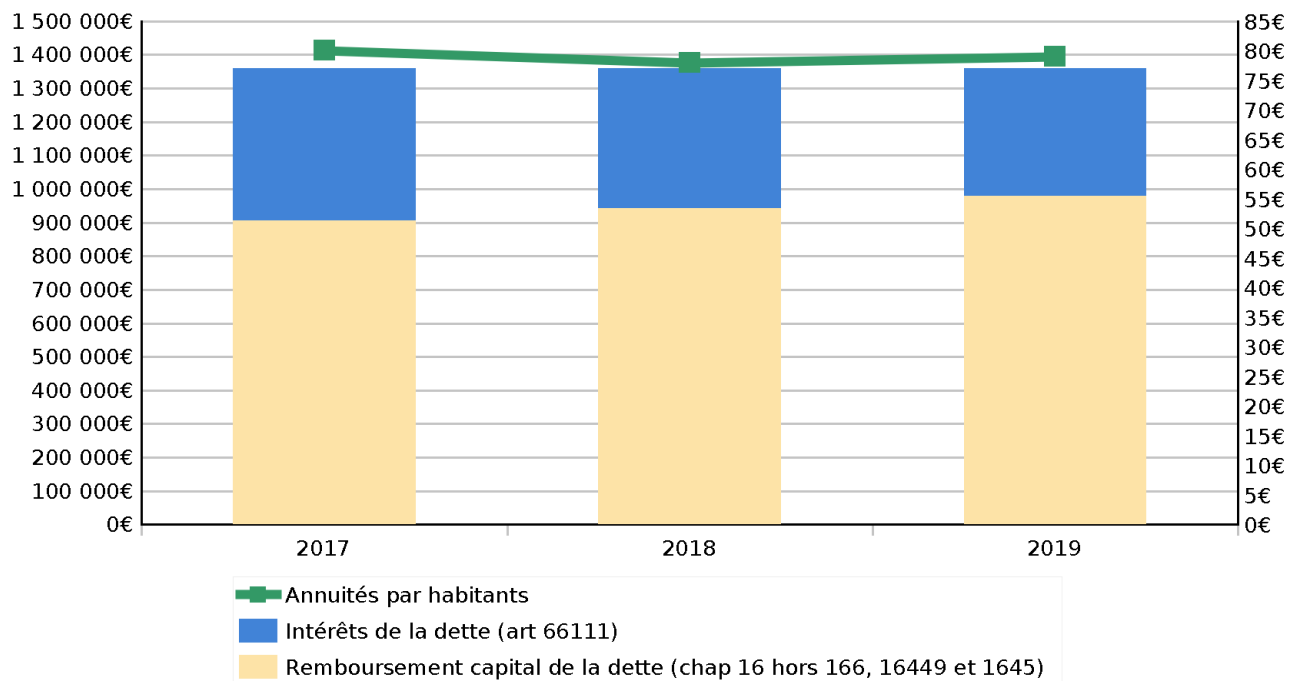
#### 3.1 - Encours de dette et annuité

	2017	2018	2019
Capital Restant Dû (au 01/01)	11 797 510	10 855 650	9 950 036
Evolution en %	-10,44 %	-7,98 %	-8,34 %
Annuités	1 358 552	1 358 552	1 358 525
Evolution en %	-28,06 %	0 %	-0 %



Le graphique ci-dessous permet de lire directement l'évolution du remboursement du capital et des intérêts de la dette sur toute la période. L'échelle de droite enregistre la variation de l'annuité de la dette par habitant.

## Remboursement



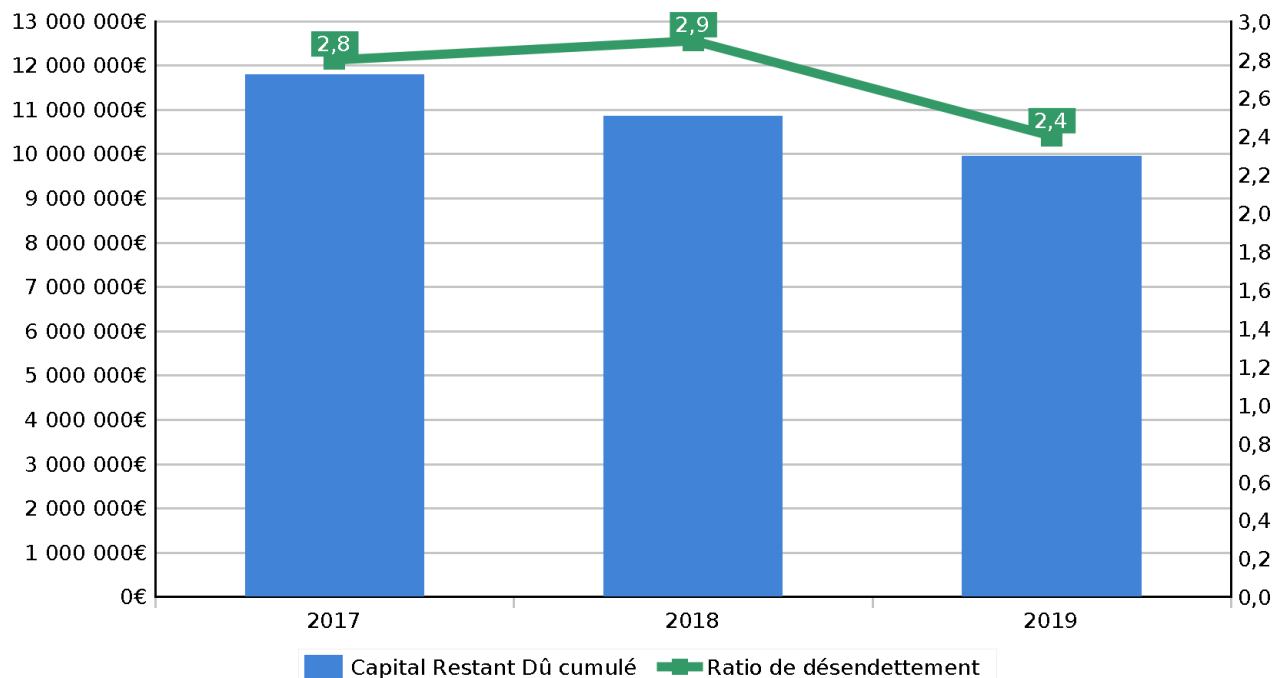
Les mouvements revolving inscrits au 16449 ne sont pas pris en compte dans l'annuité ainsi que les mouvements au compte 166 et 1645

### 3.2 - Ratio de désendettement

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

	2017	2018	2019
Ratio de désendettement	2,8 ans	2,9 ans	2,4 ans

## Capacité de désendettement



## 4 - LA FISCALITE DIRECTE

### 4.1 - Les bases fiscales

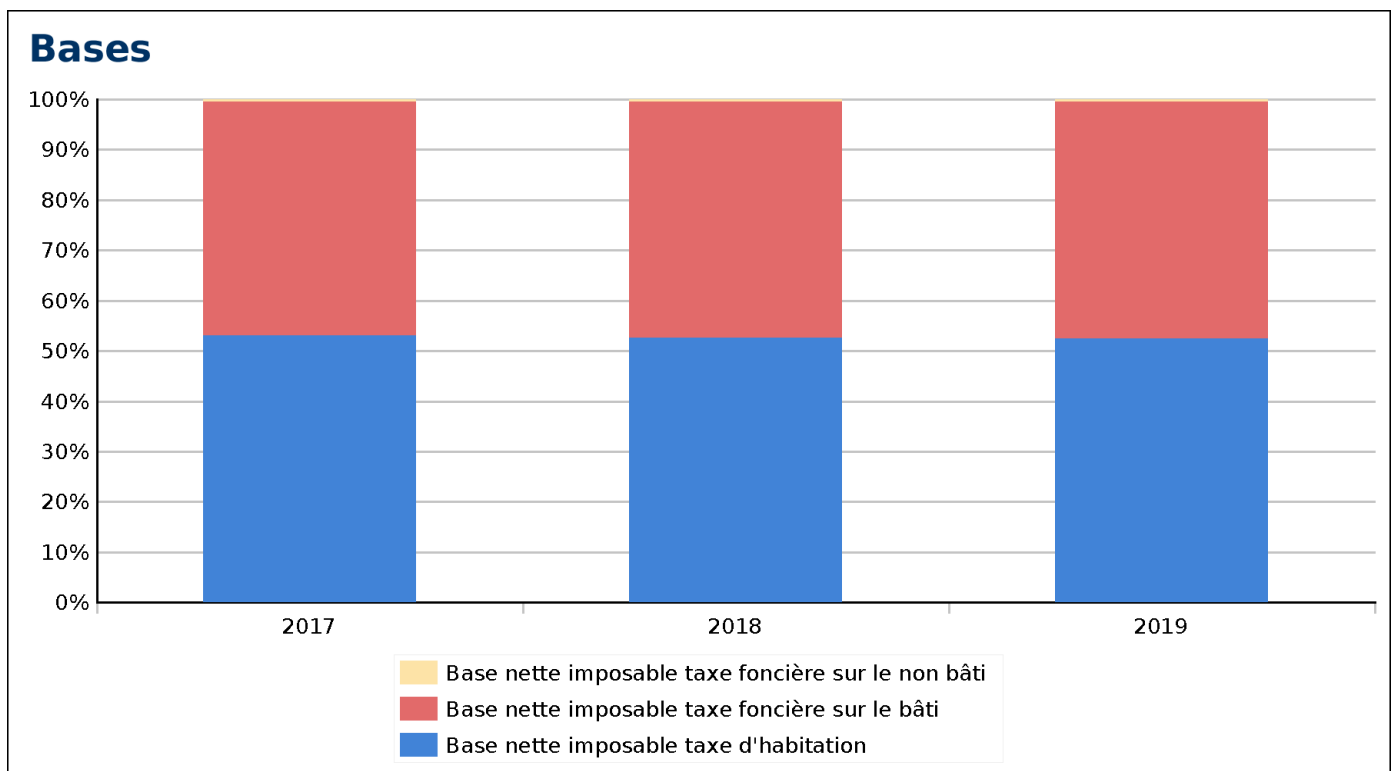
Le poids des bases fiscales permet de distinguer le dynamisme de chaque nature de taxe.

Ci-dessous le tableau des bases fiscales pour chaque taxe.

	Base nette imposable TH	Base nette imposable TFB	Base nette imposable TFNB
2017	37 359 225	32 628 706	316 941
2018	37 590 603	33 446 710	365 684
2019	38 103 769	34 205 778	374 751

#### Evolution

	Evolution de la base nette TH	Evolution de la base nette TFB	Evolution de la base nette TFNB
2017	0,96 %	1,41 %	6,07 %
2018	0,62 %	2,51 %	15,38 %
2019	1,37 %	2,27 %	2,48 %



### 4.2 - Les taux et les produits fiscaux

#### Les taux fiscaux

	Taux taxe d'habitation	Taux taxe foncière sur le bâti	Taux taxe foncière sur le non bâti
2017	14,68 %	17,6 %	90,26 %
2018	14,68 %	17,6 %	90,26 %
2019	14,68 %	17,6 %	90,26 %

#### Evolution

	Evolution du taux de TH	Evolution du taux de TFB	Evolution du taux de TFNB
2017	0 %	0 %	0 %
2018	0 %	0 %	0 %
2019	0 %	0 %	0 %



**Les produits fiscaux**

	2017	2018	2019
Produit de la CFE	0	0	0
Produit de la TH	5 484 334	5 518 301	5 593 633
Produit de la TFB	5 742 652	5 886 621	6 020 217
Produit de la TFNB	286 071	330 066	338 250
Rôles supplémentaires	65 475	13 687	-2 264
Surtaxe sur les logements vacants	60 241	63 193	75 178
<b>Total des produits</b>	<b>11 638 773</b>	<b>11 811 868</b>	<b>12 025 014</b>

**Commentaires :**

**Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent en 2019 à 27.878 M€.** Elles enregistrent, par rapport à 2018, une évolution soutenue de + 5.51 % par rapport à 2018. Cette dynamique s'explique par un essor de la taxe additionnelle aux droits de mutation (liée à la forte activité du marché immobilier sur la commune), les recettes issues des parkings payants et l'évolution de la fiscalité directe en raison d'une augmentation physique des bases. Cette évolution très favorable ne doit pour autant pas masquer une nouvelle baisse en 2019, à hauteur de - 103 000 €, de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat.

Les dépenses réelles s'élèvent à 23, 108 M€. On observe un fort ralentissement de la croissance des dépenses de fonctionnement (+ 0.38 %), nous nous situons en deçà de l'objectif fixé par l'Etat ( limitation fixée à +1.2% ).

Cette stagnation est liée à une baisse des dépenses de personnel (+0.19% ) pour information l'objectif fixé par le budget primitif était une évolution de +1.63% .

Les intérêts de la dette sont en net replis, en effet les emprunts étant dans une phase d'extinction, les intérêts de la dette diminuent de façon mécanique.

Si les efforts fournis collectivement depuis le début du mandat ont permis d'absorber le choc de la baisse des dotations entre 2014 et 2017, ils continuent aujourd'hui de produire des effets, et contribuent désormais activement au respect des plafonds de dépenses de fonctionnement fixées par la loi de programmation des finances publiques.

La forte acculturation de l'ensemble de notre collectivité aux efforts d'efficience et de saine gestion nous a permis de répondre aisément aux exigences de modération de la dépense publique.

**L'épargne de gestion** 2019 est en augmentation et s'établit à (4.1M€) .

**L'épargne brute**, enfin, bénéficie pleinement de ces évolutions et progresse de + 12.4% par rapport à 2018 pour atteindre 3.7 M€.

**L'encours de la dette** s'établit à 9,9 M€, il diminue de 8,34 % par rapport à 2018.

La stratégie de désendettement de la commune menée depuis 2014, permettra le financement du projet « Mauguio Carnon 2030 ».

En fin d'année, la commune a contracté un prêt d'un montant de 3M€ afin de contribuer au financement de ses dépenses d'équipement dont le niveau a augmenté en 2019. La mobilisation des fonds s'est réalisée en fonction du besoin de financement. L'intégralité du prêt a été débloquée en février 2020 et impactera l'exercice 2020.

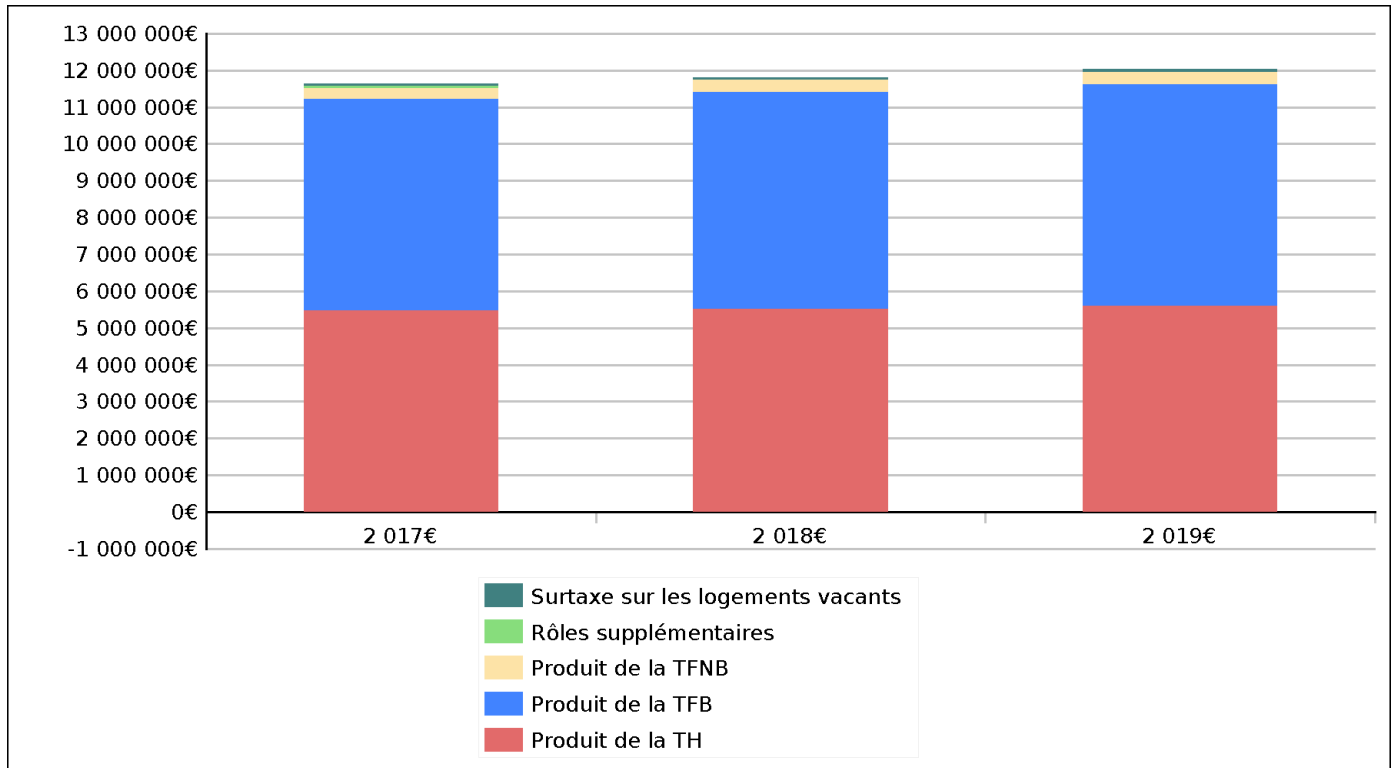
**La capacité des désendettements :**

Le reflux de l'encours de dette entre 2018 et 2019, combiné à la forte progression de l'épargne brute entraine une nette amélioration de la capacité de désendettement qui s'établit en 2019 à 2,4 ans. Elle se place ainsi sur un niveau très modeste attestant à la fois de la bonne santé financière de la Ville et de ses excellentes performances budgétaires dans un contexte de fortes contraintes sur les dépenses. Ce faible ratio permet d'anticiper le financement d'un PPI ambitieux.

Des résultats positifs en 2019

- Une croissance des recettes de fonctionnement et une faible progression des dépenses
- Un taux d'épargne brute en hausse à hauteur de 14.11%
- Une capacité de désendettement faible 2,4 année

Une excellente santé financière pour amorcer un nouveau mandat et financer un projet politique ambitieux.



## 5 - LES DEPENSES

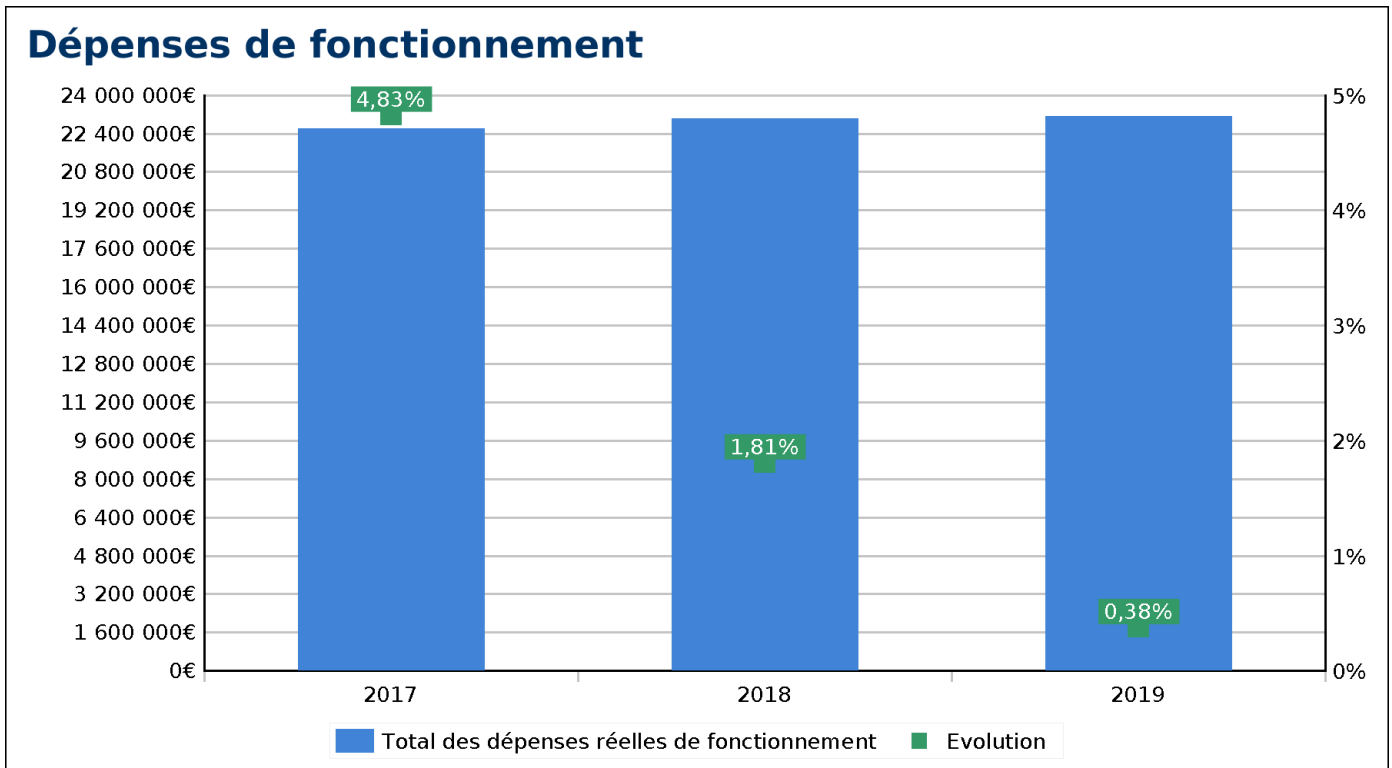
### 5.1 - Les dépenses de fonctionnement

	2017	2018	2019
Total des dépenses réelles de fonctionnement	22 610 175	23 020 106	23 108 011
Evolution en %	4,83 %	1,81 %	0,38 %
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	13 687 329	14 124 774	14 150 987
Evolution en %	1,61 %	3,2 %	0,19 %
Charges à caractère général (chap 011)	5 213 145	5 293 662	5 508 865
Evolution en %	7,8 %	1,54 %	4,07 %
Contingents et participations obligatoires (art 655)	716 038	838 413	876 548
Evolution en %	0,35 %	17,09 %	4,55 %
Subventions versées (art 657)	1 365 146	1 481 019	1 423 063
Evolution en %	1,77 %	8,49 %	-3,91 %
Autres charges de gestion courante (art 65 hors 655 et 657)	284 174	349 298	324 846
Evolution en %	7,29 %	22,92 %	-7 %
Intérêts de la dette (art 66111)	452 872	416 757	378 591
Evolution en %	-11,82 %	-7,97 %	-9,16 %
Autres dépenses	16 670	94 686	4 038
Evolution en %	-70,47 %	467,99 %	-95,74 %
Atténuation de Produits	874 801	421 497	441 074
Evolution en %	135,51 %	-51,82 %	4,64 %

Les "Autres dépenses" prennent notamment en compte les intérêts courus non échus (ICNE), les autres charges financières (autres articles chap. 66) et les charges exceptionnelles (chap. 67).

Ce tableau montre l'évolution moyenne et l'évolution totale des dépenses de fonctionnement. L'évolution totale est établie en fonction de la variation entre les montants de première et dernière année de rétrospective.

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1,09 %	2,2 %
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	1,68 %	3,39 %
Charges à caractère général (chap 011)	2,8 %	5,67 %
Contingents et participations obligatoires (art 655)	10,64 %	22,42 %
Subventions versées (art 657)	2,1 %	4,24 %
Autres charges de gestion courante (art 65 hors 655 et 657)	6,92 %	14,31 %
Intérêts de la dette (art 66111)	-8,57 %	-16,4 %
Autres dépenses	-50,78 %	-75,78 %
Atténuation de produit	-28,99 %	-49,58 %



Les dépenses réelles de fonctionnement sont maîtrisées et augmentent faiblement +0.38 %. L'évolution des dépenses de fonctionnement se situe en deça des objectifs fixés par la loi de finances à + 1,20%.

Des dépenses de fonctionnement majoritairement liées aux charges de personnel.

Les charges de personnel se sont élevées à **14 150 987 € en 2019**, ce qui représente le premier poste de dépenses en section de fonctionnement.

La maîtrise de leur évolution constitue donc un enjeu majeur.

#### ► Masse salariale entre 2014 et 2019

Sur la période 2014-2019, la masse salariale globale connaît une augmentation modérée correspondant à **2.45% (+ 338 206 €)**.

Une baisse est à noter en 2016, de 3.63 %, en raison essentiellement du transfert de la compétence « temps périscolaire » auprès de la Communauté d'agglomération du pays de l'Or.

L'exercice 2017 enregistre une hausse maîtrisée, qui s'élève à 1,60 %

Pour 2018, l'augmentation annuelle s'élève à 3.20 %.

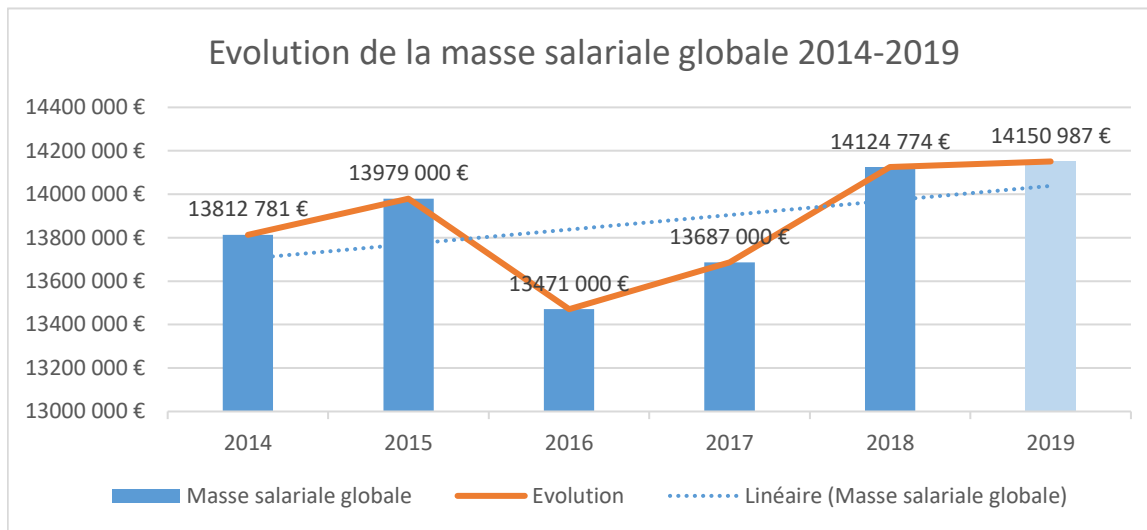
Les fortes variations intervenues en 2015 et 2016 correspondent à la prise en charge des nouveaux rythmes scolaires par la Ville, entraînant une charge supplémentaire, puis leur transfert à l'Agglomération du Pays de l'Or, entraînant une diminution de charge.

Masse salariale globale 012

2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
13 812 781 €	13 979 000 €	13 471 000 €	13 687 000 €	14 124 774 €	<b>14 150 987 €</b>

Evolution en montant et %

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
166 219 €	-508 000 €	216 000 €	437 774 €	<b>26 213 €</b>
1.20%	-3.63%	1,60%	3,20%	<b>0,19%</b>



► Masse salariale en 2019

Le taux de réalisation de la masse salariale par rapport aux prévisions s'élève à de 98.58 % en 2019.

**BUDGET 2019    REALISE 2019**



Par rapport aux prévisions, il est observé :

- Une diminution des charges liées au personnel titulaire qui s'explique par des évènements non prévisibles comme : les départs par mutation ; les disponibilités, les congés parentaux mais aussi par le fait que des recrutements ont été différés (100 000 €)
- Une diminution des charges liées au personnel contractuel qui s'explique par le non-renouvellement de certains contrats prévus (100 000 €)

Pour rappel, la masse salariale est impactée chaque année par plusieurs dispositifs légaux qui s'imposent aux collectivités locales :

- Le dispositif Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) : en 2019 son coût s'est élevé à 50 000 €.
- La valeur du point d'indice des fonctionnaires, elle n'a pas été réévaluée en 2019.
- Enfin, le jour de carence a été réintroduit au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le montant total des retenues effectuées à ce titre s'est élevé à **18 400 €** sur l'année 2019. Ce montant englobe une retenue sur l'ensemble des éléments de la rémunération (traitement indiciaire, régime indemnitaire, nouvelle bonification indiciaire le cas échéant...).

L'évolution de la masse salariale est également due à l'évolution des effectifs, permanents et non permanents (saisonniers, renforts) et à l'évolution des composantes de la rémunération (heures supplémentaires, carrières des fonctionnaires).

## Evolution des effectifs permanents

Il est à souligner que certains postes sont restés temporairement vacants en 2019 (Directeur Général des Services Techniques, responsable des ateliers municipaux de Carnon, service informatique...)

Les postes permanents sont essentiellement occupés par des fonctionnaires. La création des postes sur le tableau des effectifs impacte donc directement la masse salariale et également le déroulement de la carrière des fonctionnaires qui évolue d'une année sur l'autre.

### ► Les effectifs de fonctionnaires et le déroulement de la carrière

#### Les effectifs de fonctionnaires

Concernant les effectifs de fonctionnaires, on observe l'évolution suivante sur les 6 dernières années.

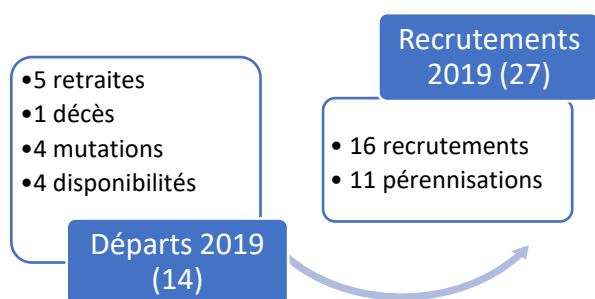
Titulaires au 31 décembre de l'année

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Titulaires (dont stagiaires)	321	310	308	310	305	318

A chaque départ d'un agent, (retraite ou mutation), une réflexion est menée sur l'opportunité de remplacer ou non l'agent en question. La fiche de poste est ainsi réétudiée au regard de l'évolution du métier concerné et des missions du service. Cette réflexion peut également permettre de repenser l'organisation du travail et la répartition des activités entre services.

Dès lors, les effectifs de titulaires sont restés stables depuis 2014.

En 2019, 14 départs sont à observer, et 27 recrutements dont 11 pérennisations (sans impact sur la masse salariale):



Parmi les 16 recrutements externes, 10 viennent remplacer des départs et 6 ont été créés pour la mise en place de la brigade de nuit. Ces derniers recrutements se sont échelonnés sur l'année, n'engendrant pas en 2019 d'augmentation significative mais viendront impacter plus fortement les dépenses 2020.

Enfin, une indemnité de départ volontaire a été versée en 2019 pour un cout global de **25 0000 €**.

## La carrière des fonctionnaires

Le parcours professionnel des fonctionnaires évolue selon le système dit de la « carrière » qui prend la forme soit d'avancement d'échelon, d'avancement de grade ou de promotion interne, voire de nomination suite à la réussite à un concours administratif.

- Les avancements d'échelon pour les fonctionnaires s'imposent aux employeurs alors que les avancements de grade et promotion interne sont laissés au libre choix de la collectivité qui peut dès lors construire une politique de valorisation et de reconnaissance de ses agents en fonction de critères qui viennent évaluer la valeur professionnelle de ses collaborateurs.

Les avancements d'échelon qui prennent en compte l'ancienneté viennent donc impacter automatiquement la masse salariale sans laisser aucune marge de manœuvre possible. Chaque année c'est donc une augmentation pouvant atteindre 70 000 € qui doit être prise en compte.

Pour 2019, le coût de ces avancements d'échelon a atteint **65 000 €**.

- **Les avancements de grade ou promotion interne relève d'une politique propre à chaque collectivité.**

Les avancements de grade pour l'année 2019 s'élèvent à **30 000 €**

Sur 2019, pour les seuls fonctionnaires, on peut estimer à **95 000 €** le Glissement vieillesse technicité (G.V.T.).

L'enveloppe de revalorisation du régime indemnitaire pour 2019 est restée fixée à **35 000 €**.

### ► Les contractuels permanents

Les contractuels sur emplois permanents sont essentiellement recrutés pour le remplacement d'agents fonctionnaires ou contractuels momentanément indisponibles. Leur nombre est variable d'une année sur l'autre.

Ainsi, chaque année, une enveloppe est reconduite pour couvrir ces dépenses imprévues.

## Evolutions des dépenses non permanentes

### ► Les contractuels saisonniers

Globalement, de 2014 à 2019, la dépense liée à l'emploi d'agents saisonniers a **diminué de 14.65 %**, charges incluses.

Cette forte baisse est la traduction de la volonté de la Collectivité de réduire le nombre de saisonniers dans les services peu impactés par l'activité estivale tout en maintenant, voire augmentant leur recours dans les services avec une forte saisonnalité (activité estivale à Carnon).

Cette réduction des dépenses des saisonniers s'est faite sur la période en 3 temps : tout d'abord une forte diminution puis une légère augmentation avant une stabilisation :

- En 2016, un effort financier majeur sur ce poste de dépenses s'est traduit par une baisse de **28 %** du coût des saisonniers par rapport à l'année 2015.
- En 2017, une légère augmentation est à relever (+ 45 000 €), due essentiellement à la mise en place du service de ramassage des dépôts sauvages à Carnon (+ 23 000 €), aux renforts pour les parkings (+ 20 000 €) et, dans une moindre mesure à la police municipale (+ 4 000 €).
- En 2018, les dépenses liées aux saisonniers se stabilisent. L'augmentation par rapport à 2017 (+ 20 000 €) s'explique par la prise en compte des vacances sportives pendant les petites vacances scolaires comme un besoin lié à la saisonnalité au même titre que les vacances d'été. Ces montants viennent donc en déduction des dépenses de personnel en renfort ponctuel (+ 27 000 €).
- En 2019, les dépenses liées au dispositif Poz'Alco et à la soirée Wake 'Up ont basculé des dépenses de contractuels vers les dépenses de saisonniers (12 000 €).

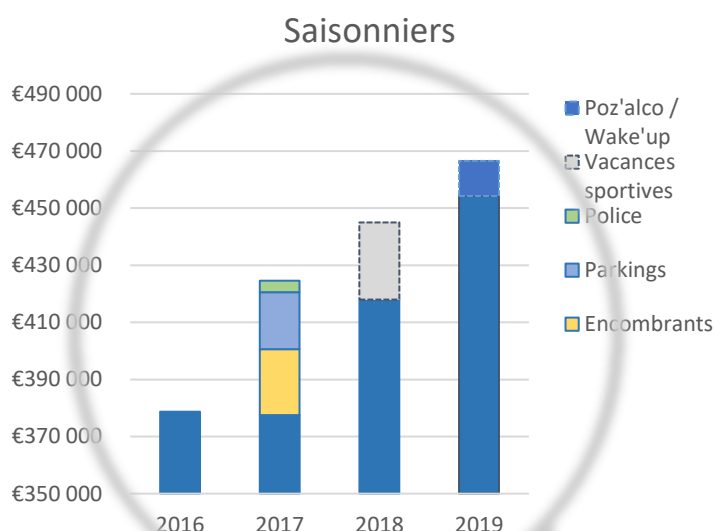
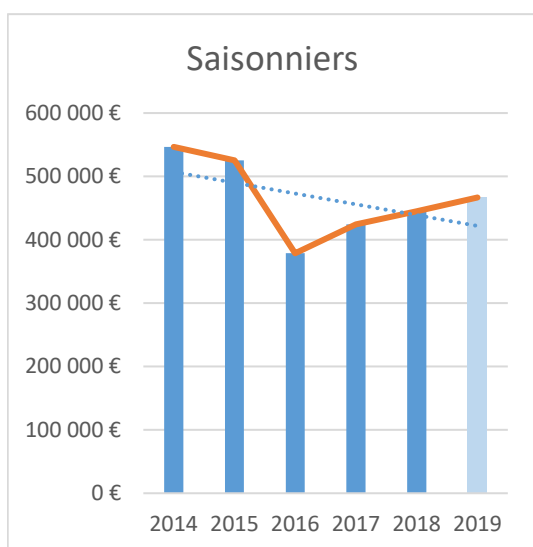
Sans ce changement de comptabilisation, les dépenses supplémentaires ne s'élèvent plus qu'à 9 500 €.

Saisonniers : montants annuels

2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
546 606 €	525 424 €	378 690 €	424 546 €	444 920 €	466 513 €

Saisonniers : Evolution en montant et %

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
-21 182 €	-146 734 €	45 856 €	20 374 €	21 593 €
-3,88%	-27,93%	12,11%	4,80%	4,85%



► **Les dépenses relatives aux heures supplémentaires**

La collectivité a mis en place à compter de 2015 une politique de réduction des heures supplémentaires. Les économies en résultant se sont élevées à **32 142 € en 2015** et **51 382 € en 2016**.

Pour 2017, l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires s'explique par l'organisation des élections législatives et présidentielles. En effet, le coût de 4 tours d'élection (en heures supplémentaires) s'est élevé à **19 662 €**.

En 2018, une augmentation des heures supplémentaires corrigées des événements ponctuels tels que les élections ou les intempéries est également à observer. Les heures supplémentaires consécutives au fonctionnement habituel des services sont en augmentation.

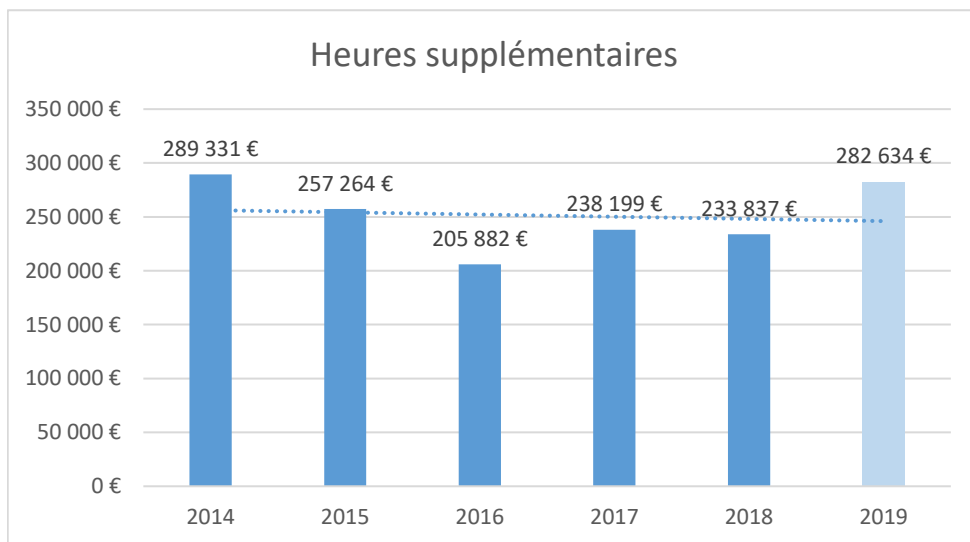
En 2019, les heures supplémentaires ont augmenté en raison de la mise en place de la brigade de police municipale de nuit qui a entraîné la réalisation d'heures supplémentaires des agents en place pendant la période estivale (36 600 €) dans l'attente du recrutement de l'équipe au complet (6 policiers municipaux), ainsi qu'en raison de l'organisation des élections européennes (8 000€).



De 2014 à 2019, la baisse des dépenses liées aux heures supplémentaires s'élève à **6 700 €** sur la période de 6 ans.

Heures supplémentaires

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Coût	289 331 €	257 264 €	205 882 €	238 199 €	233 837 €	282 634 €
Différence		-32 067 €	-51 382 €	32 317 €	-4 362 €	48 797 €



## Le temps de travail

En 2019, la mise en place de la police de nuit a entraîné la création de nouveaux plannings dans le respect des 1607 heures annuelles et des garanties fondamentales en matière de temps de travail.

Il est à noter que la collectivité s'est dotée d'un outil de suivi automatisé de la gestion des absences. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, toutes les demandes de congés et de RTT s'effectuent de manière dématérialisée sur le module e-congés prévu à cet effet.

### Evolution des charges à caractère général :

Les charges à caractère général (21% des dépenses réelles de fonctionnement) comprennent les contrats conclus par la ville (électricité, eau...), les frais d'entretien des locaux et bâtiments, les achats de fournitures, les fournitures scolaires.... L'évolution de ces dépenses reste maîtrisée (+4.07%). Leur variation est influencée en partie par l'inflation et le prix des fluides.

### Evolution contingents et participations obligatoires :

Les contingents et participations obligatoires (3,7% des dépenses réelles de fonctionnement) augmentent entre 2018 et 2019 (+4.55%) se justifiant par l'augmentation des contributions obligatoires (SDIS, CCAS ...).

### Evolution des subventions versées :

Les subventions versées (6,4% des dépenses réelles de fonctionnement) diminuent en 2019 (-3,91%). Entre 2018 et 2017, le montant des subventions versées ont été augmentées en raison d'une subvention exceptionnelle d'un montant de + 110 000 euros versée à l'EHPAD Les Aiguerelles pour financer en partie les indemnités à verser dans le cadre d'un contentieux.

### Evolution des autres charges de gestion courante :

Les autres charges de gestion courante (1,5% des dépenses réelles de fonctionnement) enregistrent une baisse de (-7%) par rapport à 2018.

**Evolution des intérêts de la dette :**

Les intérêts de la dette (1,6% des dépenses réelles de fonctionnement) diminuent de - 9.16% en raison de faibles charges d'intérêts de prêts en fin de vie.

**Evolution atténuation de produits :**

Les atténuations de produits (1,8% des dépenses réelles de fonctionnement) ont faiblement évolué entre 2018 et 2019 (soit +4,64%). Ce compte comprend la contribution au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et la contribution au titre de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU). L'enveloppe du FPIC est gelée à 1 milliard d'euros. Par conséquent, et sans mouvement particulier intervenu au sein du périmètre intercommunal, il y a une stabilisation de la contribution au niveau du montant de 2019, soit **441K€/an**.

En 2017, la commune contribuait à la pénalité fixée par la Loi SRU à hauteur de 422 000€ en raison d'un nombre de logements sociaux insuffisants au regard d'un taux de logements sociaux fixé à 25% par la loi. En 2018, la commune est sortie du dispositif jusqu'en 2020.

**5.2 - Les dépenses d'investissement**

	2017	2018	2019
Total des dépenses réelles d'investissement	5 765 055	7 095 662	10 024 086
Evolution en %	31,14 %	23,08 %	41,27 %
Dépenses d'équipement (art 20, 21, 23 hors 204)	4 853 502	6 125 873	9 024 938
Evolution en %	69,84 %	26,22 %	47,32 %
Subventions d'équipement (art 204)	5 874	20 995	5 473
Evolution en %	-63,34 %	257,39 %	-73,93 %
Remboursement capital de la dette (art 16 hors 166 et 16449)	905 679	941 795	979 933
Evolution en %	-34,13 %	3,99 %	4,05 %
Autres investissements hors PPI	0	7 000	13 741
Evolution en %	-100 %	-	96,3 %

Les autres investissements hors PPI comprennent les autres immobilisations financières (chap 27), les autres investissements hors PPI, les opérations pour compte de tiers (chap 45) en dépense, les opérations afférentes aux lignes de trésorerie (art 16449), et le reste à réaliser (hors PPI).

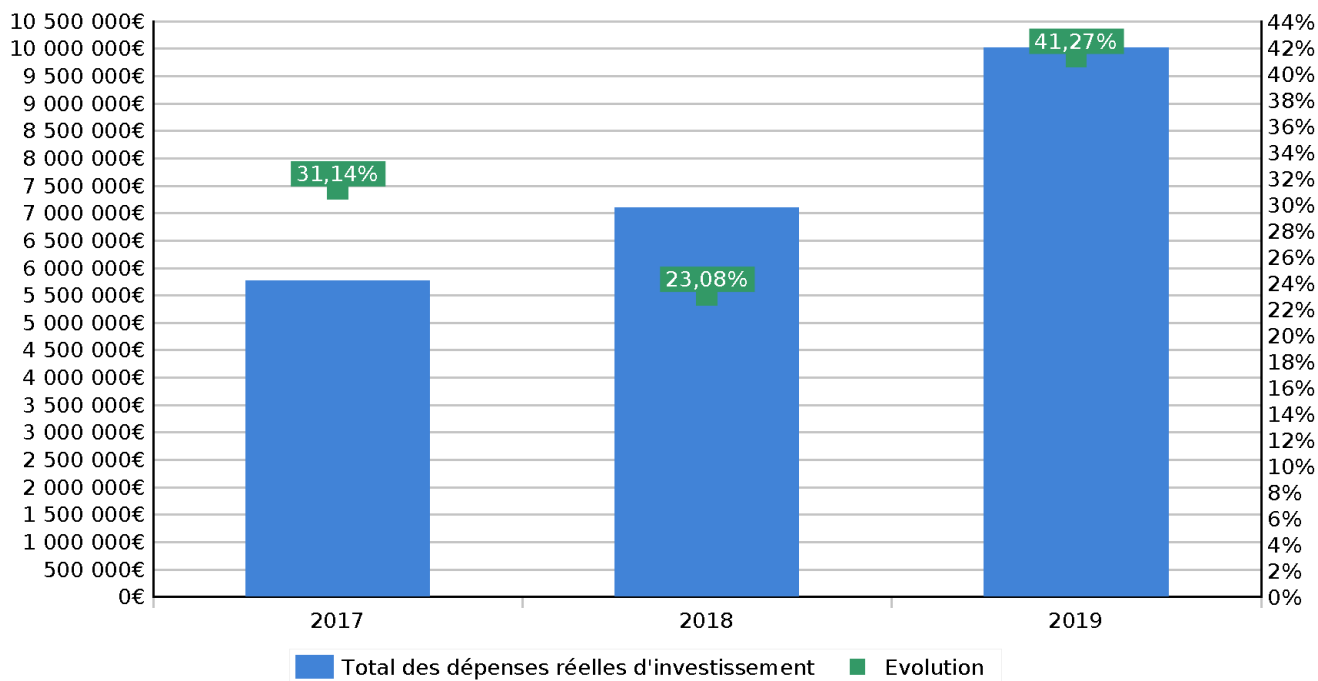
En 2019, le cycle de réalisation des investissements programmé sur le mandat est à son maximum. Les investissements se réalisent de façon échelonnée. Cette évolution témoigne d'une programmation structurée.

Les investissements atteignent 10 M€ en 2019, soit une augmentation de plus de 41 %.

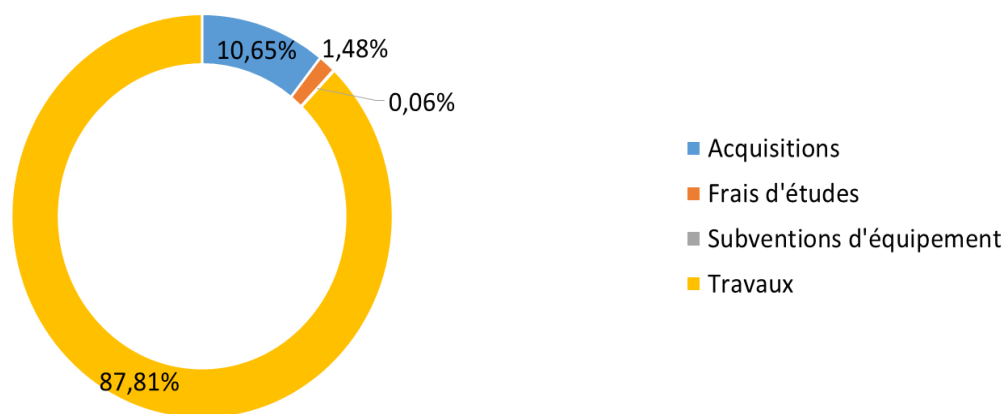
Ce tableau montre l'évolution moyenne et l'évolution totale des dépenses d'investissement. L'évolution totale est établie en fonction de la variation entre les montants de première et dernière année de rétrospective.

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Total des dépenses réelles d'investissement	31,86 %	73,88 %
Dépenses d'équipement (art 20, 21, 23 hors 204)	36,36 %	85,95 %
Subventions d'équipement (art 204)	-3,48 %	-6,83 %
Remboursement capital de la dette (art 16 hors 166 et 16449)	4,02 %	8,2 %
Autres investissements hors PPI	0	0

## Dépenses d'investissement



## Répartition des dépenses d'équipement par nature



## 6 - LES RECETTES

### 6.1 - Les recettes de fonctionnement

	2017	2018	2019
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>26 458 881</b>	<b>26 422 479</b>	<b>27 878 636</b>
Evolution en %	2,44 %	-0,14 %	5,51 %
Produit des contributions directes (art 73111)	11 638 773	11 811 868	12 025 014
Evolution en %	2,21 %	1,49 %	1,8 %
Fiscalité indirecte	11 577 587	11 482 359	11 747 059
Evolution en %	2,63 %	-0,82 %	2,31 %
Dotations	1 242 429	1 183 133	1 079 940
Evolution en %	-16,61 %	-4,77 %	-8,72 %
Atténuation de charges (chap 013)	138 412	91 623	205 346
Evolution en %	133,23 %	-33,8 %	124,12 %
Fiscalité transférée	0	0	0
Evolution en %	0	0	0
Autres recettes	1 861 681	1 853 496	2 821 277
Evolution en %	15,58 %	-0,44 %	52,21 %

La ligne "Autres recettes" comprend les produits des services (chapitre 70), les autres produits de gestion courante du chapitre 75 ainsi que l'ensemble des autres recettes d'exploitations constituées des produits financiers (chapitre 76), du chapitre 77 et des recettes diverses.

Ce tableau montre l'évolution moyenne et l'évolution totale des recettes de fonctionnement. L'évolution totale est établie en fonction de la variation entre les montants de première et dernière année de rétrospective.

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2,65 %</b>	<b>5,37 %</b>
Produit des contributions directes (art 73111)	1,65 %	3,32 %
Fiscalité indirecte	0,73 %	1,46 %
Dotations	-6,77 %	-13,08 %
Atténuation de charges (chap 013)	21,8 %	48,36 %
Fiscalité transférée	0	0
Autres recettes	23,1 %	51,54 %

Les recettes réelles de fonctionnement évoluent de façon dynamique en 2019 soit 5,51 %.

#### **Produit des contributions directes :**

Sont considérées comme des contributions directes de la commune: la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties, l'attribution de compensation versée par l'agglomération du pays de l'or.

- Les contributions directes en 2019 représentent 12, 025 M€, elles ont progressé de +1.8% sous le double effet de l'évolution physique des bases et du coefficient nominal des bases de + 1.2% décidé en loi de finances. L'article 99 de la loi de finances pour 2017 prévoit qu'à compter du 1er janvier 2018, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives des propriétés non bâties et des propriétés bâties à usage d'habitation et industrielles est désormais liée au dernier taux d'inflation annuelle constate, au lieu du taux d'inflation annuelle prévisionnel. Ainsi, au titre de l'exercice 2019, les valeurs locatives des propriétés sont revalorisées forfaitairement par application d'un coefficient de 1,012 (soit + 1,2 %).

A noter l'absence d'évolution des taux d'imposition depuis 2016.

Conformément aux engagements pris par la municipalité, il n'y a pas eu d'augmentation des Taux d'imposition jusqu'à la fin du mandat.

• **L'attribution de compensation** versée par l'agglomération du pays d'Or : **9.3 M€**

C'est La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), composée de représentants de La communauté d'agglomération et des communes membres, qui détermine les modalités d'appréciation du coût de ces transferts.

L'attribution de compensation de 2019 est majorée de + 67 000€ par rapport à l'attribution de compensation versée en 2018. Cette augmentation correspond à la modification des rythmes scolaires, et au retour à la semaine des 4 jours.

**Autres recettes fiscales : la fiscalité indirecte 11,747 M €**

• Le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation (DMTO) : 1.093 M€ (+11%)

Cet impôt concerne les mutations à titre onéreux de propriété ou d'usufruit et dont tous les paramètres (taux, conditions d'exonérations) sont fixes par l'Etat, est corrélé à l'activité du marché immobilier.

Ce niveau exceptionnel reflète un nombre élevé de transactions immobilières, soutenu par le maintien de taux d'intérêt historiquement bas.

• La taxe sur la consommation finale d'électricité : 531 405€

Pas d'évolution en 2019 /à l'exercice 2018

• Taxe locale sur la publicité extérieure : 160 654 €

Pas d'évolution entre 2018 et 2019

• Taxe de séjour est en forte progression et atteint 270 000€ en 2019 (+ 35 000€) suite au travail de vérification et aux actions entreprises auprès des loueurs de meublés et des opérateurs numériques intermédiaires de paiement.

**Dotations de l'État 3,8% des recettes de la commune 1, 079 M€**

Les collectivités locales participent activement, depuis plusieurs années, à l'effort de redressement des comptes publics.

Ainsi, des 2014, conformément au Pacte de confiance et de responsabilité établi entre l'Etat et les collectivités territoriales le 16 juillet 2013, la loi de finances prévoyait une diminution en valeur des Concours financiers de l'Etat, hors FCTVA et dotations issues de la réforme de la fiscalité directe locale, de 1,5 Md€.

A compter de 2015, dans le respect du programme de stabilité 2014-2017 du 23 avril 2014, lequel prévoyait une contribution supplémentaire des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics de 11 Mds€ jusqu'en 2017, la diminution en valeur des concours financiers de l'Etat était portée à 3,67 Mds€ / an.

Sur cette période, la contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques (CRFP) a ainsi été répartie entre les niveaux de collectivités à proportion de leurs recettes totales, soit 2 071 M€ pour les communes et intercommunalités, 1 148 M€ pour les départements et 451 M€ pour les régions.

Depuis 2018, cet effort est désormais porté sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement des collectivités, dépenses qui ne pourront progresser de plus de 1,2 % par an d'ici 2022, inflation comprise, ainsi que sur leur capacité de désendettement.

Les dotations versées par l'Etat ne sont donc plus minorées par la contribution au redressement des finances publiques, comme elles l'ont pu l'être entre 2014 à 2017.

**Dotation Globale de Fonctionnement**

La DGF de la commune est composée de la dotation forfaitaire et de la dotation touristique.

Elle subit par ailleurs un écrêtement, applicable aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur à 75 % du potentiel fiscal moyen par habitant.

La dotation de la commune s'élève à 609 000 € en 2019, elle connaît un repli important de 100 000 € par rapport à la DGF 2018.

**Atténuation de charges : 205 346€**

Forte évolution en 2019 les atténuations de charge ont progressé de 113 000€.

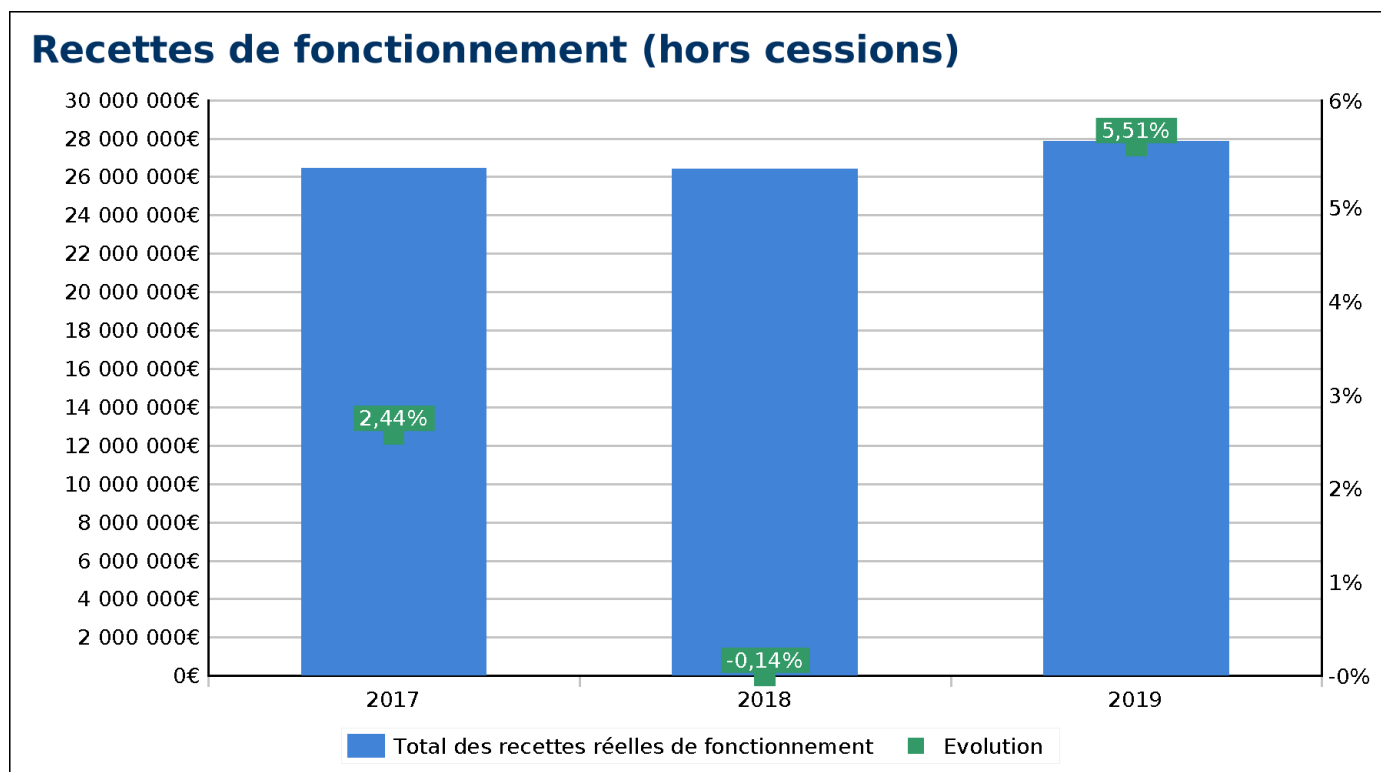
Il s'agit des remboursements effectués par la sécurité sociale ou notre compagnie d'assurance suite aux arrêts maladies, des décharges d'activité de service pour raison syndicale, des remboursements liés à des congés paternité.

**Produits des services et du domaine et revenus des immeubles et produit des cessions des immobilisations :**

**2 821 277€**

Ces recettes enregistrent une hausse très importante de 52,2 1 % en 2019 par rapport au compte administratif 2018.

Cette augmentation est liée aux produits de cession pour un montant de 975 928€.



**6.2 - Les recettes d'investissement**

	2017	2018	2019
Total des recettes réelles d'investissement	1 266 127	1 953 744	3 353 358
Evolution en %	-1,41 %	54,31 %	71,64 %
FCTVA (art 10222)	447 167	651 391	907 995
Evolution en %	-13,65 %	45,67 %	39,39 %
Subventions perçues liées au PPI (chap 13)	403 216	730 471	1 236 921
Evolution en %	8,34 %	81,16 %	69,33 %
Autres subventions	0	0	0
Evolution en %	0	0	0
Taxe d'urbanisme	251 156	423 923	1 089 862
Evolution en %	32,2 %	68,79 %	157,09 %
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449)	0	0	0
Evolution en %	0	0	0
Recettes diverses	164 588	147 959	118 580
Evolution en %	-19,44 %	-10,1 %	-19,86 %

Les recettes diverses comprennent notamment les autres immobilisations financières (chap 27), les opérations pour compte de tiers (chap 45) en recette, les opérations afférentes aux lignes de trésorerie (art 16449), et le reste à réaliser (hors emprunt)

**Principales recettes d'investissement : une évolution des recettes d'investissements majeures de plus de 71 ,64€% en 2019**

**Le FCTVA**

Le FCTVA compense la TVA supportée par les collectivités territoriales sur certaines de leurs dépenses d'équipement. Il est égal à 16,404 % du montant TTC de la dépense et est versé avec un décalage de 1 an. La Ville a ainsi perçu en 2019 le remboursement de la TVA acquittée sur les dépenses d'équipement de 2018 ; il s'établit à 907 000 €, en augmentation de 40 % par rapport à 2018. Cette augmentation est liée à un volume de dépenses plus important en 2019 par rapport à 2018, en particulier sur le poste « travaux ».

**Les subventions d'équipement**

La Ville a bénéficié de versements à hauteur de 1.236 M€ au titre des subventions d'équipement en 2019 (contre 730 000 € en 2018).

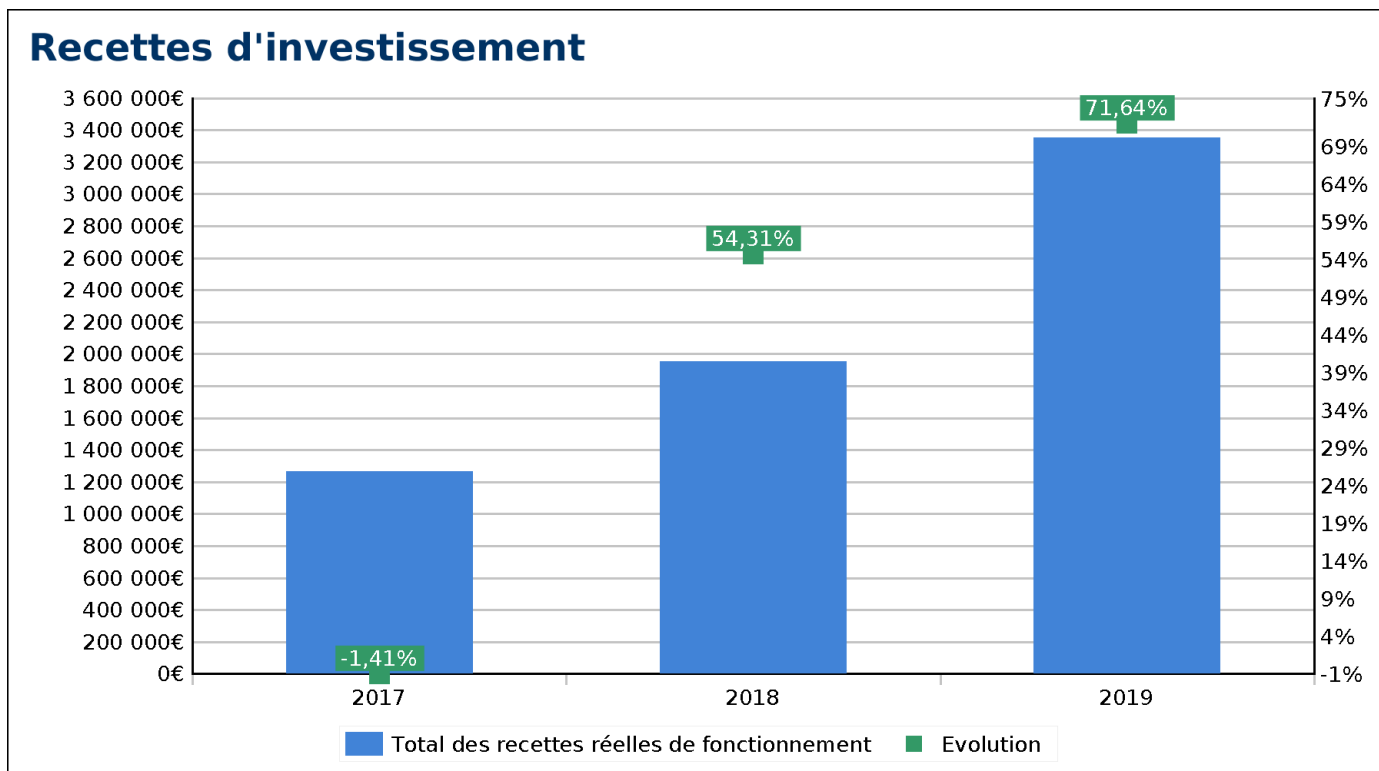
Ces recettes ont contribué au financement des travaux d'équipements dans le cadre d'opérations d'aménagement urbain.

**Les taxes d'urbanisme**

Le montant des taxes d'urbanisme a fortement augmenté en 2019 (1 089 000€) contre 423 000€ en 2018.

Ce tableau montre l'évolution moyenne et l'évolution totale des recettes d'investissement. L'évolution totale est établie en fonction de la variation entre les montants de première et dernière année de rétrospective.

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	62,74 %	164,85 %
FCTVA (art 10222)	42,5 %	103,06 %
Subventions perçues liées au PPI (chap 13)	75,15 %	206,76 %
Autres subventions	0	0
Taxe d'urbanisme	108,31 %	333,94 %
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449)	0	0
Recettes diverses	-15,12 %	-27,95 %



## 7 - LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Il vous est présenté ci-dessous le plan de financement des investissements réalisés sur la période. Le remboursement du capital de la dette ne figure pas dans les dépenses d'investissement à financer, puisque celui-ci doit être couvert par l'autofinancement.

### Rappel des investissements prévus au PPI

	2017	2018	2019
Sous-total dépenses d'équipement	4 859 376	6 146 867	9 030 411

### Le financement

Le tableau ci-dessous présente le plan de financement de l'investissement. Les cessions d'immobilisation sont rajoutées dans le plan de financement. Pour rappel, l'affectation du résultat peut également intervenir partiellement pour financer l'investissement.

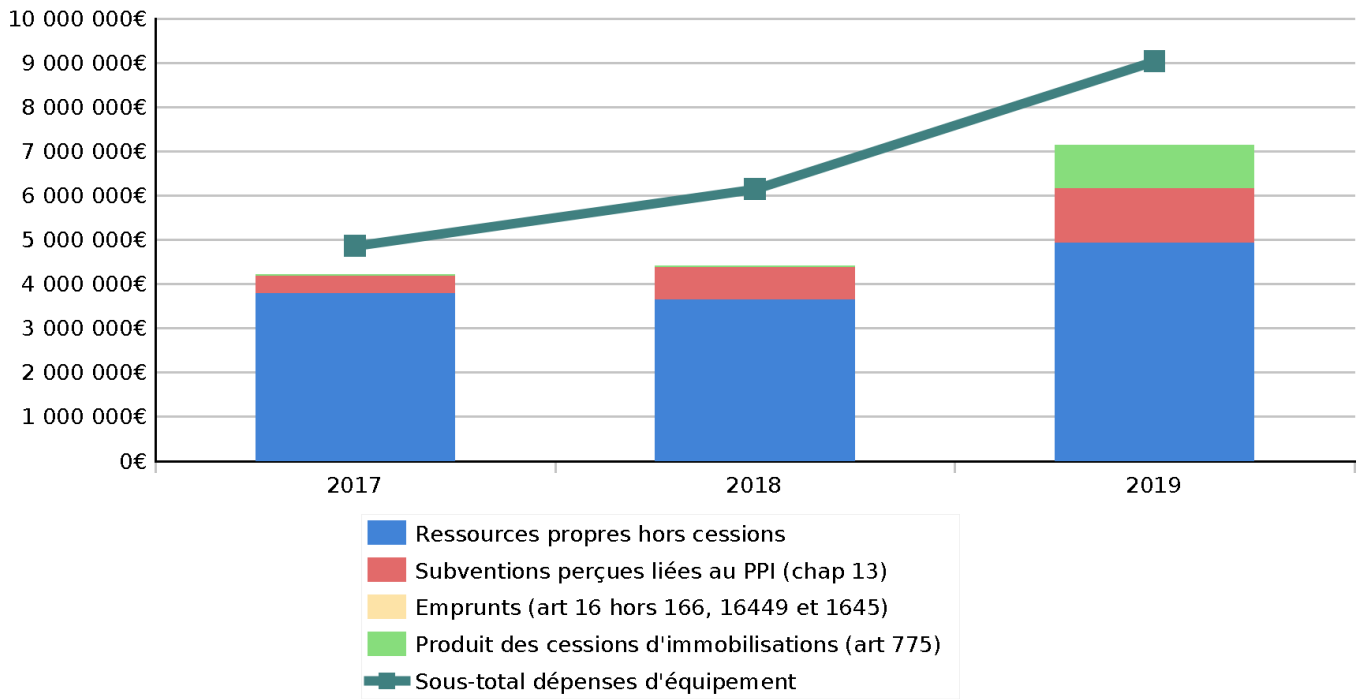
	2017	2018	2019
Epargne nette (a)	2 918 303	2 432 045	2 814 763
FCTVA (b)	447 167	651 391	907 995
Autres recettes (c)	415 744	571 882	1 208 442
Produit de cessions (d)	24 723	28 533	975 928
<b>Ressources financières propres e = (a+b+c+d)</b>	<b>3 805 938</b>	<b>3 683 850</b>	<b>5 907 128</b>
Subventions perçues (liées au PPI) (f)	403 216	730 471	1 236 921
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449) (g)	0	0	0
<b>Financement total h = (e+f+g)</b>	<b>4 209 154</b>	<b>4 414 322</b>	<b>7 144 049</b>

Résultat de l'exercice	-650 222	-1 739 545	-1 900 103
------------------------	----------	------------	------------

Un résultat négatif diminuera le fonds de roulement, et servira à financer une partie de l'investissement. La collectivité devra surveiller à ne pas le faire diminuer de manière trop importante afin de garder des marges de manœuvre. Un résultat positif l'augmentera permettant ainsi de reconstituer un fonds de roulement qui pourra être utilisé pour des investissements futurs.

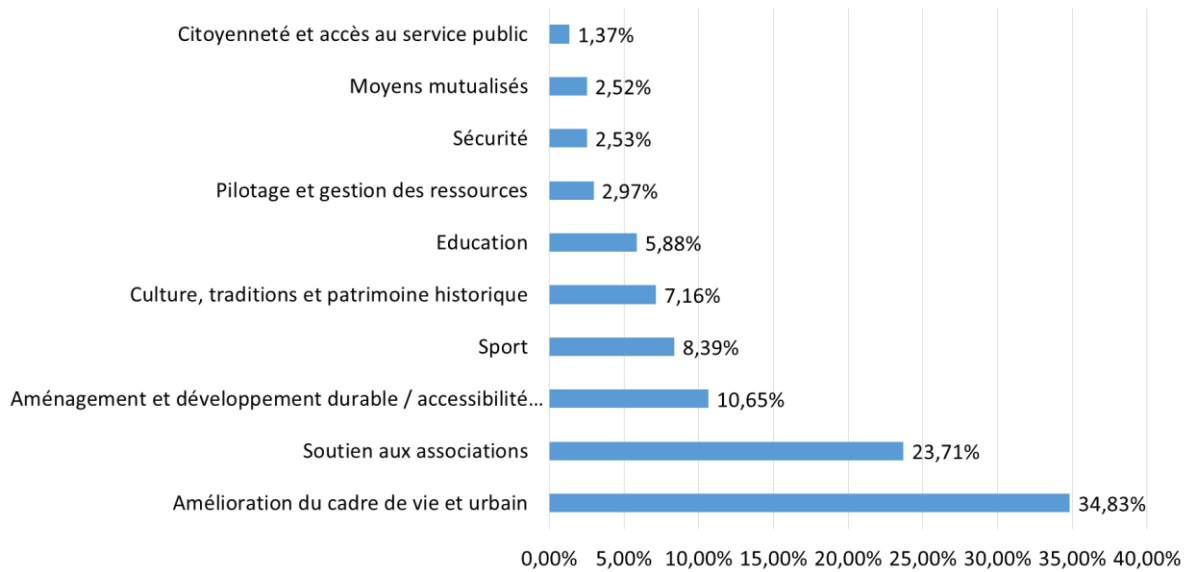


## Répartition du financement de l'investissement



Politique publique	Opérations	Réalisé 2019
Culture, traditions et patrimoine historique	Réhabilitation du château des comtes de Melgueil	400 542,24 €
Aménagement et développement durable / accessibilité PMR	Mise en conformité ERP/ accessibilité PMR	337 772,23 €
Sport	Requalification du yacht club	302 639,90 €
Soutien aux associations	Aménagement de l'ilot Prévert	2 063 542,18 €
Culture, traditions et patrimoine historique	Réhabilitation du Jardin du Bosquet Carnon	9 744,00 €
Aménagement et développement durable / accessibilité PMR	Schéma Directeur Mauguio Carnon	169 447,36 €
Amélioration du cadre de vie et urbain	Avenue Jean Moulin	1 212 269,70 €
Sport	Boulodrome mise hors air + casquette	101 148,96 €
Aménagement et développement durable / accessibilité PMR	La Font de Mauguio création fossé nord	760 358,48 €
Citoyenneté et accès au service public	Rénovation chauffage climatisation de la Mairie	23 143,20 €
Amélioration du cadre de vie et urbain	Rue François Villon	91 343,06 €
Amélioration du cadre de vie et urbain	Voirie 2018	422 542,33 €
Amélioration du cadre de vie et urbain	Eclairage Public et réseaux électriques 2018	175 434,78 €
Aménagement et développement durable / accessibilité PMR	Schéma directeur Carnon - honoraires et études opérationnelles	349 044,00 €
Aménagement et développement durable / accessibilité PMR	Schéma directeur - liaison rive droite rive gauche	24 000,00 €
Sport	Création terrains de PADEL Plaine des Sports	126 701,18 €
Education	Réaménagement de la cour école Mario Roustan	249 904,80 €
Amélioration du cadre de vie et urbain	Eclairage Public et réseaux électriques 2019	51 680,88 €

### Répartition des dépenses d'équipement par politique publique



## 8 - LES RATIOS

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R

	2017	2018	2019
Ratio 1	1 329	1 320	1 336
Ratio 2	684	677	695
Ratio 3	1 556	1 515	1 611
Ratio 4	285	351	522
Ratio 5	638	570	518
Ratio 6	44	41	35
Ratio 7	60,54 %	61,36 %	61,24 %
Ratio 9	88,88 %	90,69 %	86,4 %
Ratio 10	18,34 %	23,18 %	32,37 %
Ratio 11	41,17 %	37,52 %	32,18 %

**Ratio 1**= Dépenses réelles de fonctionnement / population

**Ratio 2**= Produit des impositions directes / population

**Ratio 3**= Recettes réelles de fonctionnement / population

**Ratio 4**= Dépenses d'équipement brut / population

**Ratio 5**= Encours de la dette / population

**Ratio 6**= Dotation globale de fonctionnement / population

**Ratio 7**= Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

**Ratio 9**= Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

**Ratio 10**= Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement

**Ratio 11**= Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement

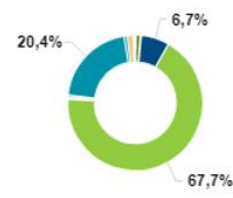
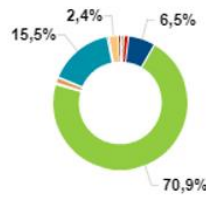
## 9 – GESTION ACTIVE DE LA DETTE

### Un encours quasiment à 100% de taux fixe ...

VILLE DE MAUGUIO-CARNON

Communes et EPCI de 10 000 à 20 000 habitants

Ensemble des collectivités



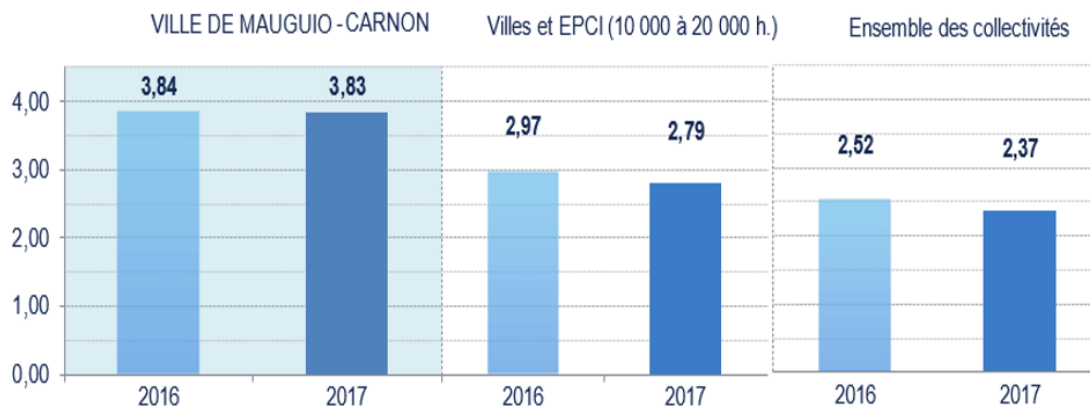
- Fixe
- Variable
- Variable hors zone Euro
- Barrière hors zone EUR
- Ecart d'inflation
- Change

- Fixe à phase
- Livret A
- Fixe annuable
- Barrière avec multiplicateur
- Pente
- Cumulatif

- Variable couvert
- Inflation
- Barrière
- Barrière avec multiplicateur hors zone EUR
- Courbes
- Autres

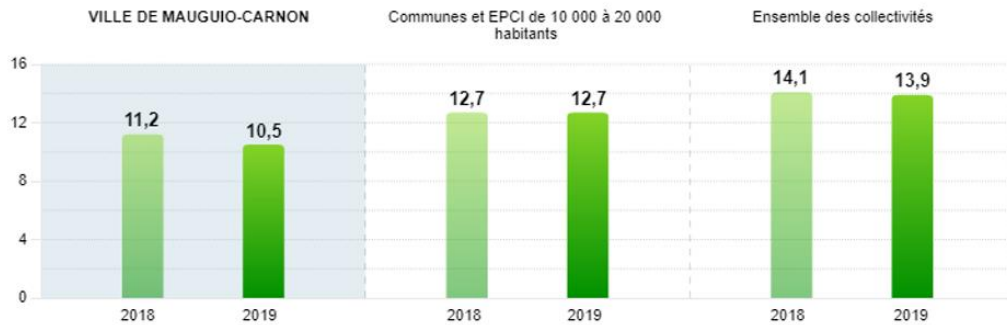
### ... responsable d'un taux moyen supérieur à celui de la strate

Taux moyen après swaps (en %, annuel ex./ex.)



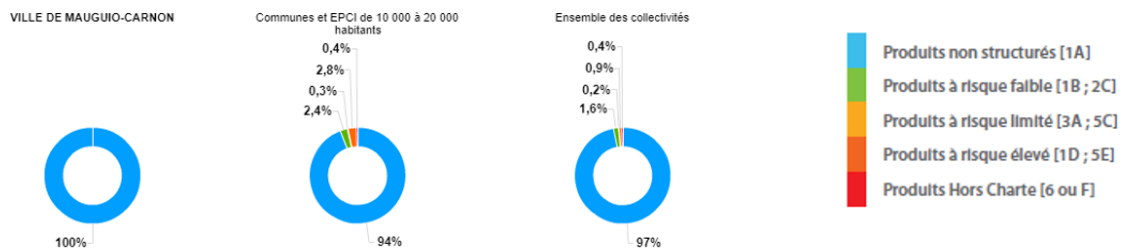
## Une durée résiduelle en baisse et inférieur à la moyenne

### Durée de vie résiduelle (en années)



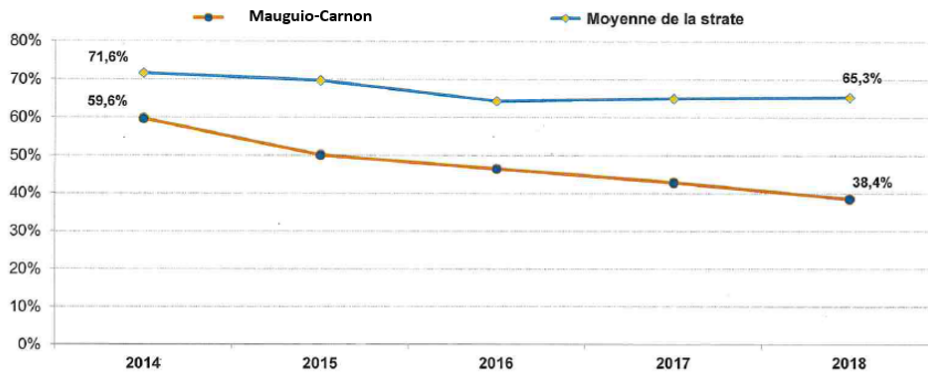
## Une dette classée 100% 1A au sens de la Charte de Bonne conduite

### Risque CBC (en % de l'encours)

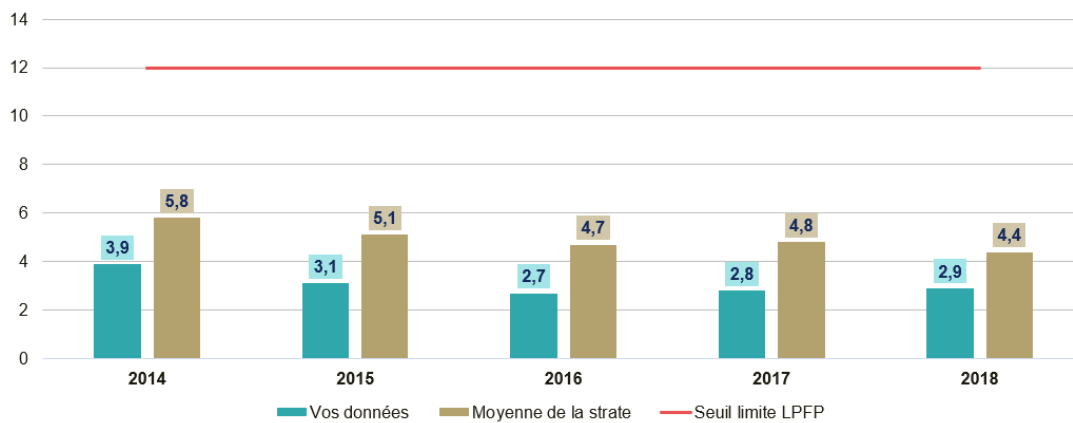


Données DGFIP : un ratio encours de dette / recettes de fonctionnement performant et éloigné du seuil limite de 100%

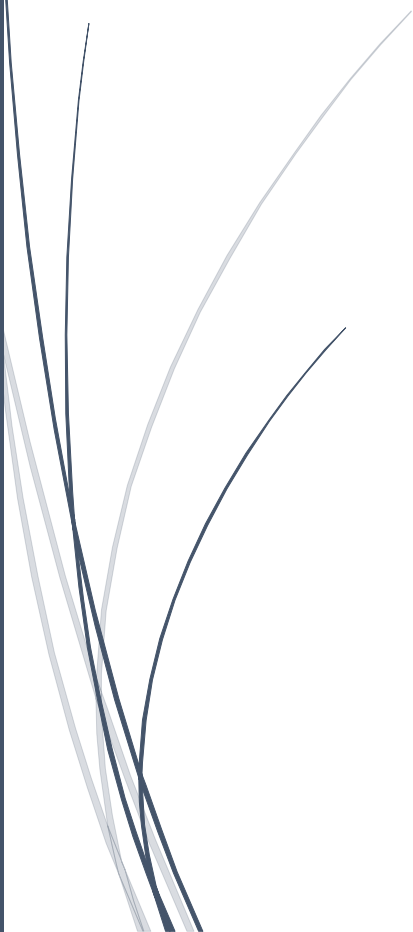
Concerne uniquement les données du budget principal



Données DGFIP : une capacité de désendettement très performante sur l'ensemble de la période



**FINANCES**



# Finances

## LE CONTEXTE

Service support, la direction des finances centralise la gestion financière de la collectivité. A ce titre elle assure :

- La mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité
- Le suivi de la politique budgétaire
- La sécurisation de l'ensemble de la chaîne comptable
- La gestion du patrimoine
- Le contrôle des satellites
- La gestion de la dette et de la trésorerie

## LES CHIFFRES CLES

- Nombre de Mandats : 6 951
- Nombre de bons de commandes : 7 446
- Nombre de titres de recettes : 1 151
- 4 agents équivalents temps plein, 1 apprenti et 1 directeur de service

## LES DELAIS DE PAIEMENT

Les délais de paiement sont déjà performants mais la commune s'améliore. Le délai global de paiement est passé de 17,43 jours à 16,5 en 2019. La commune est particulièrement vigilante sur ces délais. Ils constituent un levier d'action permettant de soutenir les entreprises.

## LES OUTILS MIS EN OEUVRE

Afin de s'assurer de la qualité des décisions prises et de leur mise en œuvre, la commune a fait le choix de développer une démarche de contrôle interne. Elle se réalise par le biais d'une segmentation par politique publique, la création d'indicateurs pertinents et la formalisation des process de contrôle. Cette démarche aboutit donc à une véritable évaluation des politiques publiques pour aider à la prise de décisions stratégiques.

## LA TRES BONNE SANTE FINANCIERE DE LA COMMUNE

Malgré la perte de dotations de l'Etat, la commune de Mauguio dispose toujours d'une bonne situation financière. LocalNova, société de conseil et d'études spécialisée en finances locales basée à Montpellier, a réalisé une étude nationale sur la solidité financière des collectivités. La commune de Mauguio-Carnon fait partie des 17 communes les plus vertueuses de la région avec la note de 2A+. Selon leur baromètre cette note correspond à une « qualité financière très bonne + ».

Les mieux notées par département (note 2018*)		Les évolutions les plus favorables (comparaison note 2018* et note 2014)	
		2018	2014
<b>AUDE</b>			
Castelnau-dary	2A		
Narbonne	2A		
Port-la-Nouvelle	2A		
<b>GARD</b>			
Les Angles	2A		
Bouillargues	2A		
Saint-Privat-des-Vieux	2A		
Le Grau-du-Roi	2A		
Vergèze	2A		
<b>HÉRAULT</b>			
Le Crès	2A		
Lattes	2A		
Mauguio	2A+		
Montpellier	2A		
Saint-Jean-de-Védas	2A		
La Grande-Motte	2A+		
<b>PYRÉNÉES-ORIENTALES</b>			
Argelès-sur-Mer	2A		
Saint-Estève	2A		
Thuir	2A		
<b>GARD</b>			
Aimargues	2A-/2A-	3B+	
Bagnols-sur-Cèze	2A-/1A+	1A-	
Laudun-l'Ardoise	2A/2A-	1A	
Manduel	2A-/1A+	1A	
<b>HÉRAULT</b>			
Castelnau-le-Lez	2A/2A-	1A-	
Cazouls-lès-Béziers	2A-/1A+	3B+	
Sauvian	2A/2A-	1A+	
Sète	2A-/2A-	1A-	
<b>PYRÉNÉES-ORIENTALES</b>			
Le Barcarès	2A-/1A+	1A-	
Bompas	2A-/2A-	1A	
Canohès	2A-/1A+	3B+	
Soleilles	2A-/2A-	1A	
Le Soler	2A/2A-	1A-	
Toulouges	2A/2A-	1A	

\* Notée à partir des comptes de gestion 2018  
Source : LocalNova

Échelle de notation de situation financière  
3A, excellente  
2A+, très bonne + 2A, très bonne 2A-, très bonne -  
1A+, bonne + 1A, bonne 1A-, bonne -  
3B+, moyenne + 3B, moyenne 3B-, moyenne -  
2B+, médiocre + 2B, médiocre 2B-, médiocre -  
1B+, mauvaise + 1B, mauvaise 1B-, mauvaise -  
3C, très mauvaise 2C, dégradé 1C, défaut  
0, défaut structurel

Source : Midi Libre



## OPTIMISATION DES RESSOURCES

### LE CONTEXTE

Le service a en charge la valorisation du domaine public, la gestion du patrimoine locatif de la commune, l'optimisation fiscale et la recherche de financements publics afin de sécuriser une partie des recettes de la collectivité. Le service porte également le déploiement du contrôle (interne et externe) de gestion, qui est une mission que la collectivité a partiellement externalisée.

### LES CHIFFRES CLÉS

- 250 marchés annuels et plus de 10 000 m<sup>2</sup> de domaine public exploités économiquement
- Recettes du domaine (public et privé) : 1 331 466 €
- 8 régies de recettes
- 13 projets (d'investissement principalement) en cours en 2019 ayant reçu un financement public (représentant un montant total de subvention de 1 211 430 €)
- Recettes fiscales (y compris taxe locale sur la publicité locale) : 12 164 749 €

### LES ACTIONS MENÉES EN 2019

#### La modernisation du service

La modernisation du service s'est opérée, d'une part, par le déploiement de logiciels métiers assurant la professionnalisation de la gestion des missions du service. À ce titre, le service dispose désormais d'un ensemble de progiciels intervenant quotidiennement dans l'activité du service. Cette démarche a été complétée par la dématérialisation des paiements, notamment par la mise en place du paiement en ligne pour 5 régies de recettes. L'objectif est de développer une alternative au numéraire et aux chèques dans un souci de sécuriser les procédures, de fluidifier les encaissements et de renvoyer aux usagers une image de modernité. Cette démarche facilite en outre le suivi comptable des régies de recettes.

#### Les études

Dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier de la Font de Mauguio, le service pilote la mission d'études visant à mettre en place une stratégie d'implantation des

Commerces et activités dans le nouveau quartier, dans l'optique de favoriser une complémentarité avec l'existant la moins concurrentielle possible. Une réflexion globale sur les commerces de la commune est ainsi menée avec pour objectif de définir la typologie de ceux à insérer au rez-de-chaussée des immeubles du nouveau quartier, le tout concourant à la bonne greffe dudit quartier par rapport au reste de la ville. Ce projet s'inscrit dans un effort plus global de contribution à la (re)vitalisation et à la montée en gamme de l'activité commerciale de la commune, menée avec différents partenaires dont l'agglomération du Pays de l'Or.

#### Les pistes d'optimisation des recettes

L'optimisation des recettes issues de la fiscalité s'est opérée en 2019 par un travail sur les bases fiscales, d'une part, et par la mise en place d'outils permettant d'améliorer l'efficacité de la gestion de la taxe de séjour, d'autre part. L'une des pistes identifiées en 2019 par le service concernant ce second point consiste en la mise en place du régime d'autorisation de changement d'usage des locaux d'habitation, qui est un prérequis au déploiement de la procédure d'enregistrement des meublés de tourisme.

#### Le contrôle de gestion

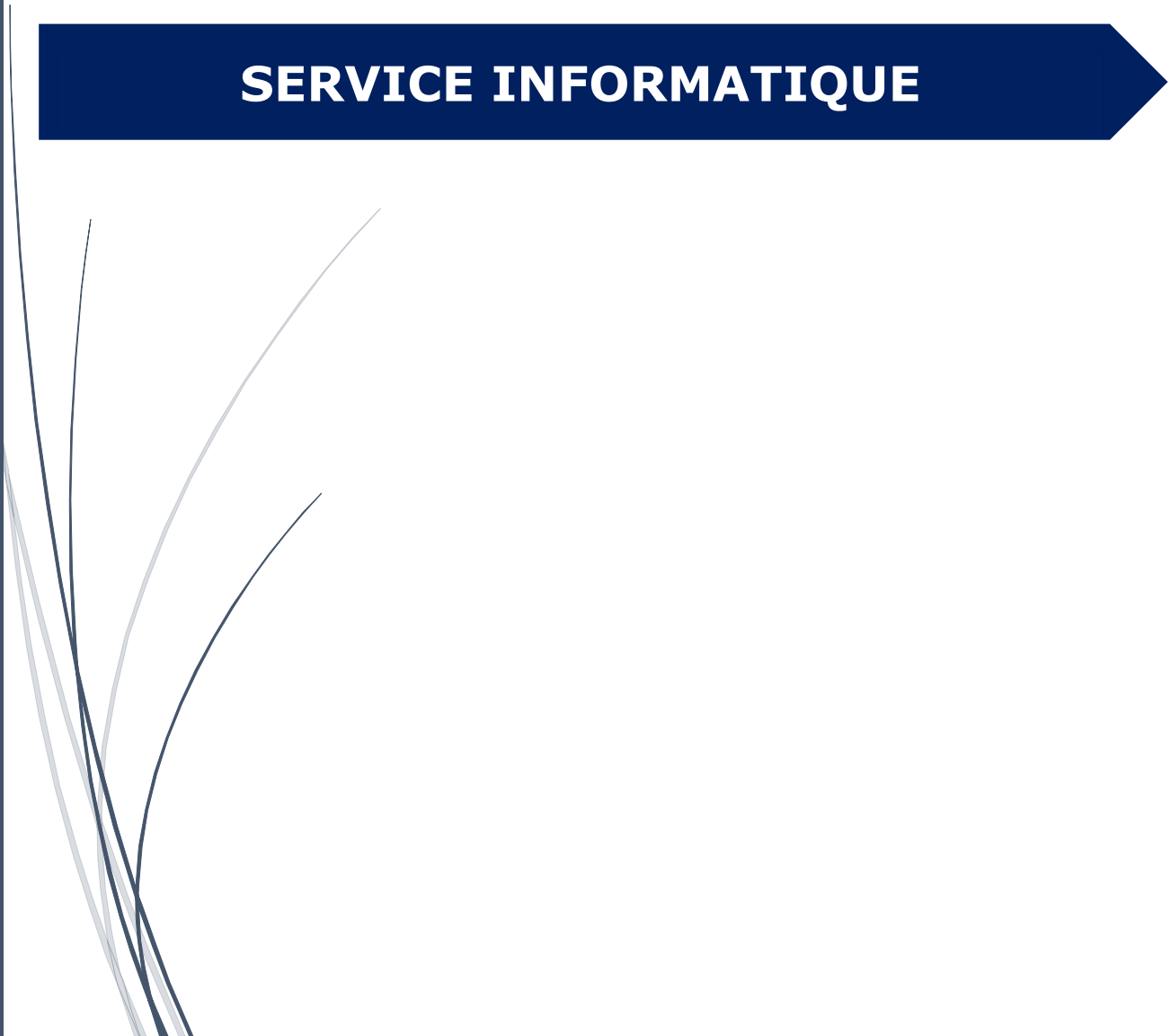
Le service coordonne également la mission de contrôle de gestion dans sa dimension externe (pilotage des satellites) et interne (évaluation des politiques et structuration des outils de contrôle de gestion), pour laquelle la commune, dans un souci de qualité et d'efficacité de ses activités, est assistée par deux bureaux (cabinet Michel Klopfer pour le contrôle de gestion externe et cabinet BST pour le contrôle de gestion interne). En 2019,

l'attention s'est principalement portée sur l'identification d'indicateurs- et de rapports-types déclinables par direction et par service, visant à mettre en exergue les moyens affectés aux politiques publiques.

#### Les subventions

Outre l'exécution des différentes subventions octroyées à la commune par une pluralité de partenaires (Etat via des fonds spécifiques comme la DSIL ou le FNADT ; agences spécialisées comme l'ADEME ; région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ; département de l'Hérault ; organismes spécifiques comme par exemple Hérault Energie), l'effort s'est concentré en 2019 sur la mise en place d'une planification stratégique pluriannuelle de recherche de financements. L'objectif est de sécuriser une partie des recettes nécessaires à la réalisation des grands projets structurants, au premier rang desquels le schéma directeur de la commune.

**SERVICE INFORMATIQUE**



## SERVICE INFORMATIQUE 2019

### Objectifs menés au cours de l'année 2019

#### Le contexte

2019 aura été une année de transition importante vers l'accélération de la dématérialisation. De nombreux projets ont été lancés, et pour une partie d'entre eux, menés à terme.

- Déploiement de la solution Publik – **Terminée**
- Déploiement de la solution GMA Association et formation du personnel – **Terminée**
- Mise en place d'un Système d'Archivage Electronique (SAE) pour le service Marchés Publics – **Terminée**
- Suite du déploiement de la solution Finances et RH et notamment la dématérialisation des factures - **Terminée**
- Consultation et préparation et déploiement du logiciel courrier Maarch - **Terminée**
- Déploiement RGPD – **En cours**
- Migration de toute l'infrastructure informatique vers VMWARE afin d'assurer de meilleures performances et une sécurité accrue. – **Terminée**
- Déploiement fibre optique sur de nombreux sites. – **En cours**
- Consultation Rédaction et attribution de l'appel d'offre Serveur et matériel informatique – **Terminée**
- Consultation et début d'installation de la téléphonie IP – **En cours**
- Consultation et attribution à Bouygues Télécom du marché de téléphonie portable – **Terminée**
- Consultation et attribution de la CFM sur l'achat de terminaux portables – **Terminée**
- Consultation Vidéo surveillance et déploiement du CSU dans les temps imposés par Monsieur le Maire : 1<sup>er</sup> Juillet 2019 – **Terminée**

#### Déploiement de la solution Publik

Ce fut l'un des objectifs importants pour l'année 2019. De nombreuses réunions se sont déroulées afin de proposer des formulaires et une ergonomie répondant au mieux aux attentes de la population. Après une inauguration en mars 2019, la solution est aujourd'hui en service et donne toute satisfaction aux services utilisateurs.

#### GMA Association

Afin de permettre une meilleure fluidité des demandes et une gestion centralisée des subventions nous avons fait évoluer la solution GMA en adoptant

le portail association. Ce dernier est en service et son utilisation devrait s'accroître dans les mois à venir. La mise en service de la maison des associations apportera aussi de nouveaux services numériques : Accès internet, accès aux espaces de photocopie et de numérisation, (...)

#### Dématérialisation au service Marché Public

Afin d'éviter la re matérialisation des plis reçus par le service marchés publics, une solution SAE (Service d'Archivage Electronique) a été déployée. Cette solution s'interface avec nos logiciels Marco et le tiers de publication des marchés AWS afin de permettre un archivage à valeur probante des plis reçus.

Ce projet sera poursuivi en 2020 avec la mise en place d'un parapheur électronique et de l'interface Pastell pour permettre aux principaux logiciels Mairie de s'interfacer. Le but étant d'arriver fin 2020 à une dématérialisation complète de la chaîne marchés publics de la publication à la signature des documents administratifs.

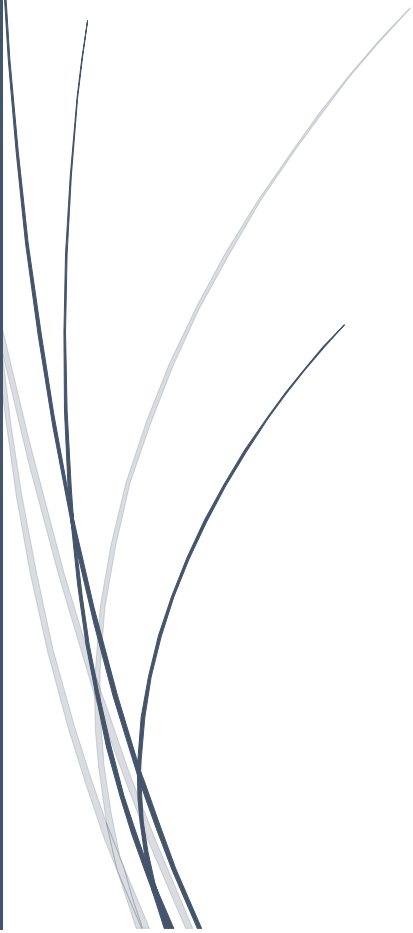
#### Vidéo Protection

A la demande de Monsieur le Maire une consultation a été lancée en vue d'étendre notre dispositif de vidéo protection. Nous avons rencontré d'importante difficulté autour de ce marché. Contestation d'un des soumissionnaires, qui s'est finalement rétracté et attribution à la société IPERION. Le CPU est maintenant opérationnel à Carnon et permet la visualisation des flux issues de Mauguio.

Dans le même temps le débit Internet du centre administratif de Carnon a été poussé à 60 Méga afin de permettre le transfert des images. Ce dernier sera porté à 100 méga en 2020 en vue de répondre aux besoins grandissants des sites raccordés sur cette fibre :

- CCAS
- Centre administratif
- Bibliothèque
- Police
- Capitainerie
- Vidéo Protection

**MARCHES PUBLICS**



# MARCHES PUBLICS

## LE CONTEXTE

Accompagnateur, facilitateur, le service de la commande publique apporte conseils et soutien en amont et dans le cadre des procédures d'achat qu'elles soient passées avec ou sans formalités.

## LES CHIFFRES CLÉS

- 112 procédures ont été lancées
- 1 commission MAPA par semaine
- 906 courriers envoyés dont 191 en recommandé électronique via la plate-forme
- 69 entreprises héraultaises, 4 entreprises régionales et 32 entreprises nationales ont conclu des marchés avec la commune.

## LES ACTIONS MENÉES EN 2019

- **Mise en place de la Lettre Recommandée en Ligne LRE** : Les courriers recommandés sont envoyés par la plate-forme numérique dédiée pour un coût annuel qui génère une économie d'environ 500€ par an. Les **191 courriers électroniques** envoyés participent également à la mise en place d'une administration numérique vertueuse tout en préservant la sécurité juridique des décisions et des procédures.
- **Action de formation aux services avec la mise en route de réunions « La minute marchés »** : **Deux heures d'échanges** avec les services sur les dernières modifications réglementaires de la Commande Publique et pour répondre aux questions.
- **Action de communication** avec la diffusion du premier journal interne consacré à l'achat public « **La minute**

**marchés** » qui reprend des éléments d'actualité.

- **Dites-le nous une fois** : [Ce](#) programme contribue à réduire la charge administrative des entreprises en allégeant la transmission des informations obligatoires.
- **Sourçage** : Le service a mis en place une première action forte de sourçage sur le dossier des vêtements de travail. Ce travail collégial piloté par le service a consisté à rencontrer quatre entreprises afin de mieux connaître les produits du marché (mises aux normes, modernisation des produits etc.)

## LA CLAUSE SOCIALE

Ce dispositif permet d'accéder à l'emploi aux personnes qui en sont éloignées.

L'insertion de cette clause dans les marchés publics est réalisée en partenariat avec la Maison de l'Emploi de la Petite Camargue.

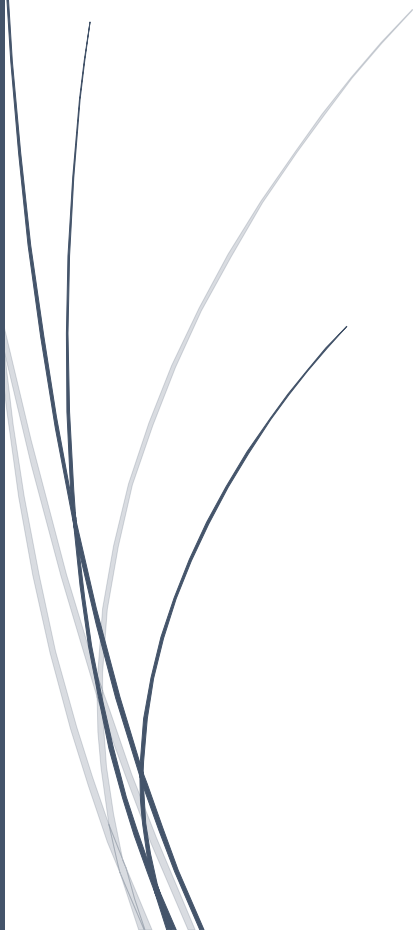
En 2019, cette clause a été prévue dans **5 marchés** ce qui a représenté **2 790 heures travaillées** sur les 2 836 heures demandées.

## ENVIRONNEMENT : QUAND LA CLAUSE DEVIENT UN CRITERE DE SELECTION DES ENTREPRISES

Le service a introduit un critère environnemental dans la sélection des offres notamment pour l'achat des vêtements de travail.

Ainsi, la politique de développement durable de l'entreprise dans sa dimension environnementale et sociale en lien avec l'objet du marché (gestion des déchets, qualité environnementale des produits, insertion sociale ...) a été notée et donc valorisée au moment de la sélection des offres.

**RELATIONS PUBLIQUES,  
COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL**



# SERVICE ACCUEIL / ETAT-CIVIL / « ALLO MAIRIE »

## LE CONTEXTE

L'année 2019 a été marquée par l'obtention du Label QualiVilles, couronnant de succès les efforts entrepris depuis 2015 grâce à l'implication et aux efforts considérables fournis par le service.

Celui-ci s'est en effet attelé en priorité à l'amélioration de son image et de la qualité du service rendu aux usagers.

Les horaires élargis des mardis et jeudis jusqu'à 18 h 30 rencontrent toujours un réel succès auprès des administrés.

Les délais de prise de rendez-vous pour l'établissement d'un Passeport et/ou une Carte d'Identité sont d'environ 7 à 10 jours avec de très bons ratios au niveau départemental, et un protocole dédié aux urgences.

### Cartes Nationales d'Identité / Passeports :

En 2019, les 2 accueils (Mauguio et Carnon) ont atteint l'objectif de 4.491 dossiers enregistrés, permettant à la Commune de bénéficier d'une dotation de 12.130 € par station, soit 24.260 €.

### Secteur « Allo Mairie » :

Le secteur Allo Mairie continue de démontrer son efficacité depuis sa création en février 2015. Aujourd'hui nous pouvons constater sa réelle utilité et les fruits de sa réussite.

Les efforts fournis en matière de propreté ont particulièrement payé : le bilan 2019 démontre une légère baisse des sollicitations des usagers, grâce à la mise en place par la municipalité de la brigade d'intervention propreté urbaine, qui permet un traitement des requêtes immédiat, relayé également par le biais des E-Démarches via le site Internet de la Ville.

Ce secteur satisfait pleinement les administrés, qui désormais connaissent parfaitement son fonctionnement et ont bien compris sa mission de « guichet unique ».

Nous avons atteint désormais le rythme de croisière de 6.000 demandes par an : 6 020 sollicitations ont été reçues et traitées par le service en 2019, contre 6.396 en 2018, 6.347 en 2017, et 4.637 en 2016.

## LES CHIFFRES CLÉS 2019

### L'effectif du service : 10 agents

- 1 chef de service
- 1 responsable adjointe du service, également

en charge du secteur Etat Civil

- 4 agents chargés d'accueil et de suivi des dossiers de citoyenneté à Mauguio
- 2 agents chargés d'accueil et de suivi des dossiers de citoyenneté à Carnon
- 1 agent gestionnaire du secteur « Allo Mairie »
- 1 agent polyvalent

### Dossiers liés à la citoyenneté et traités à l'accueil de Mauguio :

- 4.491 cartes d'identité et passeports + remises
- 38 attestations d'accueil
- 213 recensements militaires
- 282 inscriptions électorales

### Dossiers liés à la citoyenneté et traités à l'accueil de Carnon :

- 2.087 cartes d'identité et passeports + remises
- 11 attestations d'accueil
- 15 recensements militaires
- 41 inscriptions scolaires
- 404 réservations de salles municipales
- 129 inscriptions électorales
- 308 cartes bus POA « Transp'Or »

### Département Etat Civil :

- 65 mariages
- 63 PACS
- 86 transcriptions de décès
- 85 actes de décès sur la commune
- 38 ventes de concessions
- 112 naissances hors commune de parents domiciliés à Mauguio
- 16 naissances hors commune de parents domiciliés à Carnon
- 2 naissances sur la Commune
- 37 reconnaissances avant la naissance
- 10 baptêmes civils
- 1.060 actes délivrés (naissance, mariage, décès)
- 139 Demandes de duplicata de livret de famille
- 3 Changements de Prénom
- 36 mentions en marge d'état civil

### Secteur « Allo Mairie » :

- 3.024 Demandes de renseignements traitées
- 2.996 interventions coordonnées à Mauguio et Carnon



# TRADITIONS

## LE CONTEXTE

Le service a en charge la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville pour répondre aux objectifs suivants : accès du plus grand nombre à la culture, valorisation de l'identité de la commune et de la qualité de vie locale, proximité, rayonnement, développement du lien social.

## LES CHIFFRES CLÉS

- grandes manifestations populaires dans l'année dont la **Romeria sur 3 jours et la fête votive sur 9 jours**, mobilisant de nombreux services municipaux et **rassemblant plusieurs milliers de personnes**.
- **103 manifestations taurines aux arènes**
- **5 courses organisées par la Ville**
- Célébration des **30 ans des arènes Léonce et Louis Rouquette**
- **Budget réalisé en fonctionnement : 341 310 €.**

## LES ACTIONS MENÉES EN 2019

### En fonctionnement

#### Ouverture de la Temporada

- Organisée en partenariat avec l'UTM, cette manifestation marque l'ouverture de la saison taurine.
- **7 spectacles de rue, 1 course de l'école des raseteurs, 1 Trophée des as organisé par la Ville (1 078 spectateurs).**
- Partenariat avec la Métropole Montpellier Méditerranée dans le cadre du Trophée 3M.
- **Budget : 24 080 € pour la Ville, 3 500 € pour l'UTM avec une subvention de 8 000 € de la Métropole.**

#### Romeria Del Encuentro

- Organisée en hommage à l'**identité espagnole de la Ville, la Romeria se veut avant tout porteuse de culture et d'authenticité.**
- Animations musicales, village andalou, concours de sévillanes, corrida, procession et scènes ouvertes aux associations.

- Espace Niños avec une arène gonflable pour enfant, ateliers culinaires, animations MJC.
- Scène des spectacles professionnels sur la Place de la Libération
- Renouvellement du spectacle équestre le vendredi soir, payant au tarif unique de 5 €
- Stand ville maintenu avec un enrichissement de l'offre (gadgetterie gratuite et payante) et Photo Booth sur le thème de la Romeria
- Renouvellement de verres recyclables commandés globalement par la Ville et les casetas
- Renouvellement du partenariat avec la médiathèque Gaston Baissette qui a proposé un conte sur la Retirada le samedi matin
- Apposition d'un panneau azulejo en hommage au toro gracié en 2018 lors de la corrida
- **Nouveautés 2019 : installation de la scène associative** (concours de sévillanes, scène ouvertes aux associations...) **sur le parvis Prévert face aux arènes.**  
Enrichissement de l'offre à destination des enfants **avec un spectacle de rue familial**, des ateliers, des jeux et le regroupement des manèges sur l'Espace Niños.

**Budget : 117 165 € 14 juillet**

**Trophée de l'Avenir, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal.**

- **Accueil des nouveaux arrivants en matinée pour sensibiliser à la culture taurine** : présentation de la course camarguaise, des traditions et du folklore grâce à la présence de la Pichoto et de l'Espelido. **24 personnes présentes.**
- **Budget : 36 994 €.**



# TOURISME

## Contexte

L'accueil et La satisfaction des visiteurs comme cœur de métier (Qualité Tourisme et Sud de France Occitanie). Dans le cadre du Schéma Directeur, mise en valeur de nos patrimoines et filière nautique, recherche d'une nouvelle identité pour la station. Renforcement du travail concerté avec les socioprofessionnels et les services Mairie. La fréquentation sur l'année touristique 2019 associée au développement numérique – **50 000** Visiteurs + **250 000** recherches sur internet (Chiffre collecter cette année sur Google my business)

Progression des statistiques de notre page Facebook et Instagram avec plus de **5200 Fans**

## I. Répondre aux attentes personnalisées du public 2019/2020

- ✓ Refonte de notre site internet et renforcer la stratégie web
- ✓ Accueil en mobilité hors les murs via un gyropode
- ✓ Pots d'accueil du dimanche matin en saison
- ✓ Conseil éclairé

## II. Informer

Supports papier édités en 2019

- 4 300** guides touristiques
- 10 000 plans**
- 11 000** guides festivités + EXPO
- 6 000** Dépliants : Balades naturalistes, festi'mômes, un dimanche à Mauguio, carte touristique

- Newsletters + Espace pro + meilleure visibilité sur le site de :

la boutique, Carnon Accessible et Carnon en Famille

- Téléchargements de nos docs.

## III. promouvoir et communiquer

- ✓ Progression des offres tourisme nature et accessibilité- balades Naturalistes « le sentier du Cabanier » 150/pers/an en moyenne
- ✓ Vente de produits AOC dans la boutique
- ✓ Achats d'espace presse + e-marketing
  - ✓Produit patrimoines « un dimanche à Mauguio » + Box « Mister Aventure »
  - ✓Intégration de l'OT sur la plateforme « spotyride »
- Application qui référence tous les spots nautiques (sports, balade) en France et à l'international.
- ✓ Guide accueil optimisé (offre du territoire), plan commun Mauguio Carnon, en réactualisation
- ✓Salons Luxembourg – 1ère participation du 17 au 19 janvier 2020 dans le cadre de la prochaine ouverture de la ligne en avril prochain, partenariat avec l'aéroport de Montpellier dans le cadre de la commission tourisme.
- ✓Travail de réflexion sur des offres packagées ou de visites par rapport à la clientèle étrangères et notamment les pays desservis par les nouvelles lignes aériennes « Transavia », « Luxair » ...
- ✓Toutes les éditions de l'OT mettront en valeur la marque « Destination Pour Tous » et les communications inhérentes

## Le contexte

**La Ville de Mauguio Carnon est jumelée avec quatre communes :**

- ✓ Lorca en Espagne depuis 1999
  - ✓ Djebock au Mali depuis 2003
  - ✓ Midoun en Tunisie (île de Djerba) depuis 2005
  - ✓ Boves en Italie depuis 2009
- ✓ La Ville a par ailleurs signé un protocole d'amitié avec Pausesti Maglasi (Roumanie) en 1997

## Les chiffres clés 2019

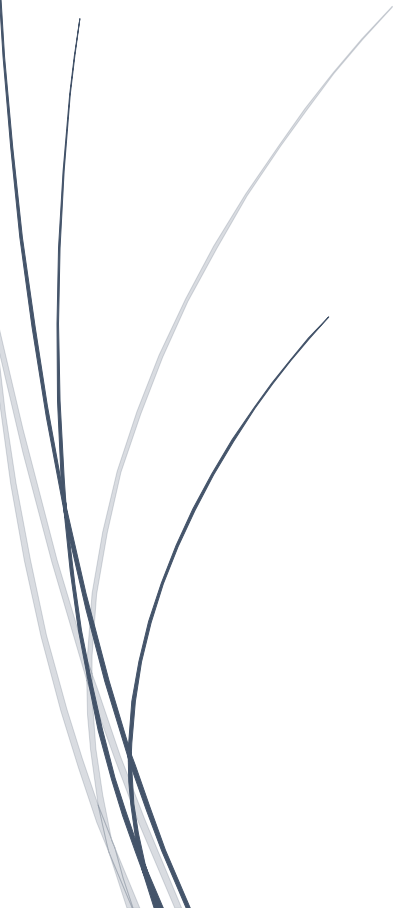
- Un budget annuel de 14.000 €
- **Déplacements :**
- ✓ ***Déplacement d'élus et d'un technicien à Midoun en octobre :***
  - visite d'une association d'aide aux enfants handicapés mentaux en vue d'un soutien humanitaire
  - rencontres avec le directeur du club de sports nautiques de Djerba et l'équipe dirigeante du club de football de Midoun en vue d'un partenariat avec la Ville et les associations de la commune
  - échanges autour du projet de réhabilitation de la place Mauguio Carnon à Midoun
  - rdv avec le ministre du tourisme tunisien M. René Trabelsi et son commissaire régional au tourisme autour du projet de ligne aérienne Montpellier-Djerba
- ✓ ***Déplacement d'élus à Boves :***
  - en avril à l'occasion de la célébration de la Libération italienne,
  - en septembre pour la commémoration des événements du 19 septembre 1943

## • Célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Boves les 5 et 6 juillet :

- ✓ Concert de variétés franco-italiennes sur la place de la Libération
- ✓ Cérémonie de signature de l'acte commémoratif au château des comtes de Melgueil, en présence du Maire de Boves et de ceux qui l'ont précédé au cours des 10 dernières années



**CULTURE ET PATRIMOINE**



# CULTURE ET PATRIMOINE

## LE CONTEXTE

Le service a en charge la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville pour répondre aux objectifs suivants : accès du plus grand nombre à la culture, valorisation de l'identité de la commune et de la qualité de vie locale, proximité, rayonnement, développement du lien social.

## LES CHIFFRES CLÉS

- **76** manifestations ou actions menées en 2019
- Près de **10 000 participants** aux diverses actions ou animations
- **Budget fonctionnement : 88 508 €**

## LES ACTIONS MENÉES EN 2019

### En fonctionnement

#### Volet arts plastiques et visuels

- **2 expositions** au sein de la Galerie d'art Morastel (300 m<sup>2</sup>) pour en moyenne 4 à 5 semaines chacune : 1 exposition consacrée à des artistes contemporains et 1 exposition pédagogique
- Axes d'orientation : **valorisation de l'art contemporain, médiation vers un public familial** autour d'animations tout public et gratuites (visites, ateliers, conférences, spectacles...)
- **1 exposition dédiée au Château des Comtes de Melgueil** à la suite de l'inauguration du lieu et en lien avec les Rencontres Généalogiques.
- Soutien logistique au **Salon d'Automne de l'association Formes et Couleurs**.
- Préparation des types de projets à mettre en œuvre dans la nouvelle Galerie d'Art Prévert
- **Fréquentation estimée : entre 450 et 500 personnes**
- **Budget : 660 €.**

#### Volet patrimoine

- **Inauguration du Château** : le 15 mars 2019 en présence des institutionnels. A cette occasion, organisation de visites guidées pour les riverains, les agents de la collectivité, et tout public.
- **Animations** : Inauguration de la Barque de Gaston Baissette au Parc Paysager, Rencontres Généalogiques et

Historiques, Journées du Patrimoine, 2 visites guidées tout public, exposition de jeux d'ombre *Les Masques de l'invisible* pour développer des actions plus larges que celles liées au patrimoine, visite décalée par la compagnie La Sphère Oblik sous formes de cabinets de curiosités, aide à l'édition de l'ouvrage d'un Melgorien sur le compoix de Mauguio.

- **Communication** : réalisation d'une brochure *Mauguio 7000 ans d'histoire*, panneaux d'explication de l'histoire et de la réhabilitation du lieu restant à demeure au château
- **Nouveautés 2019** :
  - recrutement d'un médiateur du patrimoine
  - création d'une boîte ludique pour découvrir le centre historique de Mauguio sous forme d'enquête pour enfants, familles, amis (partenariat avec l'Office de Tourisme de la commune)
- **Fréquentation** : près de 2 400 personnes
- **Budget : 12 367 €.**

#### Volet spectacle vivant au Théâtre Bassaget

- Diffusion de **13 spectacles** tout public, jeune public et familial au Théâtre Bassaget
- Participation au Festival des Internationales de la Guitare pour la quatrième année.
- **Recettes de la billetterie : 15 559 €**
- **Fréquentation : 2 144 personnes**
- **34 personnes bénéficiaires du dispositif Cultures et Sports Solidaires 34 (places gratuites) pour favoriser l'accès à la culture aux personnes habituellement éloignées de la culture pour des raisons financières et / ou sociales.**
- Taux de remplissage : 69.5 %
- **Budget : 36 459 €**

### Volet spectacle vivant Hors les murs

- 4 manifestations de spectacle vivant organisées hors les murs, c'est-à-dire hors du théâtre Bassaget, pour une action culturelle basée sur la **proximité et le développement du lien social** : un spectacle familial sur la **Place de la Libération**, un festival **d'art de la rue**, un spectacle à la **salle Rosa Parks à Carnon**, un spectacle **aux arènes**.
- **Nouveauté 2019** : le spectacle *Frankenstein ou le Prométhée moderne* diffusé aux arènes sans billetterie. 170 personnes présentes, le spectacle était donc complet. Il a été constaté la présence d'un public différent de celui venant habituellement au Théâtre.
- **Fréquentation : environ 800 personnes**
- **Budget : 18 986 €**

### Volet Soutien à la création

- **Participation à la création de spectacle vivant** par des aides financières et des mises à disposition de lieux. Grâce à cette mise en lumière d'une politique culturelle innovante et dynamique, la Ville est désormais reconnue très positivement par les professionnels et les institutionnels dans ce domaine.
- 7 compagnies : coproduction, résidences au théâtre, mise à disposition de lieux municipaux pour répéter et créer.
- **Nouveauté 2019** : utilisation de la salle Rosa Parks comme lieu de résidence
- **Budget : 5 150 €**
- Lieu de résidence d'artistes : La **Krèche Fabrique Artistique**.

### Volet actions éducatives et pédagogiques

- **2 757 élèves participants** : visites d'expositions, spectacles, ateliers de pratiques artistiques, rencontres avec des artistes, visites guidées du château, tous les niveaux de la maternelle au collège sont concernés.
- **Pass'Culture** avec le Collège : **46 élèves** concernés
- **Projet pédagogique Parcours théâtre 2019/2020** (ateliers, visite du théâtre,

rencontre avec les régisseurs, spectacle, spectacle)

- **Nouveauté 2019** : reprise des actions pédagogiques orientées autour du patrimoine suite au recrutement d'un médiateur.

### Cinéma

- **11 séances en 2019** au Théâtre Bassaget dont 3 destinées aux plus jeunes pendant les vacances scolaires
- **Budget : 2 080 €**
- **Fréquentation : 950 personnes**

### Les archives

- 43,73 mètres linéaires (ml) de versements, 34,09 ml d'éliminations, 478 ml d'archives définitives conservées.
- Travail autour de la dématérialisation : courrier, marchés publics, congés... en lien avec les Archives Départementales.
- **Reiure des registres de délibérations : deux pour 1998 et deux pour 1999 : 800 €.**

### Contrats de spectacles

- **265 contrats et déclarations** réalisés pour les prestations artistiques sur la commune (cession, convention, engagement)

### Partenariat avec le Pôle Jeunesse et Médiation et le CCAS

- Développement de visites d'exposition et spectacles pour des personnes inscrites à l'épicerie solidaire pour une découverte et un accès privilégié à la culture

### En investissement

**Acquisition d'œuvres : 21 756 €** avec notamment l'œuvre de Jordi sur le parvis Prévert face aux arènes, et celle de Stéphane Péridier au Parc Paysager pour accompagner la Barque de Gaston Baissette.

**Mobilier pour l'aménagement des nouveaux locaux du service à Prévert et du**

**Château pour réception du public : 64 661 €**

**Achat de gradins en mousse pour les représentations de spectacle vivant hors les murs : 800 €**

**Travaux du Château (octobre 2017 – février 2019) :**

- **budget de 1 362 000 €**
- **subvention DRAC : 386 000 €**
- **subvention Région : 100 000 €**
- **subvention Département : 40 200 €**



## MEDIATHEQUE Gaston

### Baissette

#### Le contexte

L'action de la médiathèque se conforme aux objectifs du projet politique et à ceux de l'Etat, définissant les bibliothèques en tant que levier au service des politiques sociales, éducatives et culturelles de la commune.

#### L'année 2019 a été marquée par :

- Le changement de SIGB et de portail Web
- Le développement d'un fonds de jeu dans les secteurs Jeunesse et adultes
- La poursuite des actions hors-les-murs (Milonga sous les lavoirs, Partir en livres...) et l'acquisition d'un triporteur afin de conduire ces actions.
- La mise en place d'une convention avec l'EHPAD « les Aiguerelles ».
- Le renforcement de notre participation à des partenariats extérieurs (Métropole en jeux, Festipetits...) ou avec les associations locales (Marteau plumes, Hist'arts, Marathon photo, associations troubles Dys...)

#### Les chiffres clés 2019

- **2843 adhérents actifs (ayant emprunté un document au moins une fois dans l'année)**
- *Des inscriptions en hausse de 3,3 % par rapport à l'exercice précédent, en constante augmentation dès l'adoption de la gratuité des adhésions.*
- *Un budget d'acquisition de documents de 61.200 €*
- **113.323 documents prêtés**
- Travail en direction du public scolaire : réceptions de classes (primaire, collège), ateliers... Au total, la Médiathèque G. Baissette a accueilli **2.296 élèves** dans le cadre des propositions détaillées dans le livret pédagogique...

#### Les actions menées en 2019

##### En fonctionnement

##### 1 - Acquisitions de documents :

- Livres : **25.470 €**
- CD et DVD : **19.389 €**
- Ressources numériques : **8.200 €**
- Périodiques : **6.200 €**

##### 2- Action culturelle : 11.741 €

- Actions pour le public petite enfance, jeunesse (y compris scolaire) : Rencontre d'auteur avec Gilles Bachelet dans les écoles, Conte, ateliers...
- Actions pour le public adulte : Programmation autour de la commémoration de la Retirada, rendez-vous réguliers ou ponctuels animés toute l'année par l'équipe de la Médiathèque, renforcée ponctuellement par des intervenants extérieurs
- Poursuite de projets et de dispositifs participatifs tels que la boîte à livres ou la Grainothèque, dont l'activité ne cesse d'augmenter

##### En investissement

- Changement du SIGB (système intégré de gestion de bibliothèques) et du portail web
- Acquisition de mobilier pour le réaménagement et la mise en valeur des collections (tablettes de présentation, mediatour)
- Acquisition de mobilier pour la création et la mise en valeur d'un espace Actualité/Presse au RDC (tables, fauteuils...)
- Acquisition de matériel photographique

# MÉDIATHÈQUE DE L'ANCRE

## LE CONTEXTE

L'année 2019 a été marquée par des changements organisationnels importants : changement du système intégré de gestion des bibliothèques (préparation et mise en fonctionnement), et par la préparation d'un nouveau portail Web à destination des usagers.

De nouvelles règles de prêts simplifiées et élargies ont été adoptées (12 documents tous supports confondus) dans le cadre du réseau.

De nouvelles animations ont été initiées suite à la création d'un fonds jeux de société (l'instant jeux), ainsi que des ateliers pliage, et des rendez-vous « bébés musicien »s et « bébés joueurs » dans le cadre du partenariat Festi petits.

Installation d'une Boîte à livres sur le port, gérée par les agents de la médiathèque

## LES CHIFFRES CLÉS

- **2.716 adhérents**
- **1.936 inscriptions** dont 1.007 nouvelles inscriptions
- **Budget d'animations : 7.500 €**
- **Budget d'acquisition de documents : 20.250 €**

## LES ACTIONS MENÉES EN 2019

### En fonctionnement

#### Acquisitions de documents

- **Livres et DVD : 20.250 €**
- **Périodiques : 5.150 €**
- **Ressources numériques : 1.000 €**
- **Jeux de société : 1.500 €**

## Animations

- **7.500 € pour l'ensemble de la programmation :**
  - 9 actions pour le public jeunesse
  - 8 actions pour le public adulte (dont 2 en partenariat avec l'OMT)
  - 4 actions intergénérationnelles tout public (dont 1 en partenariat avec l'OMT)
- **Avec intervenant extérieur à titre gracieux : 16 actions**
- **En interne :** rendez-vous réguliers et/ou ponctuels animés toute l'année par l'équipe de la médiathèque, enrichis de nouvelles propositions (instant jeux, ateliers pliages, bébés musiciens)
- **Fréquentation : 3.163 personnes**

## Partenariats

- Office Municipal de Tourisme
- Association Adages
- MJC Mauguio Carnon
- Éducation Nationale
- Agglomération du Pays de l'Or
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Département de l'Hérault

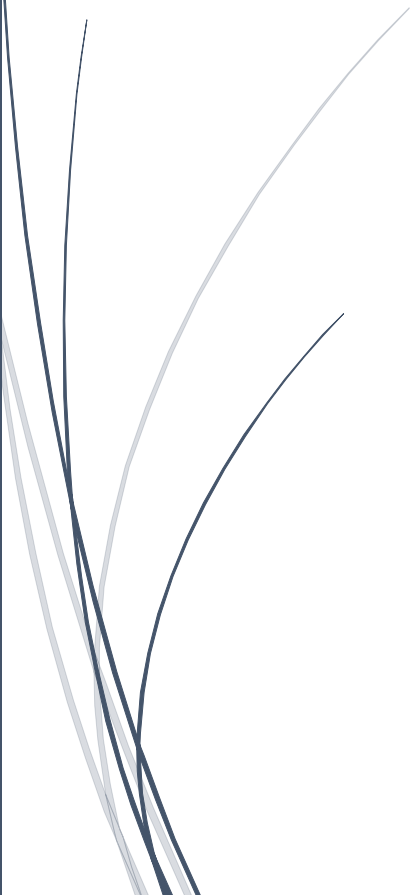
## En investissement

**Mobilier : 1.900 €** pour mobilier espace accueil et convivialité et espace rangements

**Informatique : 6 mini-souris, 1 trépied, 1 adaptateur vidéo-projecteur.**

**Acquisition d'un triporteur : 5.000 €**

**SECURITE ET PREVENTION DES  
RISQUES**





# BILAN 2019



## LE CONTEXTE

Le service de la police municipale a continué la mise en place de son projet de service dont les objectifs principaux sont :

- Sécurisation de la commune
- Lutte contre l'insalubrité
- Respect de la tranquillité

↳ Mise du CPU basé sur Carnon a été nécessaire.

↳ Création d'un service de nuit grâce à l'embauche de 6 agents permettant ainsi une présence policière 24h/24h.

↳ Embauche d'un agent administratif : accueil physique de Carnon, du lundi au vendredi.

## PRESENTATION

- 28 agents dont 2 au commandement
- 2 administrative 1 Mauguio / 1 Carnon

## HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

### ACCUEIL PHYSIQUE MAUGUIO CARNON

DU LUNDI AU JEUDI 8H-12H/ 13H30-17H30

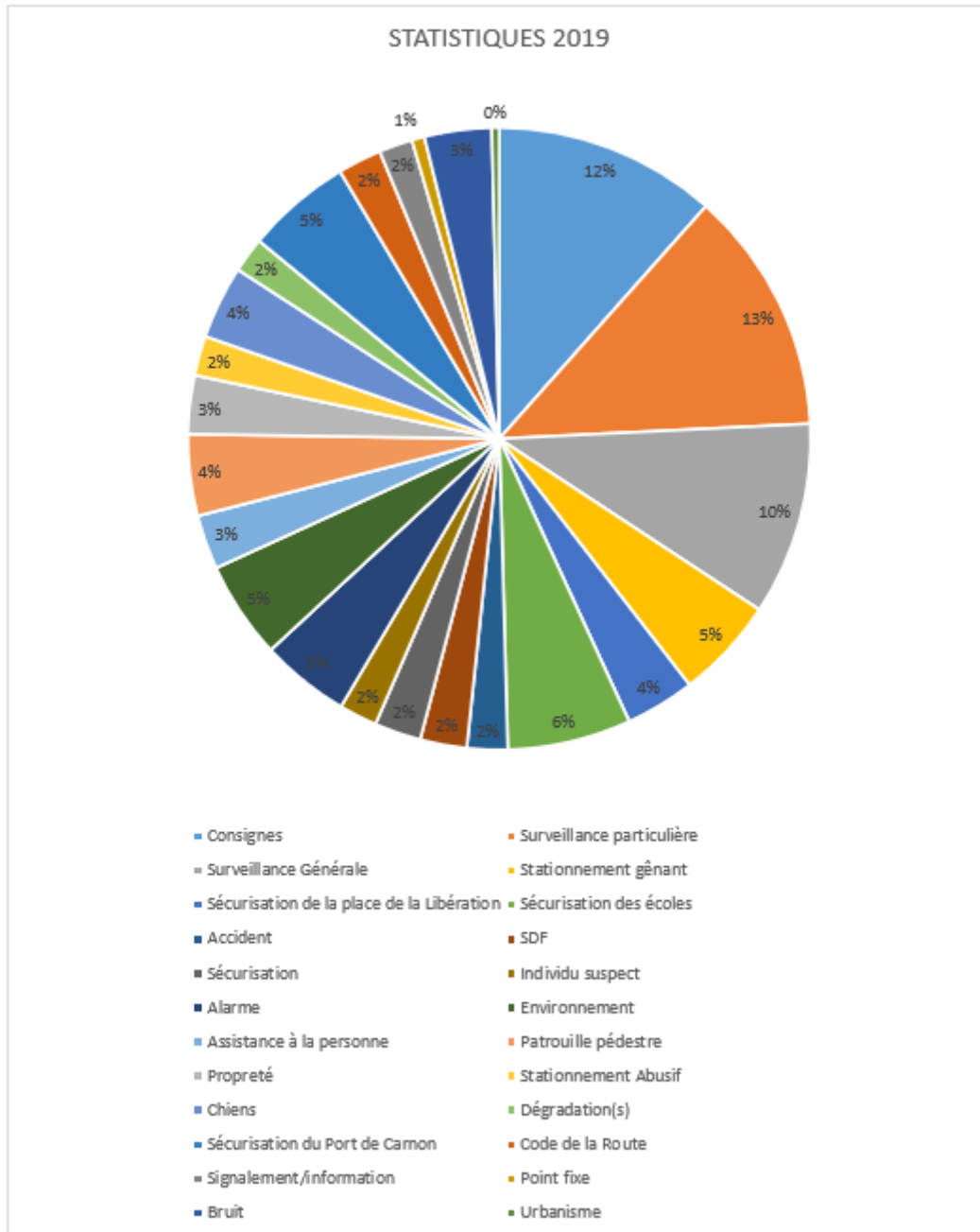
LE VENDREDI 8H-12H/13H30-16H30

### ACCUEIL TELEPHONIQUE


24H/24H



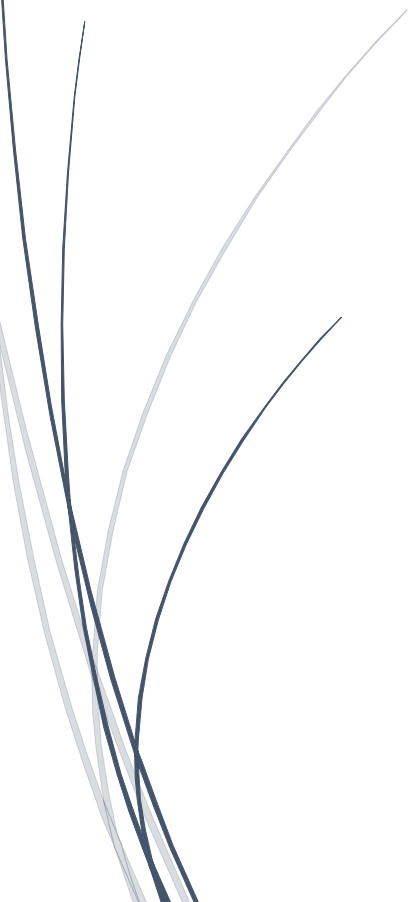
LES PRINCIPALES INTERVENTIONS



LE DETAIL DES PRINCIPALES INTERVENTIONS

<b>MAUGUIO-CARNON</b>	
<b>MAIN COURANTE</b>	
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	
Nombre d'événements : <b>4705</b>	
Service : Police Municipale	
	
<b>Objet</b>	<b>Résultat</b>
<b>Libellé</b>	<b>Nombre</b>
Consignes	544
Surveillance particulière	596
Surveillance Générale	472
Stationnement gênant	248
Sécurisation de la place de la Libération	170
Sécurisation des écoles	302
Accident	99
SDF	114
Sécurisation	114
Individu suspect	93
Alarme	218
Environnement	238
Assistance à la personne	133
Patrouille pédestre	199
Propreté	143
Stationnement Abusif	97
Chiens	179
Dégradation(s)	86
Sécurisation du Port de Carnon	258
Code de la Route	107
Signalement/information	82
Point fixe	31
Bruit	164
Urbanisme	18

# Service Logistique Evènementielle



## SERVICE LOGISTIQUE EVENEMENTIELLE (SLE)

### LE CONTEXTE

#### MISSIONS DU SERVICE :

- Soutien logistique et technique sur les manifestations organisées par les services de la Ville et sur les animations organisées par les associations ou les clubs sportifs.
- Mise à disposition de matériel pour les associations et les administrés de la Ville ainsi qu'aux commerces et aux collectivités voisines.
- Conseil technique pour certains investissements à la demande des services et sécurité incendie lors des manifestations.
- Gestion technique du Théâtre Bassaget et des animations hors les murs : soutien technique pour les spectacles programmés par le service Culturel, lors des interventions programmées par les services de la Ville et également régies son, lumière et vidéo pour la programmation associative.

#### EFFECTIF :

##### SLE

- 1 Chef de Service, 1 Adjoint, 6 agents titulaires
- 8 saisonniers
- 8 renforts ponctuels de divers services sur les grandes manifestations.

##### THEATRE

- 4 régisseurs issus de l'effectif du SLE cité plus haut

#### LES CHIFFRES CLÉS

##### SLE

- 471 demandes d'intervention : 42% pour les services mairie, 12% pour les associations non sportives, 18,5% pour les associations sportives, 10.2% pour les particuliers, 3.5 % pour les écoles et 12.1% divers (collectivités, commerces, associations extérieures).
- Coût total interventions (matériel amorti + transport + main d'œuvre) : 621 095.88€
  - 352 138 € pour les services,
  - 43 536 € pour les associations non sportives,
  - 166 773 € pour les associations sportives,
  - 19 795 € pour les écoles,
  - 3 909 € pour les particuliers.
  - 53 986 € divers.

#### THEATRE :

85 dates dont 48 organisées par les Services, 37 par les associations (724 307 € de matériel mis à disposition). Ces dates ont nécessité 141 jours d'intervention.

Coût total des interventions (matériel amorti + main d'œuvre) : 1 034 123.11€

- 309 816€ pour les services,
- 626 968 € pour les associations,
- 97 338€ pour les écoles.

#### LES ACTIONS MENÉES EN 2019

##### EN FONCTIONNEMENT :

##### SLE

##### BUDGET : 43 500€

- Fourniture entretien 500€
- Petit équipement : 5 000€
- Vêtements de cérémonie : 2 000€
- Divers : 9 000€
- Pièces détachées : 1 000€
- Locations mobilières : 38 000€
- Frais divers : 3 000€

##### THEATRE

##### BUDGET : 9 200€

- Petit équipement 600€ - réalisé : 597 €
- Autre biens mobiliers 6 000 €
- Pièces détachées 600 € - réalisé : 1 194 €
- Divers 2 000 €



**EN INVESTISSEMENT**

**SLE**

**BUDGET : 115 660€**

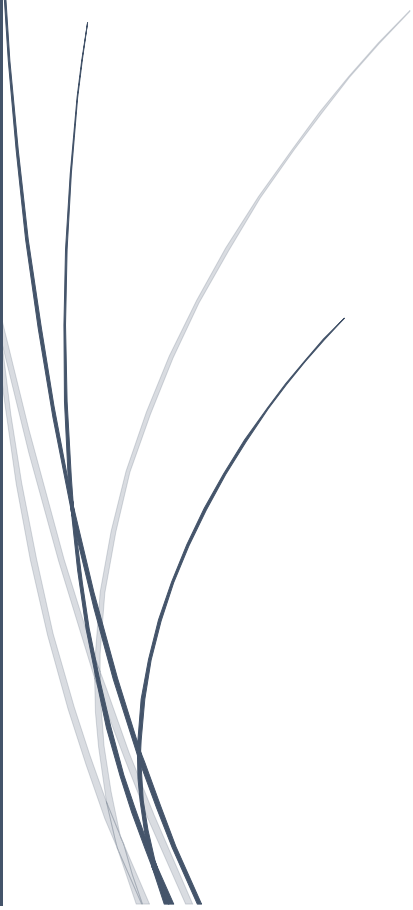
Investissements : mobilier, sonorisation, structures scéniques, tentes, matériel de transport et de rangement, équipements de sécurité et équipements divers (réfrigérateurs, décorations de Noël, écrans et draperies)

**THEATRE**

**BUDGET : 54 500€**

Investissements : mobilier d'accueil, équipement scénique (projecteurs, enceintes, logiciels, micros écrans) et une nacelle.

**EDUCATION**



**EDUCATION 2019**

**LE CONTEXTE**

La gestion des affaires scolaires de la commune est orientée autour des valeurs d'éducation et de favorisation des conditions d'accueil des enfants scolarisés.

**LES CHIFFRES CLÉS**

Budget de fonctionnement écoles maternelles: **75 400 € (hors RH)**  
 Budget de fonctionnement écoles élémentaires: **153 400 €**  
 Budget Investissement écoles : **76 826 €** équipement (13 000€ mobilier + 5 000€ petit équipement + 58 826 € balises PPMS) + **421 000 € travaux**  
 Subventions coopératives scolaires : **7 750€**  
 Subvention école privée : **40 600 €**  
 11 écoles en gestion communale (5 maternelles, 5 élémentaires, Vauguières)  
 1 école «Les Garrigues » en gestion SIVU  
 1 école en gestion privée  
 Effectifs 2018/2019 de maternelle : 23 classes / 580 enfants  
 Effectifs 2018/2019 d'élémentaire : 41 classes / 1 067 enfants  
 Soit 1 647 enfants scolarisés sur le territoire

**LES ACTIONS MENÉES EN 2019**

**Secteur pédagogique :**

**Classes découvertes et classes de neige:**

La Commune laisse à chaque école, le libre choix du lieu de séjour, dans des centres d'hébergements agréés par l'Education Nationale  
 Participation financière des projets à hauteur de 2/3 du coût du séjour pour les classes de neige, et 1/3 pour les classes de découverte avec ou sans nuitée.  
 1 classe a profité de classe de neige  
 18 classes ont profité de classes de découverte sans nuitée  
 1 classe a profité de classes de découverte avec nuitée  
 Le budget attribué s'élève à **18 684 €**  
 Le budget alloué à l'école privée : **2 000 €**

**Organisation période de Noël :**

*Spectacle pour tous les élèves de la commune (3 spectacles – selon les cycles)*  
 Participation des 65 classes (écoles, U.E + ULIS)  
 dget spectacle de fin d'année : **15 000 €**  
 ssage du Père Noël dans les écoles maternelles  
 dget alloué pour l'achat d'un cadeau lectif pour les classes maternelles :

**2 400 €**

**Livret des activités pédagogiques :**

Afin d'anticiper la programmation et permettre une lisibilité des actions menées par tous les partenaires de la communauté éducative, la Commune met à disposition des enseignants, depuis septembre 2016, un livret recensant l'ensemble des activités et animations organisées par les différents services tout au long de l'année scolaire.  
 En 2019, **37 opérations** composent l'offre éducative.

**Cycle informatique de la GS au CM2 :**

La Commune propose aux écoles maternelles et élémentaires une initiation à l'outil informatique. Un agent municipal formé à l'informatique intervient dans chaque école afin d'y proposer un programme pédagogique basé sur le B2i et validé par l'Inspection Académique.

- 103 groupes accueillis, pour 8 séances en élémentaire et 7 séances en maternelles, soit 1144 élèves de la grande section au CM2.

**Autres actions menées :**

**Intervenants scolaires :**

Actions destinées à favoriser la diversification éducative et rechercher un éveil des enfants (danse, chant, poterie, théâtre...)  
 - 500€ par classe maternelle et élémentaire (59)  
 - 250€ par classe maternelle et élémentaire pour l'école privée (4)  
 - Budget alloué : **30 500 €**

**Initiation à la voile : 18 540 €**

Stage d'initiation voile offert chaque année à tous les élèves de CM1 de la commune (excepté Notre Dame) : 14 760 € + UNSS : 3 780 €

**Cadeaux CM2**

Afin de célébrer la fin de leur scolarité dans le premier degré, une journée est dédiée aux élèves de CM2.

En 2019, les enfants ont participé à plusieurs ateliers ayant pour thématique le sport, l'éducation citoyenne et l'initiation aux pratiques de sauvetage en mer. Les olympiades se sont déroulées sur la Plage à Carnon, mi-juin.

- Budget alloué : **5 500 € + 1 800 € de transport**

**Sécurité routière :**

Dans le cadre de la prévention et la sécurité des élèves, la Ville offre un casque de protection à chaque élève de CE2 et rappelle la réglementation du port de casque lors de la cérémonie de distribution. Cette action s'inscrit dans le parcours de sensibilisation à la sécurité routière, deux ans avant le dispositif parcours urbain proposé aux élèves de CM2.

Budget alloué : **5 000 €**

- Démarrage de l'étude de rafraîchissement thermique dans les écoles (ventilateurs, protection, menuiserie)
- Réfection de la cour d'école Mario ROUSTAN (enrobé, ombrage artificiel, jeux pour enfants...)
- Sol souple et jeux de cour à Jouisse d'Arbaud maternelle en remplacement du jardin potager (déplacé)
- Remplacement des menuiseries aluminium J. D'arbaud.

**Semaine sans écran :**

La Ville, en étroite collaboration avec la communauté éducative, propose un temps d'échange et de réflexion avec les parents et enfants pour les sensibiliser à l'usage des écrans.

Cette action s'articule autour de deux ateliers participatifs, en présence de professionnel de santé : « appréhender les écrans chez les 3/6 ans » et « maîtriser et réguler leur usage à partir de 6 ans ».

En complément, nous proposons un « escape game » aux collégiens (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) suivi d'un temps d'échange.

Budget alloué : **3 000 €**

**Secteur équipement :**

**Acquisition des balises Athéna :**

Afin de renforcer le signal en cas d'alerte intrusion, la Ville de Mauguio Carnon a équipé toutes les classes de balises Athéna, un dispositif innovant et adapté aux usages pour plus de sécurité au sein des écoles.

**Fourniture et pose de 136 balises**

vibrantes, disposant d'un GPS intégré et permettant d'alerter tous les enseignants d'un même groupe scolaire.

Budget alloué : **58 826 €**

**Gestion des commandes de mobiliers :**

Un budget de **13 000 €** attribué pour l'acquisition de mobilier scolaire.

**Gestion des commandes de fournitures scolaires**

Dotation de 42,50 € par élève

150 € budget direction alloués au

début de chaque année scolaire

450 € par école (bibliothèque et pédagogie)

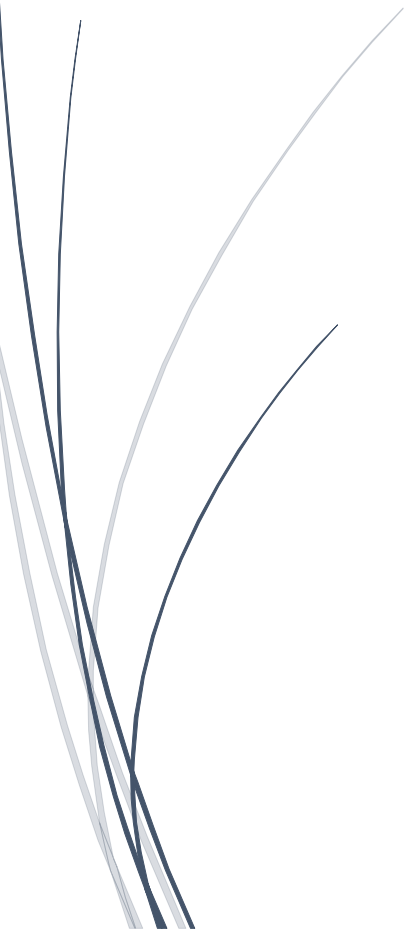
56 € par école (documentation et abonnement)

**Budget global de 79 300 €**

**leur travaux :**

nombreux travaux sont réalisés chaque année dans les établissements scolaires, en étroite relation avec la Direction des Services techniques.

**SPORTS**



## SPORTS 2019

### LE CONTEXTE

#### Plusieurs axes d'intervention définissent la politique sportive territoriale :

- Un service des sports **relais** entre acteurs de terrains permettant une réponse aux attentes et évolution des pratiques.
- Un service des sports **gestionnaire** des installations, proposant des équipements sécurisés, adaptés aux sports loisirs et compétitions
- Un service des sports, **aménageur** d'espaces de pratiques.
- Un service des sports, **acteur éducatif** du territoire.

### LES CHIFFRES CLÉS

- Budget fonctionnement : 108500€
- Budget investissement : 261500€ + 140000€ affectés à la DST
- 216 010€ de subventions allouées au secteur sportif plus 14700€ versés dans le cadre de subventions exceptionnelles.
- 94 associations, dont 48 subventionnées
- 20 sites sportifs
- 140 manifestations annuelles organisées en lien avec le secteur associatif et le Service de Logistique Evènementielle

### LES ACTIONS MENÉES EN 2019

#### SECTION FONCTIONNEMENT

##### Secteur pédagogique

##### Vacances sportives :

Stages sportifs adressés aux 7-16 ans pendant les vacances scolaires (hors Noël) :

- 13 semaines d'activités
- Coût pour les familles : 53€ la semaine
- 1205 enfants accueillis (+8% par rapport à 2018)
- Un budget de 103 800€
- Recettes Familles : 58 900€
- En 2019, généralisation du dispositif de transports des enfants entre Mauguio et Carnon pour les 13 semaines d'activité.

##### Secteur évènementiel

##### Fête du sport :

- Manifestation centrée autour des valeurs de bien-être, vivre ensemble, pratique sportive.
- 972 inscrits aux épreuves
- 2800 participants aux initiations
- 4 comités de pilotages + 1réunion bilan
- 243 bénévoles

- Budget de 28793€ dont participation partenaires de 14166€

##### Carrément Sport :

La création du Carré Sport associée à une programmation d'animation estivale ont donné une identité au site et contribuent à augmenter la fréquentation du dispositif estival Carrément Sport.

- Dispositif d'animations sportives gratuites, organisées du 15 juillet au 15 Août, visant à promouvoir l'activité sportive l'été à Carnon (site Carré sport)
- 3200 participants
- Budget de 12240€

##### Midi Sport

- Dispositif favorisant la pratique sportive entre 12h15 et 13h15, la rencontre inter-collègues, le bien-être au travail.
- Initiative adressée aux agents communaux.
- 65 agents inscrits
- Mise en place le 1/09/2016
- Coût : 6 000 €

##### Secteur équipement

- 20 équipements sportifs couverts et de plein air répartis sur le territoire.
- Plus de 400 heures d'ouverture de créneaux hebdomadaires.
- Travail étroit avec les services techniques pour la gestion des installations.

##### Secteur associatif :

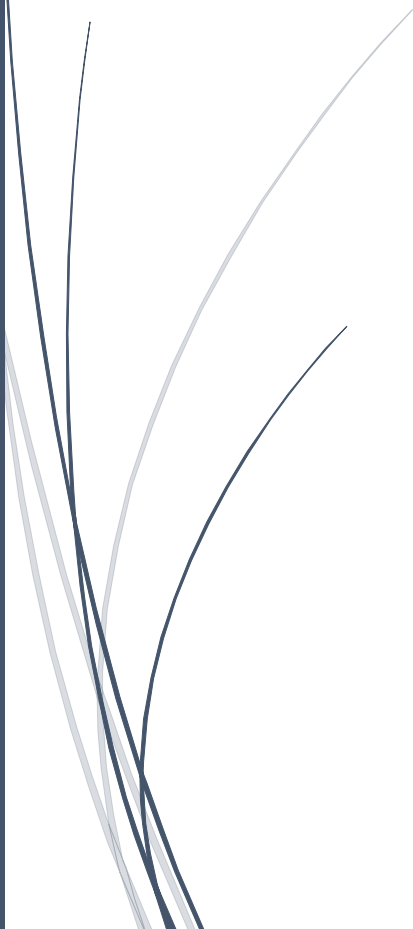
- Une collaboration est menée avec l'ensemble des associations et acteurs de terrains : utilisation et amélioration des équipements, soutien aux projets évènementiels, attribution de subventions, aide au montage de projets, conseil, colloque d'information.
- 86 associations sportives
- 1 association multisports
- 6 850 licenciés
- 230710 € de subventions attribuées.

**SECTION INVESTISSEMENT**

**Equipement :**

- Extension et structuration du carré sport :  
62 487 €
- Mise en place de gazon synthétique sous  
agrès de fitness et à côté du city-stade :  
12 387 €
- Vitrine d'affichage Base nautique : 268 €
- Buts de Beach soccer pour le carré sport  
2 360 €
- Acquisition matériel nautique : 37 000 €
- Buts de football transportables 3 589 €
- Ring de boxe 7 997 €
- Remplacement de poteaux pare-ballons :  
5 028 €
- Afficheur scores gymnase Beugnot : 5 400 €
- Réfrigérateur boulodrome Frion : 1 548 €
- Buts rabattables stade Cancel : 3 499,80 €
- Fourniture et pose de sols amortissants salle  
de musculation :8000€
- Remplacement éclairage sur 4 courts de  
tennis à Carnon : 40000€
- Eclairage BMX : 70000€
- Travaux de VRD PADEL Tennis : 100000€

**SOLIDARITES**





## ACTION SOCIALE

### LE CONTEXTE

La région Languedoc Roussillon cumule un taux de chômage élevé et un nombre de bénéficiaires du RSA plus important que la moyenne nationale. La commune de Mauguio Carnon est également touchée par cette précarité, en particulier sur la station de Carnon.

En effet, des personnes et familles avec des revenus modestes et des situations sociales difficiles, quand elles arrivent dans le département, s'installent dans de petits logements saisonniers à des prix abordables mais inadaptés, car prévus pour la saison estivale. Souvent sans moyen de locomotion, elles ont des difficultés à prétendre à une insertion sociale et professionnelle durables.

### LE PROJET POLITIQUE SOLIDARITES

- Préserver la qualité de vie et de l'environnement.
- Faire se rencontrer, comprendre, connaître, construire ensemble dans le respect de la vie de chacun.
- Permettre à chacun d'avoir sa place à chaque étape de sa vie.
- Accompagner les personnes pour les aider à être actrices de leur parcours de vie.

### LE PROJET DE SERVICE DU PJS

I/ Le Pôle de la Jeunesse et des Solidarités : une entité institutionnelle répondant aux missions inhérentes aux différents champs de l'action sociale : Prévention, Education, Accompagnement.

Depuis 2014 un Pôle de la Jeunesse et des Solidarités est créé, regroupant :

- ↳ Le service Jeunesse et Médiation
- ↳ et le Centre Communal d'Action Sociale

*Objectif : mutualiser les services de la Mairie avec ceux du CCAS et plus précisément, rapprocher des agents ayant des compétences professionnelles spécifiques pour un développement optimisé de l'action jeunesse et solidarité.*

#### Objectif 1 : Professionnaliser

- ↳ Mutualisation des méthodologies d'intervention, des compétences, des savoir-faire
  - ↳ Recrutement de travailleurs sociaux
- Depuis 2009, le recrutement du personnel a reposé sur le principe de la professionnalisation : recrutement d'un éducateur sportif, d'un psychologue, d'un éducateur spécialisé d'une Conseillère en Economie*

*Sociale et Familiale et d'une assistante sociale dans le cadre de la création du Pôle de la Jeunesse et des Solidarités.*

- ↳ Encourager la Formation

#### Objectif 2 : Innover

- ↳ Mener des actions expérimentales et évolutives en fonction de la demande et des besoins des usagers
- ↳ Fonder la démarche de prévention sur des interventions novatrices reposant sur un collectif d'experts

*Un collectif de professionnels est adossé au service. Il apporte une expertise afin d'œuvrer à la cohérence des actions de prévention sur le territoire dans le cadre du projet éducatif municipal. Ce collectif est composé des professionnels du pôle et de professionnels extérieurs à la collectivité, spécialisés dans les domaines médico/socio/psycho/éducatif.*

II/ Un budget reposant sur les moyens humains et la technicité

#### Objectif 1 : Limiter les dépenses relatives aux actions événementielles ou d'animation

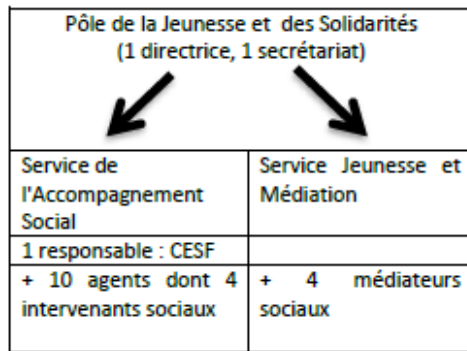
Le rayonnement du Pôle de la Jeunesse et des Solidarités s'est notamment accompli grâce à des actions supports de type événementielles, en direction des différents publics concernés. Aujourd'hui, le service est identifié de façon satisfaisante. *Dans le cadre des économies budgétaires qu'il convient de réaliser à l'échelon de la collectivité, il est proposé de poursuivre la diminution des dépenses relatives à ces actions.*

#### Objectif 2 : Recentrer l'action sur la relation avec les usagers

Il convient de recentrer l'ensemble des actions du Pôle de la Jeunesse et des Solidarités sur la création d'espaces, d'outils et de démarches reposant sur la relation entre les professionnels et les usagers du service au plus près de leurs besoins.

*Ces actions requièrent de continuer à mobiliser du personnel qualifié et professionnalisé, notamment par le paiement d'heures supplémentaires des agents intervenant (soir et we) mais aussi par le recrutement ponctuels de personnels externes qualifiés, dans le cadre de rémunération prenant en compte le degré de qualification et la spécificité des interventions demandées.*

**LES MOYENS HUMAINS**



**LES ACTIONS MENÉES EN 2019**

- ↳ Développer le « vivre ensemble » sur la commune, en favorisant les échanges d'expériences, les actions intergénérationnelles et la solidarité.
  - Développement des ateliers solidaires au sein de l'épicerie sociale « la Courte Echelle ».
  - Développement d'actions de Développement Social Local à « la Courte Echelle » permettant la promotion des valeurs d'entraide, de respect et de solidarités, mais aussi une mixité du public accueilli.
- ↳ Apporter des réponses à chaque étape de la vie des Melgoriens et Carnonnais, en améliorant l'accès aux divers droits fondamentaux : logement, emploi, santé...
  - Acquisition / rénovation de logements d'urgence et relais.
- ↳ Prévenir et Accompagner des problématiques prégnantes de santé publique et du handicap
  - Poursuite des accompagnements thérapeutiques des agents municipaux & des usagers -> addictions & mal-être
  - Poursuite des actions d'accompagnement des jeunes & des familles.
- ↳ Professionnaliser l'équipe du PJS
  - Accompagner les demandes d'évolution de poste dans le cadre du PJS ; anticiper la réorganisation du service en fonction des mouvements de personnel.

↳ Approfondir différents axes de réflexion sur le parcours résidentiel de la personne âgée

- Poursuite des travaux de réhabilitation et de mise en conformité de l'EHPAD.
- Préparer et finaliser la vente du bâtiment de l'EHPAD par la croix rouge, actée par l'EHPAD les Aiguerelles.

⇒ Les accompagnements et dispositifs mobilisés en 2019 :


Nombre de bénéficiaires du R.S.A. sur la commune : 478 personnes (411 en 2018).

Nombre de personnes bénéficiaires du R.S.A. accompagnées par les Référénts Uniques du C.C.A.S. (personnes seules et couples sans enfants mineurs à charge) : 79 personnes (contre 80 en 2018).


➢ Nombre de dossiers de logement social déposés :

135 demandes comptabilisées en 2019 (contre 205 en 2018)

➢ Nombre de personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire

AIDE ALIMENTAIRE	2018	2019
	58 dossiers présentés pour 97 bénéficiaires	108 dossiers présentés (89 dossiers accordés) pour 135 bénéficiaires

➢ Nombre d'aides financières

AIDE FINANCIERE	2018	2019
	8992.81€ : 28 aides dont 1 remboursable	5607.55€ : 16 aides

## JEUNESSE ET MEDIATION

### LE CONTEXTE

Depuis 2009, l'action municipale, par l'intermédiaire des médiateurs, œuvre à la mise en place d'un accompagnement spécifique de la Jeunesse du territoire, en préservant le maintien de l'action relative à la vie des quartiers et des actions de Médiation :

- régulation des problématiques inhérentes à la vie quotidienne et des conflits qui altèrent le bien vivre ensemble,
- rétablissement de la communication entre des générations qui tendent à se tourner le dos.

### LE PROJET POLITIQUE JEUNESSE

- Garantir à tous l'ensemble des moyens permettant le développement des facultés physiques, morales et intellectuelles des jeunes.
- Veiller à l'apprentissage de la vie collective, citoyenne et de la prévention.
- Soutenir l'engagement des jeunes dans l'autonomie.
- Contribuer à la réussite scolaire et professionnelle.
- Favoriser et soutenir l'implication des parents.

### LES MOYENS HUMAINS

Création d'un collectif de prévention adossé au service, composé de professionnels du pôle et de professionnels extérieurs, spécialisés dans les domaines médico/socio/psycho/éducatif. Ce collectif œuvre à la cohérence des actions de prévention sur le territoire dans le cadre du projet éducatif municipal.

### LES SUBVENTIONS 2019

- 5800€ du FIPD 2019 pour les maraudes
- 3000€ du FIPD 2019 pour la Cellule de veille
- 2500€ de la MILDECA Départementale pour Poz'Alco
- 2500€ du PDASR pour Poz'Alco
- 1000€ du PDASR pour la Wake Up

Soit : 14800 € de subventions départementales.

### LES ACTIONS MENÉES EN 2019

#### ➤ *En fonctionnement*

#### ✓ LES ACCUEILS DU PUBLIC, EN JOURNÉE, EN SOIRÉE, EN MARAUDE

**ACCUEILS AU PJM :** 1135 Accueils physiques sur l'année 2019 (1587 en 2018) et 1125 Accueils téléphonique, dont :

- 1695 Accueil (physiques et téléphoniques) d'adultes (2264 en 2018)

- 565 Accueil (physiques et téléphoniques) de jeunes (507 en 2018)

11-15 ans – 281 (132 en 2018)

16-25 ans – 284 (375 en 2018)

**MARAUDES :** 48 lieux de regroupements de jeunes (45 en 2018) ont été investis lors des maraudes, dont seulement 17 continuent d'être investis par les jeunes (contre 22 en 2018).

961 rencontres de jeunes (961 en 2018) lors des 29 maraudes (49 en 2018) effectuées. A celles-ci doivent être ajoutées les maraudes réalisées lors des temps forts du territoire (Romeria, Temporada...)

Le rapport Masculin/Féminin reste le même que les années précédentes : 74 % de garçons pour 26 % de filles.

#### ✓ LES DISPOSITIFS EDUCATIFS

**LA CELLULE DE VEILLE SOCIO-EDUCATIVE :** 15 saisines (13 en 2018) ont été enregistrées / 15 jeunes ont été concernés par la cellule de veille socio-éducative.

**BOURSES AU PERMIS :**

13 demandes / 3 attributions (17 demandes et 0 attributions en 2018)

**BOURSES AU PROJET MERITOIRE :**

1 demande / 0 attribution

**STAGE DE CODE INTENSIF :**

8 inscrits

#### ✓ LES DISPOSITIFS DE PREVENTION

Poz'alco Le diagnostic : 5800 passages

La cellule de soutien aux agents : 270 RDV assurés

Wake up : 1029 passages jeunes de 15 à 30 ans. (1980 en 2018)

✓ LES AUTRES ACTIONS DU PJM EN CHIFFRE

Mel'game : 497 passages jeunes/familles (pas de chiffres)

Fête des voisins : 37 quartiers participants (36 en 2018) /1500 participants (1275 en 2018)

Vide-greniers : 131 exposants / 1000 Chineurs  
(1 vide-greniers annulé / 1 reporté en raison des intempéries)

*15 conventions de bénévolat signées avec des jeunes (contre 10 en 2018)*

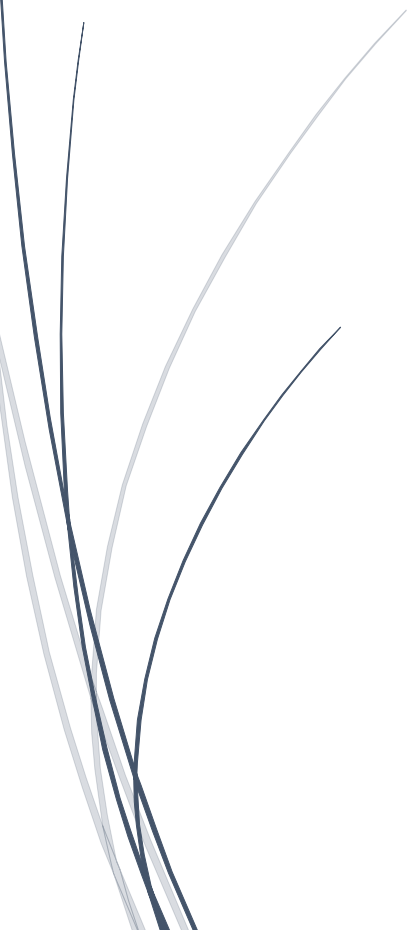
➤ *En investissement*

RAS

Conclusion :

L'action du Pôle repose sur le déploiement de moyens humains, qui sont organisés en équipe et répondent d'une compétence professionnelle certaine (professionnels diplômés du travail social). La relation humaine est en fait le fondement premier : celui de l'équipe du pôle, le cœur des missions de la médiation, de la jeunesse et des solidarités. S'il pouvait paraître au départ incohérent de faire cohabiter tous ces publics, il en ressort une richesse et des expériences appréciées par tous. La spécificité de l'équipe, c'est de d'abord écouter, être au plus près des personnes, des jeunes, de la réalité de chacun ; sa spécificité est d'être inventive et innovante.

**POLE AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**



PLANIFICATION/AMENAGEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire, l'exercice 2019 a permis à la DATU de mettre en œuvre ou de s'associer à différents projets :

Documents de planification territoriaux intercommunaux :

- Révision du SCoT. Pays de l'Or Agglomération.

Accompagnement à l'approbation du SCoT en juin 2019.

- Programme Local de l'Habitat. Pays de l'Or Agglomération.

Participation /contribution aux études préparatoires à la révision du PLH.

- Plan global de déplacements. Pays de l'Or Agglomération.

- Comité Natura 2000 – Site « Etang de Mauguio ». DOCOB. Participation au COPIL. SYMBO.

**Aménagement. Partenariats institutionnels.**

- **ZAC « Font de Mauguio ».**

11 février 2019 :

Délibération d'approbation du programme des équipements publics de la ZAC de la Font de Mauguio établi conformément aux dispositions de l'article R. 311-8 du Code de l'urbanisme

18 mars 2019 : Délibération d'approbation du dossier de réalisation de la ZAC de la Font de Mauguio

20 mai 2019 : Délibération d'approbation de la passation d'un avenant n°4 à la concession d'aménagement de la FONT de MAUGUIO signée le 14 janvier 2013 confiant à L'OR

AMENAGEMENT la réalisation de la ZAC « La Font de Mauguio ». Par cet avenant n°4, l'aménageur est autorisé à intervenir sur des parcelles appartenant à la commune de Mauguio qui, bien que situées en dehors du périmètre de ZAC, seraient nécessaires à l'exécution des équipements de la ZAC ou des autorisations réglementaires obtenues dans le cadre de celle-ci. Cette adaptation permet de répondre aux obligations de maîtrise foncière et d'affectations dédiées prescrites par l'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale au titre de la ZAC.

20 mai 2019 :

Délibération d'approbation :

- De la passation d'une convention de transfert de gestion avec la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or et la SPL L'Or Aménagement concernant des parties de terrains à détacher des parcelles CE1, CE2, CE3 et CE4 pour environ 2026 m2 nécessaires à la réalisation de la ZAC de la Font de Mauguio.
- De l'acquisition à titre gratuit auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or des parties de terrains à détacher des parcelles CE1, CE2, CE3 et CE4 pour environ 4037 m2 nécessaires à la réalisation des équipements publics de la ZAC de la Font de Mauguio.

20 mai 2019 :

Délibération d'approbation de la passation d'une convention de mise à disposition avec la SPL L'Or Aménagement, en sa qualité d'aménageur de la ZAC « Font de Mauguio » s'attachant aux emprises foncières nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle et foncière des mesures de compensation environnementale prescrites par l'arrêté préfectoral n° DREAL/DMMC/2019-34-001 du 14 janvier 2019 et développées sur les parcelles ou parties des parcelles CE 82, CE 84, CE 25, CE 24, CD 17, CD 241, CD 20,

CE 88 et CE 92 représentant une superficie globale de 9,87 ha.

entre la Commune de Mauguio-Carnon et la SCCV La Louvade

**ZAC « Les Portes de l'aéroport »**

20 mai 2019 : Avis (favorable) du Conseil municipal sur le projet de programme des équipements publics inclus au dossier de réalisation de la ZAC « Les Portes de l'aéroport ».

Cette ZAC a vocation à accueillir, à titre principal, des locaux d'activité et de manière résiduelle, des locaux d'activités tertiaires. Elle permet l'accueil d'une offre économique liée au positionnement stratégique de la zone située en bordure de départementale, ainsi que de l'aéroport Montpellier Méditerranée et prend en compte un paysage de plaine caractéristique du territoire des étangs littoraux.

**Permis d'aménager « La Louvade »**

24 juin 2019 : Délibération d'approbation de la convention de projet urbain partenarial « Les ateliers de la Louvade » entre la Commune de Mauguio-Carnon et la SCCV La Louvade - siège sis 5, Rue Gaston Planté 34 790 Grabels, son montant de la participation et le périmètre du projet urbain partenarial.

Ce projet d'aménagement vient parachever la ZAC communautaire « La Louvade » par le développement d'un parc d'activités artisanales qualitatif, développant sur une superficie de 14.413 m<sup>2</sup> une gamme de locaux modulables sur l'ilot foncier délimité par le Chemin des Tamaris à l'Ouest, la RD 189 au Nord et la Route de Baillargues au Sud. Il est décomposé en quatre lots (dont trois constructibles).

07 octobre 2019 :

Délibération d'approbation de la passation d'un avenant à la convention de projet urbain partenarial « Les ateliers de la Louvade »

**Natura 2000 - Salaison**

24 juin 2019 : Délibération d'approbation de la cession à titre onéreux au SIATEO des parties de parcelles communales suivantes : BM 32 pour 358 m<sup>2</sup>, BN 21 pour 6410 m<sup>2</sup>, DP 101 pour 1201 m<sup>2</sup>, DR 2 pour 617 m<sup>2</sup> DR 177 pour 927 m<sup>2</sup> et DR 178 pour 3381 m<sup>2</sup>, représentant une superficie globale de 12.894 m<sup>2</sup> et une valeur foncière globale de 31.324,09 €.

Cette cession permet la mise en œuvre des travaux d'aménagement du cours d'eau Le Salaison s'intègre dans la mise en place du SDAGE, du programme Natura 2000 aux abords de l'étang de l'Or, au Contrat de Bassin de l'Etang de l'Or porté par le SYMBO et notamment à son objectif prioritaire d'amélioration, restauration et préservation des milieux aquatiques et humides, de leurs fonctionnalités et de leurs continuités écologiques.

**Contournement ferroviaire.**

07 Octobre 2019 :

Délibération d'approbation de la cession à titre onéreux à la société Oc'Via, siégeant Chemin du Mas Bois-Fontaine 30900 Nîmes des parcelles communales CT 29, CW 26, CW 28, CX 20, CX 21, CX 22, CX 23, CX 24, CX 25, CX 27, CY 17, CY 18, CY 19, DB 16, DC 14, DC 15, DP 10, DP 11, DP 13, DE 4, DE 5, DE 7, DE 8, DH 6, DH 9, DH 12, DI 1, DI 2 et DI 3 représentant une superficie globale de 13.029 m<sup>2</sup> et une valeur foncière globale de 27.360,90 €.

**- Suivi d'enquêtes publiques, notamment d'installations classées :**

11 février 2019 : Avis (favorable) du Conseil municipal sur la demande d'autorisation environnementale au titre des articles L214-1

à L214-6 du Code de l'environnement, de déclaration d'utilité publique et de cessibilité des terrains bâtis ou non bâtis nécessaires aux travaux de restauration du cours d'eau du Salaison projetés par le SIATEO.

24 Juin 2019 : Avis favorable sur la demande d'enregistrement déposée par la SAS Cépage de Méditerranée siège social sis 248, Route de Baillargues/RD 26 à Mudaison concernant l'installation de négoce de vins prévoyant une extension et la mise en place d'un traitement des effluents.

29 Juillet 2019 : Avis favorable au projet de modernisation de la station de traitement des eaux usées MAERA (Montpellier Méditerranée Métropole) et notamment aux demandes d'autorisation déposées :

-demande d'autorisation exceptionnelle de dérogation à la Loi Littoral, au titre de l'article L121-5 du Code de l'urbanisme,

-demande d'autorisation environnementale unique (Loi sur l'eau et ICPE) ;

-déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Lattes.

**ACCUEIL DU PUBLIC – URBANISME REGLEMENTAIRE**

Accueil du public : Une des missions essentielles du Pôle consiste en l'accueil physique et téléphonique du public. Il consiste en l'information réglementaire sur les règles d'urbanisme applicables, les renseignements cadastraux sur les parcelles, les demandes de précisions sur les dossiers en cours d'instruction.

A ces titres, 300 rendez-vous environ ont été animés durant l'exercice 2019.

DOSSIERS	2018	2019	Moyenne par mois 2018	Moyenne par mois 2019
Déclarations Préalables	192	258	16	21,5
Demandes de Certificats d'Urbanisme	803	894	66,91	74,5
Demandes de Permis de Construire et Modificatifs	105	200	8,75	16,66
Demandes de Permis de Démolir	13	30	1,08	2,5
Demandes de Permis d'Aménager	6	7	0,5	0,58
Autorisations de travaux	53	28	4,41	2,33
DIA	329	403	27,41	33,6
Courriers Départs	2208	2525	184	210,4
Courriers Arrivés	2075	2053	173	171

**- Permis intéressant des équipements communaux :**

Ilot « Prévert » : Délibération du 7 octobre 2019 quant au dépôt du 1<sup>er</sup> permis de construire modificatif organisant la réhabilitation/extension de l'ilot « Prévert ».

Capitainerie : Délibération du 7 octobre 2019 autorisant le dépôt du permis de démolir de l'actuelle capitainerie.

**- Permis de construire opérations de collectifs :**

DEMANDEUR	N° PERMIS	NBRE TOTAL LOGTS	NBRE LOGTS SOCIAUX	ACCORD LE
PROMOLOGIS	PC 034 154 19A 0028	20 + 1 cabinet médical	20	19/09/2019
SCCV LA CAPOULIERE	PC 034 154 19A 0029	30 + 4 villas + 1 local com	0	19/09/2019
SCCV LA CAPOULIERE	PC 034 154 19A 0030	11	0	19/09/2019
SCCV LA CAPOULIERE	PC 034 154 19A 0031	12	0	19/09/2019
FDI HABITAT	PC 034 154 19A 0060	45	24	15/11/2019
CROIX ROUGE HABITAT	PC 034 154 19A 0092	57	57	
SNC PATIO CLEMENT	PC 034 154 19A 0117	33	10	03/06/2020
FDI HABITAT	PC 034 154 19A 0127	26	15	09/06/2020

**- Permis de construire Activités artisanales, bureaux, commercial....**

**Parc d'activités Fréjorgues Est**

SCI S. Soft. Bâtiment de bureaux. Délivré le 16 septembre 2019

**Parc d'activités Fréjorgues Ouest**



Aérocabin. 273, Rue Nungesser. Activités.  
Délivré le 08 juillet 2019

**ZAC « Les Portes de l'aéroport »**

SCI PIOM. Bâtiment d'activités. Délivré 09 septembre 2019.

SAS ADVITAM. Bâtiment d'activités.  
Délivré 10 septembre 2019.

SAS ADVITAM. Bâtiment d'activités.  
Délivré 20 septembre 2019.

**Zone aéroportuaire.**

NG Promotion. Rue J. Auriol. Construction  
siège social. Délivré le 08 juillet 2019

**Parc d'activités Louvade.**

SCCV La Louvade. Chemin des Tamaris. 2  
locaux artisanaux. Délivré le 08 juillet 2019.

Etablissements recevant du public : Suivi des  
ERP privés/hors communaux dont projets,  
suivi, visites périodiques de contrôle, gestion  
des arrêtés...

**POLITIQUE FONCIERE DOMANIALE**

Programmation, recherches, études  
spécifiques et préparation de dossiers  
d'acquisition, préemption, expropriation,  
cession :

- ZAD Pointe de Mudaison ;
- Acquisition de délaissés de voirie ou  
d'emprises pour alignement.

Mission de veille et d'accompagnement des  
politiques foncières en partenariat avec la  
SAFER, le Conservatoire du Littoral et des  
rivages lacustres, le Département, la Chambre  
d'agriculture...

20 mai 2019 : Délibération d'approbation de  
la passation d'une convention de servitude de

passage du réseau d'eau brute au bénéfice de  
la société « BRL » sur la parcelle communale  
cadastrée BS 221.

20 mai 2019 : Délibération d'approbation de  
la cession à titre onéreux à Mme Mathilde  
Marlène AURAND, domiciliée Les Travers.  
07660 Issanlas, des parcelles cadastrées  
A542n A653, C166, C1050, C 1052 et C 1094  
représentant une superficie globale de 32.335  
m<sup>2</sup> pour un montant de 4.200 €.

24 juin 2019 : Délibération d'approbation de  
la cession à titre onéreux par le Centre  
Communal d'Action Sociale (CCAS) de  
Mauguio-Carnon, en sa qualité  
d'établissement public communal, à la Croix-  
Rouge Française dont siège social sis 98, Rue  
Didot 76014 Paris des immeubles suivants :

-Résidence Foyer (EPHAD) des Aiguernelles  
et son terrain d'assiette (6854 m<sup>2</sup>), pour un  
montant de 3.270.000 €

-deux logements individuels/villas et leur  
garage pour un montant de 187.000 €

-terrain de la future résidence  
autonomie (4838 m<sup>2</sup>) pour un montant de  
730.000 €

7 octobre 2019 :

Délibération d'approbation de la cession à  
titre onéreux à la SARL ARMB-ID2VIE siège  
sis 65, Rue de la Garriguette 34130 Saint  
Aunes de ces trois locaux communaux  
existant dans la Résidence Agora et constitués  
par les lots 1,2,3 et 4 sur la parcelle cadastrée  
CP 171 et par les lots 1 et 2 sur la parcelle  
cadastrée CP 175 pour un montant de  
210.000€.

16 décembre 2019 :

Délibération d'approbation de l'acquisition  
de la parcelle cadastrée EO 198, d'une  
superficie de 126 m<sup>2</sup> et son intégration au  
domaine public communal à la société  
Kaufman et Broad, siège 266, Place Ernest  
Garnier 34000 Montpellier.

16 décembre 2019 :

Délibération d'approbation de la cession à titre onéreux et par acte de vente en l'état futur d'achèvement par la Commune de Mauguio-Carnon à la SPL L'Or Aménagement 247, Boulevard de la Démocratie 34130 Mauguio des lots volumétriques correspondant aux locaux suivants : 10 bureaux, un bureau de direction, un espace reprographie, local technique, sanitaires, réfectoire dans la cour extérieure pour un prix de 735.000 € HT.

- Informatisation du Service. Mise en concurrence logiciel de gestion des ERP.

#### CONTENTIEUX DE L'URBANISME

Gestion des dossiers en relation avec le Service juridique et les avocats missionnés par la Commune.

En 2019 :

- 50 dossiers ouverts, 23 affaires réglées.
- 4 mains courantes de police, 7 procès-verbaux d'infraction et 30 rapports de constatation en matière de police de l'environnement et de propriété urbaine.

Un volet essentiel de ce domaine d'intervention consiste en un contrôle préventif et/ou répressif exercé dans le cadre de la lutte contre la cabanisation.

#### VALORISATION DU PATRIMOINE ET QUALITE ARCHITECTURALE DES PROJETS.

- Mission de l'Architecte conseil : RDV, étude de projets
- Opération « façades »
- Collaboration avec M. L'architecte des Bâtiments de France.

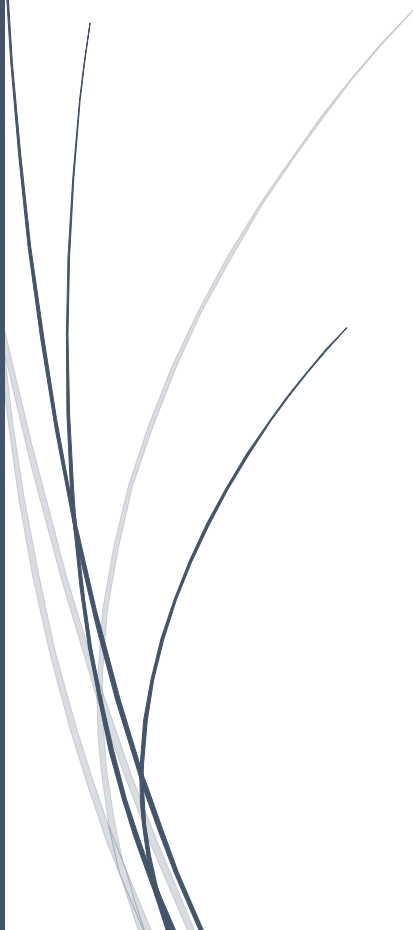
Mission architecte-conseil : 1.068,84 euros

Subventions façades : 5.473,14 euros répartis en cinq dossiers

#### DIVERS

- Recensement INSEE. Campagne 2019

**GESTION DU PATRIMOINE  
COMMUNAL**



## LE CONTEXTE

Le patrimoine communal se décompose en 2 grandes catégories distinctes :

- Le patrimoine bâti
- La voirie

Les travaux relatifs à la création ou l'amélioration des équipements constituant ce patrimoine sont imputés à la section investissement, et ceux relevant de leur entretien ou maintenance relèvent de la section fonctionnement.

L'intégralité de ces prestations relève de la compétence de la Direction Générale des Services Techniques. Pour cela, elle dispose d'un effectif de 104 agents répartis comme suit :

- 12 agents composent les Services Techniques principalement dévolus aux opérations d'investissement, aux prestations de maintenance confiées à des entreprises, au respect et mise en œuvre des diverses réglementations en vigueur dans les ERP et sur le domaine public (sécurité, accessibilité, énergétique, hygiène).
- 92 agents composent les Ateliers Municipaux (65 à Mauguio, 27 à Carnon) et assurent toutes les prestations d'entretien du patrimoine communal dans des domaines aussi spécifiques que sont les bâtiments (tous corps d'état représentés), les espaces verts (jardins, parcs, terrains de sports, cimetière), la voirie (urbaine, écarts), le parc d'éclairage public, les plages et la gestion du parc de véhicules et du matériel.

La Commune dispose de moyens humains qui lui permettent d'externaliser un minimum de prestations d'entretien (ex. : gestion en interne du parc d'éclairage public, des espaces verts, de la propreté urbaine...). Ces effectifs permettent également d'assurer en interne des travaux relevant de l'investissement (création d'espaces verts, amélioration et extensions ponctuelles du patrimoine bâti) mais également de prendre en charge des « prestations intellectuelles » de conception et de suivi (Maîtrise d'œuvre) d'opérations dans le domaine de la voirie (VRD, espaces verts, éclairage public) et du bâtiment.

Parallèlement à ces obligations de « gestion courante » de son patrimoine, la politique communale est accentuée par des démarches volontaristes en matière de :

- Amélioration du cadre de vie (qualité des espaces publics, développement durable, végétalisation,)

- Economie d'énergie (rigueur dans la gestion des contrats de fourniture, Gestion Technique Centralisée (GTC) dans les bâtiments permettant de mettre en place des températures de consigne, éclairage public, flotte de véhicules, création d'espaces verts économes en eau)
- Respect environnemental (Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires, véhicules électriques, modes de déplacement doux ...)

## CHIFFRES CLES 2019

### PATRIMOINE BÂTI :

La commune dispose de 70 bâtiments recevant du public (ERP) représentant 47 326 m<sup>2</sup> de plancher :

- Scolaire (12 écoles dont une gérée en SIVU) : 14 380 m<sup>2</sup> de plancher
- Administratifs et Culturels (44 bâtiments) : 25 343 m<sup>2</sup> de plancher
- Sportifs (16 bâtiments) : 7 603 m<sup>2</sup> de plancher

### BUDGET INVESTISSEMENT

En 2019, la commune a engagé la première phase d'un important programme de mise aux normes accessibilité de son patrimoine bâti pour un montant de 1 170 300 €.

- Bâtiments Scolaires : 276 620 € TTC

Opération principale : Mise en accessibilité des écoles pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

- Bâtiments Administratifs et Culturels : 1 212 440 € TTC  
Dont 83 600 € pour la maîtrise de la consommation énergétique et 868 000 € pour la réhabilitation de l'îlot Prévert.

- Bâtiments Sportifs : 90 670 € TTC

### BUDGET FONCTIONNEMENT

- Bâtiments Scolaires : 50 960 € TTC
- Bâtiments Administratifs et Culturels : 198 880 €
- Bâtiments Sportifs : 25 220 €

## VOIRIE

Le patrimoine communal en matière de voirie est principalement constitué de :

- 81 km de voies urbaines
- 60 km de chemins communaux
- 23 parkings (4150 places dont 146 PMR)
- 15 km de pistes cyclables

### BUDGET INVESTISSEMENT

**1 019 000 € TTC**

Opérations principales :

- Requalification de l'Avenue Jean Moulin sur la partie comprise entre la rue Achille Vacassy et la rue Archimède,
- Création d'un réseau d'eau pluviale avenue Jean Moulin entre la rue André Maurois et la Font de Mauguio,
- Aménagements de la rue Pablo Picasso et de la rue des Embruns,
- Programme de réparations de voies communales.

### BUDGET FONCTIONNEMENT

Entretien et nettoyage de l'espace public : propreté, voirie, mobilier urbain, ...

**1 742 500 € TTC**

**(dont 1 070 000€ de main d'œuvre interne)**

## ECLAIRAGE PUBLIC

Composition du patrimoine :

- 4 300 points lumineux
- 70 km de réseaux
- 90 armoires électriques

### BUDGET INVESTISSEMENT

**305 000 € TTC**

Opérations principales :

- Programme annuel de rénovation du parc d'éclairage public pour remplacer les points lumineux traditionnels par des luminaires à LED. En 2019, 125 points lumineux ont été changés pour un montant de **233 000 €**
- Illuminations de fin d'année : **21 000€**

### BUDGET FONCTIONNEMENT

**135 200 € TTC (Dont 100 500 € de main d'œuvre interne)**

Consommation électrique : **347 000€**

## ESPACES VERTS

La commune dispose d'un important patrimoine végétal composé de :

- 62 hectares d'espaces verts
- 5000 arbres

### BUDGET INVESTISSEMENT

Réalisation de 16 permis de végétaliser et 2 jardins partagés

Aménagement paysager total (Conception et réalisation) du rond-point Simone Veil par les équipes des ateliers municipaux.

### BUDGET FONCTIONNEMENT

**1 424 250€ TTC**

**(dont 1 172 000€ de main d'œuvre interne)**

Consommation eau (arrosage) :

**113 000 € TTC**

## TERRAINS DE SPORTS PLEIN AIR

- 124 500 m<sup>2</sup> répartis sur 19 sites dont 30 000 m<sup>2</sup> dans les écoles

- 23 aires de jeux sur le territoire communal

### BUDGET INVESTISSEMENT

**71 000 € TTC** pour la réfection de sols amortissants et le remplacement de jeux (aire de jeux), divers travaux stades (rénovation éclairage terrains tennis)

### BUDGET FONCTIONNEMENT

**248 800 € TTC**

**(dont 201 000 € de main d'œuvre interne)** pour l'entretien de l'ensemble des terrains : tonte, regarnissage, apport de fertilisant, prévention des maladies, marquage,...

## FLOTTE VEHICULES ET MATERIELS SPECIFIQUES

- 75 véhicules de service ou utilitaires
- 28 engins spécifiques : agricoles, terrassement, poids lourds, propreté urbaine, lavage,...
- 220 machines thermiques : tondeuses,

débroussailleuses, tronçonneuses, souffleurs, bétonnières...

**BUDGET INVESTISSEMENT**

**136 135 € TTC** pour notamment l'acquisition de cinq véhicules utilitaires (dont deux 100% électrique), d'un véhicule d'intervention pour la Police Municipale et divers outillages électroportatifs.

**BUDGET FONCTIONNEMENT**

**335 800€ TTC (dont 134 000€ de main d'œuvre interne)**

**PLAGES**

La commune est riche d'un linéaire important de plage de 5,7 km (dont 3,1 km en milieu urbain).

En saison, la plage est équipée de 6 postes de secours pour assurer la sécurité des baignades. Ces postes sont entièrement armés par la commune.

La surveillance est assurée par la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et financée par la Commune.

**BUDGET INVESTISSEMENT**

**120 000 € TTC**

dont

- matériel de surveillance (embarcations, matériel médical et de secours)

- Installation du système expérimental de protection « Wave Bumper »

**BUDGET FONCTIONNEMENT**

**293 700€ TTC**

dont **105 000 €** de main d'œuvre interne et **80 000€** dédiés à la sécurité (balisage, armement poste secours)

Principales opérations :

- Lido : réparation totale des 6 portiques d'accès à la piste
- Bord de piste : Remplacement de 62 lisses, de 30 potelets et réparation de 24 ml de glissières
- Accès 70, 74, 76, 78 : Dépose et repose 40 m de cheminement suite

- ensablement, remplacement de 30 m de platelage suite à incendie, Remplacement de 51 lames de platelage
- 4 rechargements en sable de brèches
- Remplacement 100 ml ganivelles et 60 piquets

Consommation de fluides : **10 407 €**

**AUTRES CHIFFRES**

Réseau pluvial :

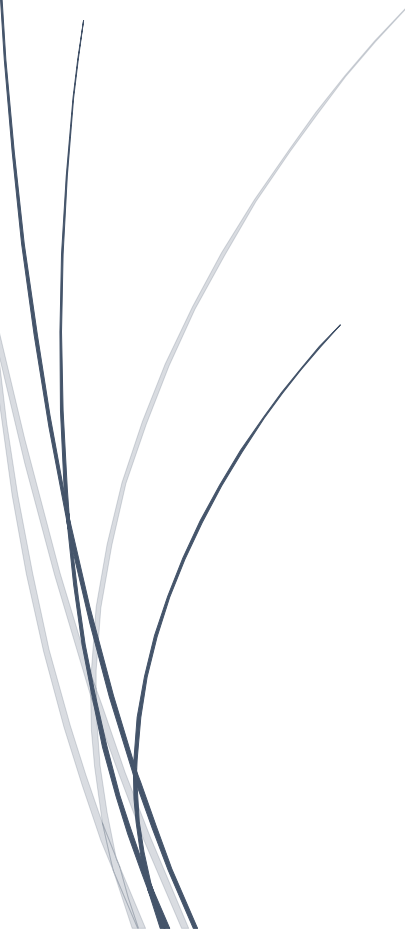
- 58 km de réseau busé
- 85 km de fossés

Coûts investissement et entretien intégrés dans chapitre Voirie

Points de livraison Energie et Fluides :

- 18 compteurs gaz
- 172 compteurs électricité
- 189 compteurs eau potable
- 12 compteurs d'eau brute

**RESSOURCES HUMAINES**



## RAPPORT D'ACTIVITE : RESSOURCES HUMAINES CA 2019

### LE CONTEXTE

En 2019, les dépenses de personnel ont été maîtrisées avec une légère augmentation de 0.19% (+26 2013€) malgré les contraintes qui s'imposent à la collectivité notamment en termes de carrière des fonctionnaires.

### LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

En 2019, la masse salariale s'élevait à 14 150 987€ soit 48.4% des dépenses de fonctionnement.

### EFFECTIFS

En 2019, les effectifs statutaires (titulaires et stagiaires) s'élevaient à 318 agents.

Répartition femmes-hommes des effectifs (titulaires et stagiaires)



- 14 départs et 27 recrutements ont été observés.

Dans une démarche d'optimisation des effectifs, à chaque départ le remplacement du poste est étudié afin de mutualiser des compétences ou mettre en œuvre une nouvelle organisation du travail.

### HEURES SUPPLEMENTAIRES

Le recours aux heures supplémentaires a augmenté de 48 797 € sur l'année.

### SAISONNIERS

La Mairie de Mauguio-Carnon voit sa masse salariale augmenter pendant la saison estivale par le recrutement d'agents saisonniers, principalement dans le cadre de la surveillance des plages (SNSM).

Sur 2019, le coût total des saisonniers s'est élevé à 466 513 €, soit une augmentation de 21 593€ par rapport à 2018.

### GVT 0.7%

Les dépenses de personnel tiennent compte des déroulements de carrière des fonctionnaires,

que ce soit les avancements d'échelon ou les avancements de grade et promotions internes. L'effet GVT a représenté environ 95 000€ en 2019.

- 125 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon
- 29 agents ont bénéficié d'un avancement de grade
- 4 agents ont bénéficié d'une promotion interne

### RIFSEEP

En 2019, une réflexion a été menée afin d'établir une classification qui a permis de mettre en place la réforme du régime indemnitaire au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### FORMATION

Avec un montant de 142 000€, le budget formation du personnel de la collectivité a été conséquent afin de permettre le développement des compétences de plus de 150 agents en 2019. Les axes prioritaires du plan de formation étaient l'hygiène et la sécurité au travail et la lutte contre la fracture numérique.

### BOURSE A LA MOBILITE

La 2<sup>ème</sup> édition de la bourse à la mobilité a permis le changement de poste de 4 agents en 2019.

### DEMATERIALISATION

En 2019, la Direction des Ressources Humaines a entrepris la dématérialisation de certaines de ses procédures à l'aide du SIRH.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 toutes les demandes de congés et RTT s'effectuent de manière dématérialisée sur le module e.congés.

De plus, la campagne d'évaluation professionnelle 2019 a été mise en place sur le module e.evaluation avec un taux de réalisation de 97%.

Enfin, l'alimentation des dossiers partagés permet aux agents, ainsi qu'aux directeurs et chefs de service de disposer des documents RH dématérialisés.

### COMMUNICATION INTERNE

En 2019,

- 4 journaux internes « Le P'TIT Mag » sont parus ;
- 3 newsletters « Parlons RH » ont été diffusées ;
- 2 événements organisés : la Soirée du personnel le



- 25/06/2019 et le Noël des enfants le 18/12/2019 ;
- 29 « Accueils de nouveaux agents » ont été mis en place ;
- 10 « Matinées RH » organisées auprès des services ;
- 6 « Permanences RH » tenues à Carnon au dernier trimestre de l'année.

**INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL**

- En 2019, ont été organisés :
- 3 Comités techniques (CT) ;
  - 3 Comités d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ;
  - 4 Réunions avec les organisations syndicales.

**ABSENTEISME**

Avec un taux d'absentéisme pour raison de santé de 7.84% en 2019 contre 9.8% en moyenne au niveau national. Le service des absences a géré 305 arrêts de travail ainsi que 55 procédures d'accidents du travail.

